Sociabilité adolescente et construction identitaire à l'épreuve des réseaux sociaux numériques

Catherine Tournier-Souilleaux

▶ **To cite this version:**

Catherine Tournier-Souilleaux. Sociabilité adolescente et construction identitaire à l'épreuve des réseaux sociaux numériques. Education. 2020. dumas-02948857

HAL Id: dumas-02948857

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02948857

Submitted on 25 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Paris

SORBONNE UNIVERSITÉ

Année universitaire 2019-2020

Master MEEF

Mention Encadrement Éducatif

2ème année

Sociabilité adolescente et construction identitaire à l'épreuve des réseaux sociaux numériques

Présenté par : Catherine Tournier - Souilleaux

Encadré par : Céline Giron

Mots Clefs : réseaux sociaux, sociabilité, construction identitaire

Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation de l'académie de Paris
10 rue Molitor, 75016 PARIS – tél. 01 40 50 25 92 – fax. 01 42 88 79 74
www.espe-paris.fr

Remerciements

Je tiens tout particulièrement à remercier Céline Giron, ma Directrice de mémoire, pour l'encadrement de ce travail, ses nombreuses relectures, ses précieux conseils et sa grande disponibilité tout au long de l'année ainsi que pour ses cours qui m'ont, dès l'année dernière, donné envie de choisir ce thème.

Merci à Madame Machuré, Proviseur du lycée Pierre-Gilles de Gennes – ENCPB qui m'a accordé sa confiance et la possibilité de réaliser l'enquête au sein de l'établissement

Si ce mémoire marque la fin de deux années d'études en Master MEEF, il est aussi et surtout la concrétisation d'un projet qui a démarré, il y a un peu plus de deux ans, et qui n'aurait pu être mené à son terme sans le soutien de nombreuses personnes.

Ces deux années ont été très riches de rencontres. A ce titre, je salue ma promotion 2018-2020 de l'INSPE de Paris.
Un clin d'œil à Morane dont l'amitié et l'indéfectible soutien m'ont tant apporté.

Une pensée à Béatrice, CPE, à l'ensemble de l'équipe de Direction, aux enseignants et à l'équipe de vie scolaire d'un collège de l'académie d'Amiens qui m'ont accueillie et m'ont donné tant d'opportunités de développement.

Tous mes remerciements à ma sœur, Julie, avec laquelle j'ai tant échangé sur la profession de CPE et qui a accompagné ma préparation du concours ainsi qu'à mes parents qui ont suivi mes études ces deux dernières années avant autant d'engagement et de fébrilité qu'ils l'avaient fait il y a plus de 20 ans …

Je souhaite remercier mon mari qui a cru en cette reconversion professionnelle dès les premiers jours, qui a construit ce projet de famille avec moi et a entretenu un environnement propice à sa mise en œuvre. Sans ta confiance et ton aide au quotidien, rien n'aurait été possible.

Enfin, merci … Merci à vous, Manon et Clément, mes enfants. J'ai conscience que ces deux dernières années n'ont pas été tous les jours faciles pour vous ; je salue votre patience et votre incroyable soutien du haut de vos 9 ans.

Résumé

En l'espace d'une génération, le fulgurant développement de la technologie des réseaux sociaux numériques a conduit à s'interroger sur les conséquences que cela peut entraîner chez l'adolescent.

En affinant la connaissance du fonctionnement des principaux réseaux sociaux numériques actuels, et en rappelant ce qu'est la sociabilité de l'adolescent et comment le processus de construction identitaire se façonne, il est alors apparu possible de procéder à une analyse des interactions entre ces phénomènes, des réponses qui y sont apportées et les rôles du Conseiller principal d'éducation en la matière.

Ce nouvel univers virtuel qui ouvre grandes ses portes aux jeunes d'aujourd'hui leur offre un terrain de jeux qu'aucune génération précédente n'a jamais connu et dont il est encore difficile aujourd'hui de mesures toutes les opportunités et tous les risques.

Des travaux de recherche empirique enrichis d'une expérience de terrain renforcent pour la plupart d'entre elles les analyses de la littérature scientifique, et permettent de dégager des actions innovantes à développer au sein de la communauté éducative qui ne peut ignorer aujourd'hui la vie numérique des jeunes.

Table des matières

REMERCIEMENTS 2

RESUME 3

INTRODUCTION 7

I. ÉTAT DE LA RECHERCHE : 9

A. L'influence des réseaux sociaux sur le lien social : entre euphorie et mirage 9
1) Réseaux sociaux - définition et historique en France 9
a) Qu'est-ce qu'un réseau social numérique ? 9
b) Un changement radical à l'heure du déclin de la sociabilité ? 11
- Le Minitel, 1ère pierre de l'édifice des réseaux sociaux en France 11
- La « révolution Facebook » dans un contexte de déclin de la sociabilité 12
- Aujourd'hui, un village mondial : révolution territoriale et temporelle 14

c) Présentation des principaux réseaux sociaux actuels 14
2) Transformation de la notion de groupe social : du réel au virtuel 19
3) Le mirage des réseaux sociaux 23
a) Le développement de liens nombreux mais faibles : vers une quasi absence de liens ? 23
b) Le piège technologique 25
c) La double fracture numérique 30
- Les inégalités d'accès à l'autonomie numérique 30
- Les inégalités d'accès aux codes du numérique 31

d) Un jeu d'exclusion et d'inclusion 32

B. L'influence des réseaux sociaux sur la construction identitaire : naissance d'une vie virtuelle 34
1) La construction identitaire de l'adolescent 34
2) L'appétence des adolescents pour la vie numérique 36
3) Le rôle des réseaux sociaux dans le questionnement lié au rapport au corps et à l'estime de soi 37
a) Un accès plus libre à l'information 37
b) Un changement dans la perception 38
c) Un changement dans l'exposition 39
4) Un nouvel espace pour jouer avec ses identités 40
5) Un nouvel espace qui encourage à s'exposer 42
6) Un nouveau lieu de sociabilité 42
7) Un nouvel espace de conduites à risque 44
8) Le cyber-harcèlement 46

C. L'éducation à l'utilisation des réseaux sociaux 47
1) La famille à l'heure de la connectivité et des réseaux sociaux 47
a) Vers l'indépendance sans la solitude 47
b) Les défis du cyber-parent 48
2) Internet : un domaine réglementé ? 49
a) La liberté d'expression : peut-on tout dire sur Internet ? 50
b) La protection de la vie privée 51
c) La protection des données personnelles 51
d) La lutte contre le cyber-harcèlement 53

- L'insertion du cyber-harcèlement dans le code pénal 53
- La lutte contre le cyber-harcèlement en milieu scolaire 54

e) La protection des droits de propriété intellectuelle 55

3) L'e-réputation sur Internet 56

4) Internet, les réseaux sociaux et le cadre institutionnel de l'éducation nationale 58

a) Du Ministère de l'Éducation nationale à la salle de classe 58

b) La digitalisation de la communauté éducative 60

D. Être CPE 2.0 à l'ère du numérique 63

1) Les missions précises des conseillers principaux d'éducation 63

2) L'environnement numérique du CPE 65

3) Le CPE dans l'environnement numérique des élèves 66

II. RECHERCHE APPLIQUEE 68

A. Formulation des hypothèses 68

B. Cadre méthodologique 69

1) Description du contexte et de son influence sur le choix de la méthodologie 69

2) Les observations et entretiens informels : aide au cadrage du questionnaire 70

3) La conception du questionnaire 70

a) Objectifs et structure 70

b) Vocabulaire et choix des propositions 71

c) Choix du format et du support 71

d) Le contenu 71

e) La validation 72

f) La diffusion et la communication 72

C. Présentation et analyse des résultats 73

1) Représentativité des résultats et chiffres clés 73

a) Représentativité de l'échantillon 73

b) Informations générales sur la participation 74

c) Le niveau d'équipement 77

d) L'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes 78

2) 1ère hypothèse : les réseaux sociaux sont essentiellement utilisés par les jeunes pour rester en contact avec leurs pairs 85

3) 2ème hypothèse : les réseaux sociaux sont un lieu de sociabilité mais les liens y sont plus faibles. 87

4) 3ème hypothèse : les occupations des jeunes avec leurs amis diffèrent selon qu'ils sont sur les réseaux sociaux ou qu'ils se rencontrent à l'extérieur. 90

5) 4ème hypothèse : les jeunes font un usage intensif des réseaux sociaux 92

6) 5ème hypothèse : les réseaux sociaux sont un lieu d'exposition de soi pour les jeunes 94

III. LES APPORTS COMPLEMENTAIRES DE L'EXPERIENCE DE TERRAIN 98

A. Inégalités d'accès aux outils 98

B. Inégalités dans la compréhension des codes et l'appropriation des outils 99

1) La communication écrite 99

2) La communication orale 100

3) L'appropriation des outils 100

C. La rencontre de deux mondes 101

IV. REFLEXIONS SUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE 104

A. Mener une réflexion sur la notion d'établissement scolaire à l'ère du numérique 104
1) Effectuer une veille des réseaux 104
2) Repenser les temps et les espaces 105
3) Intégrer la dimension numérique dans le travail sur le climat scolaire 106
4) Développer la visibilité et la contribution des EPLE sur les réseaux sociaux 107

B. Impulser et développer une culture du numérique au sein de l'établissement 107
1) Suggérer une inversion des rôles 108
2) Faire prendre conscience des besoins de demain 108
3) Constituer et animer l'équipe de vie scolaire 109
4) Propositions pour un groupe de référents numériques 109

C. Accompagner la communauté éducative dans son parcours numérique 110
1) Intégrer le numérique à chaque étape du parcours des élèves 111
2) Renforcer le travail avec les professeurs-documentalistes 112
3) Proposer une réflexion autour de l'élève « lanceur d'alerte » 113
4) Proposer un accompagnement de la parentalité pour les réseaux sociaux 113
5) Développer des partenariats avec la société civile et communiquer autour de ces alliances 114

V. CONCLUSION 116

BIBLIOGRAPHIE 118

ANNEXES 121

Annexe 1 : Paroles de la chanson « Mini-Minitel » 122

Annexe 2 : Paroles de la chanson « Goodbye Marylou » 124

Annexe 3 : Paroles de la chanson « Le monde est beau » 125

Annexe 4 : Paroles de la chanson « Maux d'enfants » 127

Annexe 5 : Paroles de la chanson « Carmen » 129

Annexe 6 : Paroles de la chanson « Mon précieux » 131

Annexe 7 : Questionnaire élaboré dans le cadre de la recherche 133

Annexe 8 : Message accompagnant la diffusion du questionnaire 151

Annexe 9 : Questionnaire dans le cadre de la continuité pédagogique 152

Introduction

J'ai réalisé ce mémoire cette année essentielle d'exercice en qualité de stagiaire Conseillère principale d'éducation (CPE) dans un établissement du 2nd degré de l'académie de Paris.
Je ne suis pas une étudiante ordinaire puisque cette formation s'inscrit dans le cadre d'une reconversion professionnelle que j'ai choisie après une vie professionnelle antérieure riche de plusieurs années. Appartenant à la génération qui a consulté ses résultats du Bac sur le minitel, j'ai grandi à une époque où le smartphone n'existait que dans les films futuristes et où le réseau social n'avait rien de numérique. J'ai donc connu chaque étape de cette numérisation progressive de nos vies.
Contrairement à moi, les jeunes que j'encadre aujourd'hui en tant que conseillère principale d'éducation sont nés et grandissent avec les réseaux sociaux numériques. J'ai alors eu envie de mieux comprendre comment ils se construisent en étant connectés les uns aux autres en permanence. Qui est l'adolescent dans son acceptation de soi et dans sa relation aux autres et comment a-t-il changé depuis l'apparition de ces nouveaux outils dans le quotidien ? De quelle manière et dans quel sens se poursuit cette influence ? L'école s'est-elle placée en opposition, en accompagnement ou en promotion de cette mutation, si mutation il y a ? La mission du CPE doit-elle être orientée, et de quelle manière ? Cette quête de compréhension des adolescents soulevait de nombreuses questions et imposait une démarche d'analyse en profondeur à commencer par dresser un état des lieux de la recherche.
J'ai commencé par chercher à définir et distinguer les réseaux sociaux numériques, leurs origines et leurs usages, leur place dans le quotidien des adolescents et de leur famille. Une revue de la littérature scientifique m'a ensuite permis d'appréhender les bases d'une réflexion sur les concepts fondamentaux de la sociabilité adolescente et de la construction identitaire, puis de focaliser mes recherches sur les revues plus récentes qui analysent les influences des nouveaux usages numériques sur cette sociabilité et cette construction identitaire.
Fort de cette lecture active et de ces découvertes, j'ai cherché à confronter l'Éducation à cette nouvelle compréhension des réseaux sociaux numériques et plus précisément à comprendre leurs oppositions et leurs corrélations afin d'identifier comment ces interactions influencent la vie des adolescents et de quelle manière elles s'intègrent aux missions des CPE.
Dans un deuxième temps, et au regard de cet état de la recherche, j'ai fait le choix d'identifier les hypothèses qu'il me paraissait le plus pertinent de vérifier dans le contexte de mon parcours de professionnalisation au métier de CPE selon une méthode de recherche à visée explicative que j'ai souhaité enrichir de l'expérience de terrain. Cette méthode présentait le double avantage de vérifier de manière empirique la cohérence de mes recherches et de les actualiser en temps réel, s'agissant d'un univers, le numérique, en perpétuel évolution.

L’ensemble de ce travail avait vocation à nourrir une réflexion professionnelle sur le métier de CPE et son devenir dans le contexte numérique d’aujourd’hui et de demain. Il m’a permis d’identifier les impulsions qu’il incombe au CPE de donner au sein de l’établissement et auprès de la communauté éducative.

I. État de la recherche :

A. L'influence des réseaux sociaux sur le lien social : entre euphorie et mirage

1) Réseaux sociaux - définition et historique en France

a) Qu'est-ce qu'un réseau social numérique ?

Un réseau social est un ensemble de relations entre un ensemble d'acteurs. Cet ensemble peut être organisé (une entreprise, par exemple) ou non (comme un réseau d'amis) et ces relations peuvent être de natures fort diverses (relations de pouvoir, affectives, de conseil, etc.), spécialisées ou non, symétriques ou non. On distingue par exemple les réseaux de parenté, d'affinité, de soutien, marchands, de mobilisation, d'entreprises, concernant les politiques publiques et de clientélisme (Lemieux, 1999)[1].

Le réseautage est une notion qui recouvre, à l'origine, essentiellement le monde professionnel, le but de cette mise en réseau étant, avant tout, de créer un groupe de personnes partageant des intérêts communs et pouvant s'apporter mutuellement de l'aide sans toutefois se connaître. Parmi les supports les plus connus, citons les annuaires papier des grandes écoles de commerce ou d'ingénieur (Alumni) qui regroupaient tous les anciens étudiants diplômés avec une promesse implicite de cooptation ou ceux des fédérations professionnelles qui partageaient informations, adresses et ressources.

Avec le progrès technologique et un accès à internet de plus en plus simple, ces réseaux ont bénéficié des facilités apportées par la technologie en termes de mise à jour dynamique et de rapidité d'accès à l'information entre autres.
Dans le même temps, on assiste à la création de réseaux sociaux numériques.
D'autres termes connexes rendent compte d'une même réalité ; les réseaux sociaux numériques sont parfois appelés « médias sociaux », « site de réseautage social », « site de réseau social » dont la définition proposée par D. Boyd et N. Ellison (Boyd & Ellison, 2007)[2] est :

[1] Lemieux V., 1999, Les réseaux d'acteurs sociaux, Paris, PUF
[2] Boyd, Danah, et Ellison, Nicole, « Social network sites : definition, history and scholarship », Journal of computer mediated communication 13, n°1, oct 2007

« Services s'appuyant sur le Web qui permettent aux individus de :

1) *Construire un profil public ou semi-public ;*
2) *Articuler une liste d'autres utilisateurs avec qui ils partagent un lien ;*
3) *Voir et traverser leur liste de connexions et celles faites par d'autres au sein du système. La nature et la nomenclature de ces connexions pouvant varier d'un site à l'autre »*

Pierre Mercklé[3] propose une définition plus précise en énumérant un certain nombre de caractéristiques des réseaux sociaux en ligne :

« *Au-delà de leurs spécificités respectives, les réseaux sociaux numériques ont pour caractéristiques communes d'offrir à leurs utilisateurs :*

1) *La possibilité de créer un espace personnel de présentation de soi, où ils peuvent mettre à disposition de tous les informations et les images qu'ils souhaitent, leur permettant de dire ce qu'ils sont et ce qu'ils font, ce qui définit leur « profil » ;*
2) *La possibilité d'accéder, selon des modalités et à des degrés variés, aux « profils » mis en ligne selon le même principe par les autres membres du réseau ;*
3) *La possibilité de nouer des relations avec des membres du réseau, relations qui font ensuite partie de leurs « profils » respectifs, et contribuent ainsi à les définir, puisque la liste des « amis » peut être affichée dans le profil au même titre que les goûts musicaux ou littéraires* » (Mercklé, 2016)

L'appellation « médias sociaux » recouvre une multitude de sites sur le web : les blogs ou microblogs, les communautés en lignes aux supports multiples (plate-forme de blogs, forums, etc …), les wikis (espaces en ligne conçus et partagés par des internautes – par ex : wikipedia), les sites de partage de contenus et les réseaux numériques.

Les réseaux sociaux numériques abritent des activités guidées par la sociabilité et « l'amitié » (Dagnaud, 2013)[4].

Alors que ces nouveaux réseaux sociaux permettent, par leur nature numérique et cette récente technologie, de mettre à disposition de tout un chacun son profil et de nouer très facilement des relations, il convient de s'interroger sur leur influence sur les relations entre les hommes et la possible création de liens d'« amitié » d'une nouvelle nature.

[3] Mercklé, P. (2016). *La sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte. P79

[4] Dagnaud, M. (2013). *Génération Y : Les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion*. Paris : Les Presses de Sciences Po.

b) Un changement radical à l'heure du déclin de la sociabilité ?

La sociabilité se définit comme *« l'ensemble des relations que nous entretenons concrètement avec les autres »* (Mercklé, 2016)[5]. A l'instar des grandes inventions (imprimerie, médias audiovisuels), la technologie numérique a redynamisé des relations sociales que d'aucuns considéraient - peut-être à tort - sur le déclin.
Cette évolution prend sa source, en France, avec la mise à disposition du Minitel. Prévu comme un simple terminal permettant d'accéder à des services en ligne, sa technologie a servi très rapidement une toute autre finalité.

o Le Minitel, 1ère pierre de l'édifice des réseaux sociaux en France

En évoquant le Minitel, on parle d'un « *temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître* ». Pour autant, il apparaît légitimement comme la première pierre d'un édifice qui semble ne pas cesser de croître. Composé d'un écran et d'un clavier, le minitel fait son apparition en 1980, à une époque où le seul écran alors en phase de diffusion dans les foyers est la télévision. A sa création, le minitel se limite à un seul « site » que les utilisateurs rejoignent au moyen d'un numéro de téléphone et qui permet de consulter des informations (horaires de trains, par exemple), des actualités (météo, programmes TV, etc.), des services bancaires et de se distraire avec quelques jeux vidéo. Une fonctionnalité de messagerie prévue par les développeurs de la société Gretel, plateforme de service qui gère le Minitel, est opérationnelle mais n'est pas activée.

C'est un piratage du système par un adolescent qui contraint le site hébergeur à ouvrir la fonction messagerie à l'ensemble des utilisateurs.

Tous les âges sont alors représentés sur Gretel et les utilisateurs y passent de nombreuses heures au prix de communications téléphoniques. Ce réseau devient très naturellement le premier outil de rencontres.

En 1984, à des fins de rentabilité économique, le serveur devient un « 3615 » dont le prix d'utilisation augmente ; la messagerie rose à caractère sexuel ou de rencontre se développe.

Dans les années 1980-1990, elle fait même l'objet de chansons (« Mini-minitel » - annexe 1) de Marie-Paule Belle (« Goodbye Marylou » - annexe 2) et de Michel Polnareff, qui illustrent un nouveau mode de découverte et de relation à l'autre avec ses attentes, ses codes et sa temporalité.

[5] Mercklé, P. (2016). *La sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte. P73

D'autre part, en même temps que le réseau « minitel » se démocratise, il devient très rapidement saturé et, déjà, une culture propre à cet environnement se diffuse : pour gagner en nombre de caractères, un langage simplifié se met en place ; on assiste aux premiers vols de pseudos et à des soirées à thèmes (exemple « soirée injures ») organisées par les utilisateurs, des conversations écrites entre inconnus, des phrases courtes, des mots « utiles », efficaces. Les relations sociales s'approprient ce nouvel outil d'échange et d'expression « briseur de solitudes » avec ses codes et ses contraintes technologiques aujourd'hui considérées d'un autre temps.

Le Minitel symbolise, en France, le départ de la technologie numérique. On assiste peu après à une révolution numérique mondiale, un processus technologique qui supprime les dernières barrières aux échanges et rencontres virtuelles et pose la question de l'apparition d'une nouvelle sociabilité à grande échelle.

- **La « révolution Facebook » dans un contexte de déclin de la sociabilité**

Dans les années 1990, les discussions sont vives autour du sujet du déclin de la sociabilité. Une étude[6] (Putman, 2000) s'intéresse à l'évolution, aux États-Unis, des relations sociales formelles (participation politique, civique, religieuse et syndicale) et informelles (sorties, réceptions, repas familiaux, etc.) et explique le déclin de sociabilité qu'il observe par le fait que chaque génération apparaît moins engagée que la précédente. De nombreuses autres études menées en France sur ce thème apportent une autre analyse en mettant en avant, à cette période, une hausse de l'activité associative en France (Mercklé, 2016)[7] et une transformation sociodémographique de la population française due à plusieurs facteurs tels que l'augmentation de l'activité féminine, l'élévation du niveau de vie et l'éclatement des familles qui conduisent à formuler l'hypothèse inverse d'une augmentation de l'étendue et de l'intensité de la sociabilité (Galland & Lemel, 1998)[8]. La comparaison de deux enquêtes INSEE de 1983 et 1997 permettrait sinon de trancher en faveur d'une diminution de l'intensité des pratiques de sociabilité, au moins de conclure sans ambiguïté que « *les français se parlent de moins en moins* » (Blanpain & Pan Ké Shon, 1998)[9] .

L'explosion des nouvelles technologies de communication au début des années 2000 avec la démocratisation des courriers électroniques et des SMS et de l'accès aux équipements personnels tel le téléphone portable, laisse présager de la révolution qui va suivre (Mercklé,

[6] Putnam R. D. [2000], Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community, New York, Simon & Schuster.
[7] Mercklé, P. (2016). *La sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte P71
[8] Galland O. et Lemel Y. (dir.) [1998], La Nouvelle Société française. Trente années de mutation, Paris, Armand Colin
[9] Blanpain N. et Pan Ké Shon J.-L. [1998], « 1983-1997 : les Français se parlent de moins en moins », Insee Première, n° 571, mars

2016)[10]. Puis, c'est véritablement avec la création de Facebook, dès 1994 mais arrivée plus tardivement en France, que l'on assiste à l'avènement d'une nouvelle sociabilité.

Au milieu des années 1990, l'accès à la téléphonie mobile se généralise. Elle précède celle de l'accès à internet, plus tardive en France que dans le reste de l'Europe, car la présence du réseau Minitel, alors une prouesse technologique, freinait l'attractivité immédiate des français pour le web. Si, au début des années 2000, la France était en retard par rapport au reste des pays européens et à la moyenne de l'OCDE dans l'accès à internet, elle a cependant vite comblé ce retard, comme le démontre l'enquête PISA (PISA, 2018)[11] qui s'est intéressée au niveau d'équipement de 540 000 jeunes de 15 ans répartis dans 72 pays de l'OCDE. Les résultats font apparaître un accès à internet au domicile inégalement réparti en 2006 notamment sur des pays d'Europe qui ont un même niveau économique et une culture proche tels l'Allemagne, la Belgique et la France. Alors qu'en 2006 l'Allemagne et la Belgique ont respectivement des taux d'accès à internet de 88 % et 89 %, la France a un taux de 73 %. En 6 ans, elle a comblé son retard et est parvenue en 2012 à un résultat équivalent à ses 2 homologues européens.

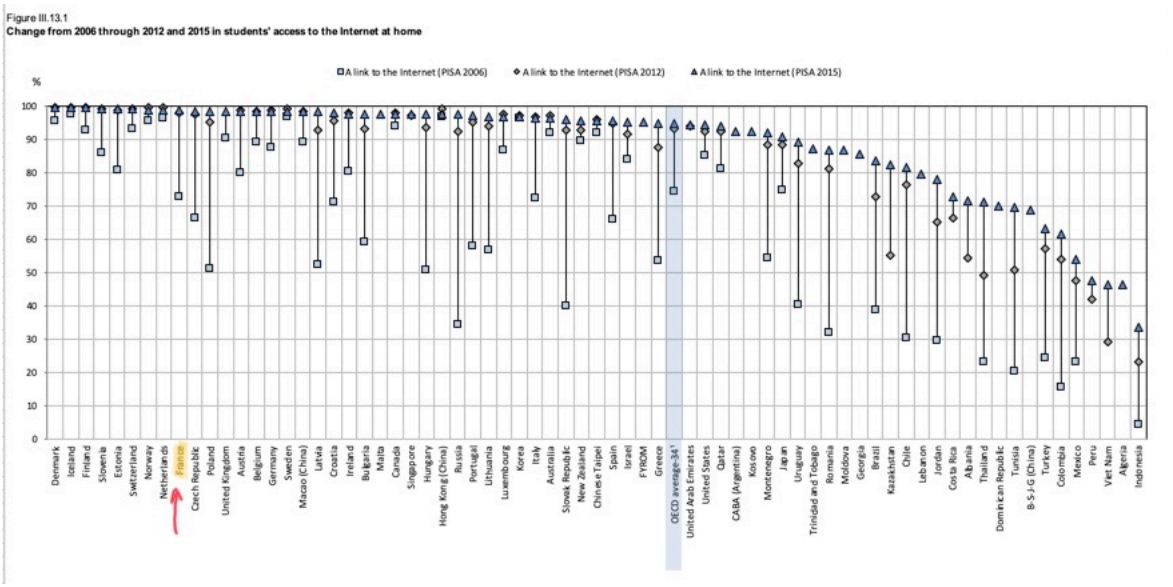

Dans le même temps où se déploie le réseau Internet, Facebook s'impose rapidement comme l'un des premiers réseaux sociaux numériques.

En 2015, à l'échelle mondiale, Facebook rassemble déjà près d'1,5 milliard d'utilisateurs actifs mensuels. On assiste dans les cinq dernières années à l'avènement d'une nouvelle sociabilité planétaire. Selon une enquête du CREDOC en 2015, 68 % des français utilisent internet tous

[10] Mercklé, P. (2016). *La sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte. P76

[11] OCDE (2018), « L'utilisation des TIC par les élèves en dehors de l'école », dans PISA 2015 results (Volume III : students'Well-Being, Editions OCDE, Paris

les jours. A côté des usages administratifs, informationnels, récréatifs et marchands, Internet s'impose surtout comme une technologie de communication interpersonnelle via les messageries instantanées textuelles ou vidéos qui sont plébiscitées par les adolescents et les jeunes adultes (Mercklé, 2016)[12].

- **Aujourd'hui, un village mondial : révolution territoriale et temporelle**

Au sens traditionnel, le lieu renvoie à un espace physique et aux gens qui s'y trouvent. L'invention du téléphone permettait déjà de communiquer entre individus à partir de lieux très distants et de faire fi du nombre de kilomètres. Dans un mouvement continu de progrès technologique, les réseaux sociaux numériques ont redéfini la notion d'espace et édifié un « village mondial » (Turkle, 2015)[13]. Quel que soit l'endroit où nous nous situons, nous pouvons rester reliés les uns aux autres sans que le lieu physique où nous nous trouvons n'ait d'importance.

Le voyage est un bon moyen d'illustrer ce propos. Sans connexion continue à internet comme c'était le cas avant les années 2000, le voyage était un moyen de se dépayser, de rompre avec le quotidien, de s'offrir une parenthèse et, au retour, les retrouvailles étaient des moments de partages particuliers où l'on prenait plaisir à se souvenir et échanger sur les derniers jours d'éloignement physique.

La proximité offerte par les réseaux sociaux permet désormais le partage en temps réel et le sentiment de n'être jamais vraiment loin. Le lien est permanent et pluriel, à la fois écrit, oral et visuel. On perçoit que l'attente laisse place peu à peu à l'immédiateté. L'envie de conter des moments de voyage s'efface derrière une information brute qui s'inscrit dans de nouvelles exigences de transparence, une communication de l'instant qui délivre des preuves continues d'une existence du quotidien.

Il convient désormais d'affiner cette analyse par une meilleure compréhension des réseaux sociaux numériques dans leur diversité et leurs usages, car ils servent chacun des catégories différentes d'interactions entre les individus.

c) Présentation des principaux réseaux sociaux actuels

Sans prétendre à l'exhaustivité, il suffit de présenter les fonctionnalités des dix principaux outils de sociabilité numérique identifiés aujourd'hui en France en termes d'usage par les

[12] Mercklé, P. (2016). *La sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte P76

[13] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble : De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE. P247

individus[14] pour observer un phénomène commun : l'apparition d'un nouveau vocabulaire, souvent des anglicismes, et de nouveaux codes de communication habilement suggérés par ces nouvelles fonctionnalités toujours plus intuitives.

Comme ces outils s'inscrivent eux-mêmes dans une compétition permanente en termes d'innovations et d'améliorations des services, il est nécessaire de mettre régulièrement à jour la connaissance de leurs fonctionnalités et des nouveaux outils disruptifs susceptibles de les remplacer.

Facebook. L'utilisateur a un mur, sur lequel il peut partager avec ses amis photos, vidéos, position géographique, humeur, et statut. Pour devenir ami et accéder aux contenus, il faut envoyer une invitation à l'utilisateur. Il est possible de trouver des amis en tapant directement leur nom ou leur pseudonyme, ou en acceptant les suggestions. Facebook affiche le nombre d'amis communs. Ses amis peuvent réagir en apposant un « like » ou d'autres réactions, partager et commenter. Les réactions sont visibles de tous. L'utilisateur peut mettre une photo ou une vidéo en story. Facebook propose également la possibilité de suivre des pages appartenant à des marques, des lieux ou des personnalités, et de créer des groupes ouverts, fermés ou secrets. Le fil d'actualité regroupe les dernières publications des amis.
La fonctionnalité « Direct » permet de diffuser une vidéo en direct à tous ses amis qui se rendront sur le fil d'actualité.
Facebook joue également le rôle d'un assistant, proposant des lieux à proximité ou rappelant la date d'anniversaire de ses amis.

Messenger. Il s'agit de l'espace de communication en lien avec Facebook. Ainsi il est possible de communiquer, par des messages écrits ou des appels internet. Il est également possible d'avoir des discussions de groupe.
Messenger permet d'envoyer des messages à des personnes qui n'ont pas de ligne téléphonique, fixe ou mobile, le lien Facebook étant suffisant. Il est même possible d'entrer en contact avec des utilisateurs non-amis, qui devront accepter de recevoir un message émanant d'un inconnu.

[14] Plusieurs de ces outils sont également utilisés en tant que média numériques par des entreprises, associations, collectivités locales et autres institutions car ils sont devenus des vecteurs importants de communication.

Twitter. Sur son profil Twitter, l'utilisateur peut poster des messages limités à 280 caractères, qui peuvent être assortis d'une photo, d'un GIF, ou d'un lien internet. Le twitto va suivre les profils des personnes dont il veut voir les publications. Celui-ci n'a pas besoin de valider, ce qui veut dire que tout le monde peut accéder au contenu publié.
La quasi-totalité des personnalités, chanteurs, sportifs et hommes politiques ont un compte Twitter.
La timeline (TL) regroupe les derniers tweets publiés.
Pour réagir à un tweet, il est possible de le « liker », de le « retweeter » ou de le citer afin de le commenter.
Il est possible également d'écrire des Messages Privés (MP ou DM) à ses « followers ».
C'est sur Twitter qu'est né le « HashTag » (mot clé précédé d'un signe dièse #), qui permet de relier un mot-clé à d'autres « listes » ou « recherches » sur ce mot-clé, ou de compléter le contenu de son message par un faux mot-clé. Y apparaît également l'utilisation du « @ »qui permet de citer une personne qui dispose également d'un compte Twitter (pour la désigner et/ou l'informer).

Instagram. Insta pour les initiés, est un incontournable. Le contenu publié, ce sont des photos (jusque 8 par publication) ou de courtes vidéos, retraçant les évènements de la journée, des selfies, des lieux visités, des vêtements ou des plats… Les publications sont assorties de Hashtag (jusque 30), et sont soumises aux « likes » des abonnés. Il existe les comptes privés, où l'utilisateur doit approuver l'abonnement de la personne qui veut accéder à ses contenus, et le compte public, auquel tous les abonnés peuvent accéder. Il est possible d'ajouter des filtres pour améliorer les photos prises. Les publications peuvent être placées en Story (elles resteront alors 24h) ou sur le fil où elles resteront plus longtemps.
Il est également possible de contacter les personnes directement, ou de proposer des sondages sur les publications.

Snapchat. Plus communément appelé Snap. Pour ajouter des amis, il est possible de le faire via le numéro de téléphone, le pseudo, ou un « QR code » généré spécifiquement. Le principe : échanger avec ses amis des photos ou de courtes vidéos éphémères aux personnes de notre choix qui disparaitront au bout du délai choisi par l'expéditeur entre 1 et 10 secondes. Toutefois, celles-ci peuvent en garder une copie en faisant un « screen » (copie-écran).
L'utilisateur est averti du screen du destinataire.
Il est possible de mettre à disposition de tous les amis pendant 24 heures le contenu, en le plaçant en « story ». Des messages écrits éphémères peuvent également être échangés.

Les photos peuvent être enrichies par de nombreux filtres qui peuvent embellir la photo ou la déformer de manière humoristique, par du texte ajouté ou des informations (localisation, heure, vitesse, etc.).
La fréquence des échanges est récompensée par de nombreux logos, notamment les célèbres flammes.
Il est possible de faire des groupes, limités à 14 personnes, pour s'échanger photos et messages éphémères.

Whatsapp. Cette application de messagerie regroupe tous les contacts de l'utilisateur inscrits sur l'application.
Cela permet d'envoyer des messages écrits ou audio, de transférer des photos et vidéos, de constituer des groupes de discussion gratuitement. Il est également possible d'émettre et de recevoir des appels audio et vidéos via internet, ce qui est particulièrement utile pour téléphoner à l'étranger.
Whatsapp a également installé les systèmes de statut et de story.

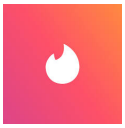

Tinder. Il s'agit de l'application de « dating » numéro 1. Basée sur un système de géolocalisation, elle permet de détecter les profils des utilisateurs à proximité, du sexe et de l'âge sélectionné.
La personne est présentée par une photo, son prénom, son âge, et quelques lignes de présentation.
L'application présente les photos et il suffit de les faire basculer à gauche lorsque l'on veut entrer en contact avec la personne, et vers la droite lorsque la personne ne nous plait pas.
Lorsque deux personnes souhaitent entrer en contact, c'est ce que l'on appelle un « match ». L'heureux élu devient alors un « crush ». Débute alors une session de messages privée …

Yubo. Sur le principe de Tinder, cette application est destinée aux 13-17 ans. Basée sur un système de géolocalisation, elle permet de détecter les profils des utilisateurs à proximité, du sexe et de l'âge sélectionnés. La personne est présentée par une photo, son prénom, son âge, et quelques lignes de présentation.
L'application propose les photos et il suffit de les faire basculer à gauche lorsque l'on veut entrer en contact avec la personne, et vers la droite lorsque la personne ne nous plait pas.
Lorsque deux personnes souhaitent entrer en contact débute alors une session de messages privée …

Youtube. Si la célèbre plateforme vidéo n'est plus à présenter, l'on peut s'attarder sur le métier de Youtuber. De nombreuses personnes publient des vidéos de talk, de démonstration, de tutoriel, d'humour, de conseils et d'avis en tous genres.
Les meilleurs youtubers sont rémunérés par Youtube, et comptent plusieurs millions d'abonnés.
Ce « métier » est devenu un rêve pour de nombreux jeunes qui créent de plus en plus tôt des chaines Youtube dans l'espoir de faire le « buzz ». Une vidéo fait en effet autorité selon son nombre de vues.

Tumblr (prononcer « Teumbleur »). Avec cet outil, chaque compte permet de créer un mini-blog gratuit et accessible à tous sur lequel il est possible de poster des photos, des vidéos et des pensées.
Le slogan de l'application est : « Partager facilement tout et n'importe quoi ».

TikTok. L'une des applications les plus récentes et déjà adoptées par la jeune génération. Elle permet aux utilisateurs de visionner des clips musicaux, mais également de filmer, monter et partager leurs propres clips. L'utilisateur choisit une chanson, puis se filme par-dessus pendant 60 secondes. L'application comporte de nombreux titres ainsi que de nombreux genres musicaux, dont le hip-hop et la musique électronique. Du fait de son influence, l'application a vu naître plusieurs tendances virales, propulsé des utilisateurs au rang de personnalités sur le web. Elle est par ailleurs connue pour être populaire auprès des célébrités.

LinkedIn : LinkedIn fonctionne sur le principe de la connexion (pour entrer en contact avec un professionnel, il faut préalablement le connaître ou qu'une de nos connexions communes intervienne) et du réseautage (mise en relation professionnelle). Ainsi, il existe 3 degrés de connexions : les contacts directs (1er degré), les contacts des contacts directs (2ème degré), les contacts des contacts de 2ème degré (3ème degré).
LinkedIn peut être utilisé pour tout ce qui concerne la vie professionnelle : trouver du travail, des employeurs, des prestataires ou développer les affaires. Particulièrement utilisé par les cabinets de Ressources Humaines et les employeurs en recherche de profils d'exception. LinkedIn permet aux chercheurs d'emploi une visibilité auprès des chasseurs de tête. Il est également fréquemment utilisé dans le cadre même de l'exercice d'une activité

professionnelle pour entretenir/développer un réseau de contacts utiles pour diffuser un message comme par exemple s'inscrire/faire connaître un événement, diffuser une Tribune ou une vidéo, etc.

Cette première présentation des réseaux sociaux numériques laisse déjà entrevoir de nettes distinctions selon le cœur de cible (professionnel, familial, générations ciblées, généraliste, etc.). Plusieurs sont sur les mêmes marchés alors que d'autres ne se font pas concurrence.

LinkedIn fonctionne comme un réseau professionnel et se revendique comme tel avec le slogan « Bienvenue dans votre communauté professionnelle ».
Il est évident qu'on ne vient pas chercher la même chose sur Snapchat « *The fasted way to share a moment* »[15].`

La compétition entre ces outils qui se disputent en permanence la place de leader repose entre autres sur leur capacité à simplifier les usages, à proposer de nouvelles options ainsi qu'à répondre et anticiper les besoins de leur cible.

Le dénominateur commun de l'ensemble des réseaux que nous venons de présenter est que chacun d'entre eux forme une communauté avec ses spécificités et ses codes, la communauté se définissant, selon Larousse, comme un « *groupe de personnes qui interagissent, partagent et utilisent des informations en relation avec leurs centres d'intérêt, leurs caractéristiques démographiques ou leur activités professionnelles* ».

Il convient désormais de comprendre ce qu'est en soi une communauté, un groupe de personnes reliées entre elles, afin d'identifier les transformations qu'a induit l'apparition des réseaux sociaux numériques.

2) Transformation de la notion de groupe social : du réel au virtuel

La notion de groupe, vocable transdisciplinaire aux sens multiples, intéresse notamment la psychologie et la sociologie, disciplines dans lesquels elle a fait l'objet de nombreuses recherches lorsque l'on s'intéresse plus particulièrement au groupe social.
L'individu est « façonné » par les groupes, la société dans laquelle il vit, ce que l'on appelle le processus de socialisation (Blanchet & Trognon, 2017), à ne pas confondre avec la sociabilité qui, nous l'avons vu, se définit comme « l'ensemble des relations que nous entretenons concrètement avec les autres » (Mercklé, 2016). Cette sociabilité se développe notamment par ce processus de socialisation qui est l'intériorisation de normes et de valeurs.

[15] Littéralement : la façon la plus rapide de partager un moment

Questionnement

En tant que groupe social, le groupe participe de la socialisation des individus au travers deux processus complémentaires de personnalisation et d'individualisation (Blanchet & Trognon, 2017)[16]. La personnalisation fait de l'individu un être comme les autres, qui se construit par rapport aux autres, en tant que personne parmi d'autres personnes qui partagent des intérêts communs. L'individualisation permet à chaque personne de se singulariser dans le groupe et en dehors du groupe. Ce double processus se produit de façon continue tout au long de la vie mais plus intensément pendant l'enfance et l'adolescence, période de construction identitaire.

Il est alors intéressant de comprendre préalablement les caractéristiques d'un groupe social afin de comprendre les points communs et différences avec le réseau social numérique. Est-ce que les réseaux sociaux précédemment décrits fonctionnent selon les mêmes principes que les groupes sociaux ?

Caractéristiques traditionnelles du groupe

En psychologie, le groupe se définit par sa taille, un but commun ou encore son mode de fonctionnement.

> Taille : le groupe se définit comme une entité intermédiaire entre l'individu et la société ; il est un lieu d'échange et de construction psychologique et sociale. Sa taille est telle que chacun des membres peut avoir une relation avec chacun des autres membres. La taille maximale d'un groupe est atteinte lorsqu'il est nécessaire de constituer des sous-groupes à l'intérieur du groupe.
>
> But commun : le groupe se définit par sa finalité, un but commun suffisamment important pour que chacun des individus qui le composent l'intériorisent.
>
> Mode de fonctionnement : le groupe se définit par les caractéristiques de ses membres et les relations interpersonnelles qui les unissent les uns aux autres. Ainsi, les personnes qui composent le groupe peuvent interagir avec chacun des membres et l'ensemble qu'elles forment leur confère un statut et un rôle qui les distinguent des membres d'un autre groupe. Elles se reconnaissent entre elles car elles ont des caractéristiques en commun. Toute personne ne les ayant pas se voient rejetée du groupe.

[16] Blanchet, A., & Trognon, A. (2017). *La psychologie des groupes - 2e éd. (128) (French Edition)*. France : ARMAND COLIN.

La sociologie propose une analyse structurelle des groupes sociaux et s'intéresse en particulier à la notion de relations interpersonnelles comme l'une des principales caractéristiques définissant le groupe au travers du nombre et de la force des liens qui en unissent les membres. Cette analyse amène les chercheurs à confronter successivement les réseaux sociaux aux caractéristiques du groupe social : la densité, la connexité et l'intensité.

Densité : l'étude de la densité pose le principe d'une interaction directe entre deux individus, une interaction au sein d'un ensemble composé seulement de deux éléments (interaction dyadique).

Connexité : la connexité tient compte des relations indirectes entre les membres du groupe. Le groupe social est alors défini comme un nombre indéterminé d'individus reliés les uns aux autres par des relations directes ou indirectes. Cette définition questionne, car des recherches ont prouvé l'existence d'un « petit monde » en montrant que, dans bien des cas, il existe un chemin, un lien, entre deux individus quelconques choisis au hasard, ce qui signifierait que nous sommes finalement reliés et membres d'un même groupe. Si l'on retient cette logique de connexité, le monde serait un unique groupe social (Mercklé, 2016)[17]. Une analyse plus fine a permis de distinguer une connexité forte d'une connexité faible. Au regard de ces recherches, l'analyse des réseaux sociaux conduit à s'interroger sur l'intensité de cette connexion. Peut-on encore parler de cohésion sociale en présence de liens très indirects ?

Intensité : une étude (Freeman, 1992)[18] s'intéresse à l'intensité des liens et en particulier à la notion de liens forts et de liens faibles au sein des groupes. En étudiant les évènements partagés par les membres d'un groupe, Frieman met en évidence que la force des liens qui unissent les membres d'un groupe diffère et dépend du nombre d'évènements auxquels ceux-ci ont participé ensemble. Plus le nombre d'évènements partagés est important plus le lien est fort. Le faible nombre ou l'absence d'évènements partagés induisent des liens faibles.
L'intensité des liens intéresse également Sherry Turkle, anthropologue et psychologue[19] qui a collecté une décennie d'entretiens pour étudier l'effet psychologique des nouvelles technologies sur les jeunes générations. Elle note, avec la multiplication des réseaux, une augmentation des liens faibles au détriment des liens forts.

[17] Mercklé, P. (2016). *La sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte P59
[18] Freeman L.C. (1992) "the sociological concept of group" : an empirical test of two models", American journal of Sociology, vol.98, n°1, juillet, p 152-166
[19] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble: De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE.

Apparition d'un groupe social virtuel

En 1968, Anzieu et Martin[20] distinguent cinq catégories de groupes : la foule, la bande, le groupement, le groupe primaire et le groupe secondaire. Chacun de ces groupes se caractérise par un degré d'organisation, un nombre de participants et une modalité de fonctionnement déterminés.
Ils sont alors loin de penser qu'à ces groupes réels s'ajouterait une nouvelle catégorie de groupe : un groupe virtuel, regroupant un nombre important de participants, un degré d'organisation faible et des modalités de fonctionnement mêlant plusieurs de celles rencontrées dans les groupes qu'ils avaient définis.

Internet et les réseaux sociaux, univers virtuels, ont radicalement transformé cette conception traditionnelle de la notion de groupe.

Les caractéristiques de taille (« village mondial ») et de but commun (« hash tag ») deviennent sinon obsolètes du moins insuffisamment pertinentes pour caractériser le « groupe 2.0 ». D'ensembles relativement homogènes et unifiés, les groupes prennent de plus en plus la forme de réseaux sociaux hétérogènes, spécialisés, dont les membres sont désormais plus faiblement reliés les uns aux autres qu'auparavant (Wellman & Hogan, 2006)[21].

Il en va de même pour les conditions de densité, connexité et intensité. Le nombre de relations augmente et les chaines de relations interpersonnelles s'allongent : la construction de nouveaux liens non redondants est plus fréquente sur les réseaux sociaux, tel Facebook, que le renforcement des liens existants.

Les liens faibles, plus superficiels, se multiplient dans le même temps. Cette multiplication des liens faibles engendre des ponts entre milieux et groupes sociaux qui, nous allons le voir, donnent l'illusion de s'affranchir des déterminants sociaux habituels (âge, sexe, classe, appartenance ethnique, etc.) (Mercklé, 2016).[22]

[20] Anzieu, D et Martin J.-Y (1968), la Dynamique des groupes restreints, Paris, PUF
[21] Wellman B. et Hogan B. (2006), « L'internet, une présence immanente » in Proulx S., Poissant L. et Sénécal M. (dir), Communautés virtuelles. Pense et agir en réseau, Quebec, Presses de l'université Laval.
[22] Mercklé, P. (2016). *La sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte. P 83

3) Le mirage des réseaux sociaux

a) Le développement de liens nombreux mais faibles : vers une quasi absence de liens ?

Une étude (Dang Nguyen & Lethiais, 2016)[23] s'est intéressée à l'impact des réseaux sociaux sur la sociabilité.
Elle reprend la distinction faite par Mercklé entre capital social et sociabilité.
La sociabilité est l'ensemble des interactions sociales qu'un individu développe au quotidien et dont l'objectif n'est pas d'accumuler un capital social.
« *Le capital social regroupe les relations et les réseaux d'entraide qui peuvent être mobilisés à des fins socialement utiles. Dans ce contexte, le "capital social" apparaît comme propriété de l'individu et d'un groupe, à la fois stock et base d'un processus d'accumulation qui permettra aux personnes bien dotées au départ de mieux se situer dans la compétition sociale. Le capital social renvoie aux ressources qui découlent de la participation à des réseaux de relations qui sont plus ou moins institutionnalisés* » (Bourdieu, 1980).[24]
Il est un sous-ensemble de la sociabilité, réservé aux amis et connaissances et pas forcément à toutes les personnes que l'on côtoie au quotidien.

Cela nous conduit à distinguer les liens forts des liens faibles, la sociabilité se définissant comme l'ensemble des liens forts et des liens faibles d'un individu.

« *Les liens forts sont ceux que l'on tisse avec ses proches, ils s'appuient sur une confiance réciproque élevée, fondée sur le respect de normes de comportement tacitement admises, et induisent des relations affectives plus ou moins étendues. Ils sont le support de l'amitié* » (Bidart, 1997)[25].

« Les liens faibles ont une fonction différente. Noués entre personnes qui sont de simples « connaissances », ils n'exigent pas systématiquement le même niveau d'engagement notamment sur le plan affectif, mais ils mettent souvent en relation des personnes culturellement ou socialement éloignées. Ce faisant, ils donnent accès par exemple à des informations que l'on n'aurait pas eues autrement » (Granovetter, 1973)[26].

La sociabilité des réseaux sociaux a pris son essor grâce à un contexte culturel qui lui est favorable.

[23] Dang Nguyen, G. & Lethiais, V. (2016). Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité : Le cas de Facebook. *Réseaux*, 195(1), 165-195. doi:10.3917/res.195.0165.
[24] Bourdieu, P "Le capital social : notes provisoires", *Actes de la recherche en sciences sociales* vol. 31, 1980, p. 2-3
[25] BIDART C. (1997), L'amitié, un lien social, Paris, La Découverte
[26] GRANOVETTER M. S. (1973), « The Strength of Weak Ties », in American Journal of Sociology , p. 1360-1380

Olivier Galland [27] s'intéresse à la notion de jeunesse comme période transitoire entre les deux états sociaux que sont l'enfance et l'entrée dans la vie adulte. Il constate un allongement de cette période qui diffère selon plusieurs paramètres dont le genre et les conditions sociales (matrimoniales, professionnelles et familiales) d'entrée dans la vie et qui se caractérise par une période de latence et d'expérimentations et un contexte culturel qui offre davantage de temps (Galland, Précarité et entrées dans la vie, 1984).
La jeunesse s'étale aujourd'hui de la préadolescence à partir de 10-11 ans jusqu'à une entrée dans la vie adulte qui s'opère en moyenne entre 25 et 30 ans.
Internet est indéniablement un outil de sociabilité qui prolonge et amplifie les contacts sociaux et amicaux.
Selon une étude réalisée (Racon-Bouzon, 2018)[28] auprès de jeunes âgés de 11 à 18 ans en juin 2017, près de 64 % des 11-14 ans étaient inscrits sur un ou plusieurs réseaux sociaux (tels que *Snapchat*, *Instagram* ou *Facebook*) et plus de 4 jeunes sur 10 mentaient sur leur âge pour le faire – sachant qu'en principe, l'inscription sur les réseaux sociaux est interdite aux moins de 13 ans[29].

La multitude de liens semble une donnée importante aux yeux de certains élèves ; pour autant ; ils reconnaissent eux-mêmes une certaine illusion dans le sens où il ne s'agit pas réellement de relations mais du simple fait d'être lié aux autres sans échange ni réelles affinités. Lors d'un entretien avec Lara[30], élève de 1ère suite à un différend avec une autre jeune fille, alors qu'elle explique ce qui a présidé à la querelle, elle précise son degré de relation avec chacun des protagonistes « *C'est au sujet de Lou[31]. C'est une riche[32]. On échange parfois sur Snap mais on n'est pas du même monde. Mais, en fait, on ne se connaît pas et, au lycée, on se dit juste bonjour* ».

« D'abord on s'affilie, ensuite on se follow
On en devient fêlé, et on finit solo
Prends garde à toi
Et à tous ceux qui vous like
Les sourires en plastique sont souvent des coups d'hashtag
Prends garde à toi »[33] (Stromae & Orelsan, 2015)

[27] Galland Olivier. Précarité et entrées dans la vie. In: Revue française de sociologie, 1984, 25-1. pp. 49-6
[28] http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rapports/r0989.pdf
[29] La loi relative à la protection des données personnelles, adoptée par l'Assemblée nationale le 14 mai 2018 et dont le Conseil constitutionnel a été saisi le 16 mai 2018, fixe à 15 ans l'âge à partir duquel un mineur peut s'inscrire sur un réseau social sans que le consentement de ses parents ne soit requis.
[30] Le prénom a été modifié par soucis de confidentialité et afin de préserver l'anonymat.
[31] Le prénom a été modifié par soucis de confidentialité et afin de préserver l'anonymat.
[32] Elle expliquera plus tard qu'il s'agit d'une déduction car les parents de Lou sont médecins.
[33] Extrait de la chanson « Carmen » de Stromae (Annexe 5)

Sherry Turkle note que cette illusion de liens sociaux résulte de la faiblesse des liens :
« *En réseau, nous sommes avec autrui, mais nous attendons si peu des autres que nous pouvons finir par nous sentir complètement seuls* » (Turkle, 2015)[34]. L'avènement des réseaux sociaux numérique a eu un impact décisif sur l'ensemble des liens faibles qui composent la sociabilité en les décuplant. En revanche, l'ensemble des liens forts préexistant à ces modifications n'est pas concerné par les mutations engendrées par l'avènement des réseaux sociaux.

Le développement de ces réseaux, leur disponibilité permanente et l'engouement qu'ils suscitent n'est pas sans conséquence, car ce qu'ils induisent peut s'apparenter à une dépendance.

b) Le piège technologique

« Vous avez 39 nouvelles demandes d'amis
Vous avez 120 nouveaux likes
Vous n'avez pas vu vos amis depuis deux mois
Votre vie est digitale, LOL » (Soprano & M'Roubaba, 2017)[35]

A l'instar des heures glorieuses du minitel, de nombreux artistes de la chanson française contemporaine ont composé sur les risques des réseaux sociaux et nouveaux outils numériques.
Même s'il leur est parfois difficile de l'avouer, certains adolescents reconnaissent une difficulté à maîtriser l'attirance voire la dépendance à la fois pour cet objet qu'est le smartphone et pour leur vie en ligne.

Retour d'expérience :

Alors que nous évoquions les derniers mois de préparation du bac, Héloïse, élève de Terminale, me confiait hésiter à se désinscrire de plusieurs des réseaux sociaux sur lesquels elle poste régulièrement : « *Je pense n'en garder qu'un [Snapchat]. L'idéal serait même d'arrêter jusqu'au bac mais je ne suis pas sûre que j'y arriverai* ». L'adolescente est prise au piège avec le réseau social : elle subit un stress et a conscience de disposer de moins de liberté, mais estime nécessaire de poursuivre ces usages contraignants des outils numériques, qu'elle considère - à tort ou à raison ? - indispensables pour être reliée aux autres.

[34] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble: De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE P244.
[35] Soprano Officiel. (2017). *Soprano - Mon précieux (Clip officiel)* [Fichier vidéo]. Consulté à l'adresse https://www.youtube.com/watch?v=OVmfGb8XKSg (consulté le 04/03/2020) -voir annexe 6

L'enquête PISA[36] met, par ailleurs en évidence, un mal-être des adolescents en l'absence de possibilité de se connecter à internet (PISA, 2018).

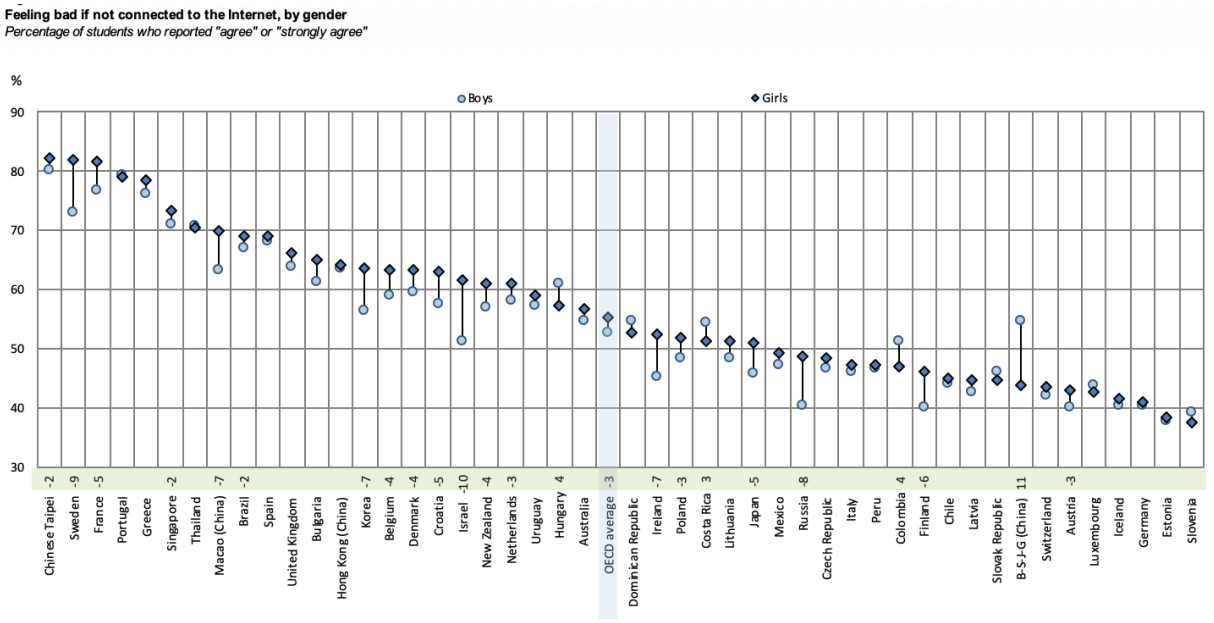

Avec 82 % des filles et 73 % des garçons, la France fait partie, selon cette étude, des 3 pays dans lesquels les élèves de 15 ans reconnaissent se sentir mal en l'absence de connexion à internet.

Une étude détaillée (PISA, 2018)[37] des différents indicateurs mis à disposition nous enseigne également que :

- **Les élèves rapportant une utilisation intense d'internet (plus de 6 heures) ont davantage de difficultés relationnelles que ceux ayant une utilisation faible à forte (1 à 6 heures)** : environ 17 % d'entre eux disent se sentir seul à l'école et 10 % expriment être victimes d'ostracisme (contre respectivement 12 % et 6 %).

[36] OCDE (2018), « L'utilisation des TIC par les élèves en dehors de l'école », dans PISA 2015 results (Volume III : students'Well-Being, Editions OCDE, Paris

[37] https://read.oecd-ilibrary.org/education/pisa-2015-results-volume-iii/well-being-outcomes-by-time-spent-on-the-internet_9789264273856-graph92-en#page1

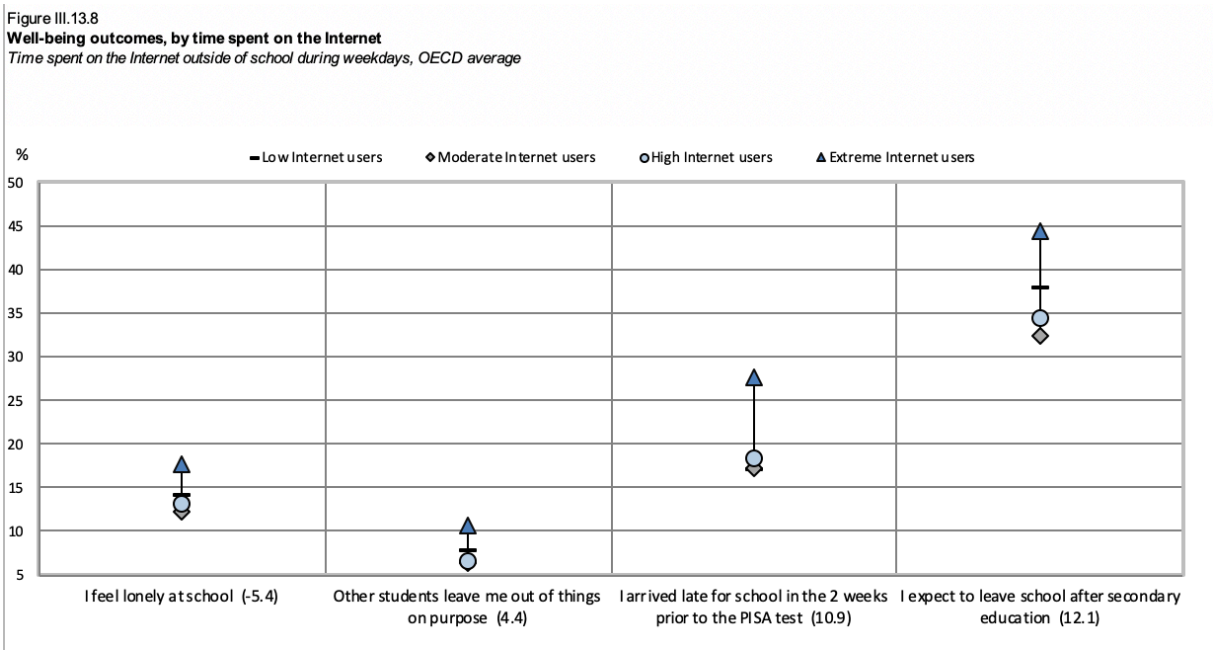

Si l'on se concentre sur les résultats des élèves français et en particulier la question[38] visant à évaluer leur bien-être sur une échelle de 10 points (1 étant la note la plus faible), on constate que les élèves utilisateurs extrêmes d'internet évaluent leur bien-être à 7,45 quand, dans le même temps, la moyenne des élèves ayant une utilisation faible à forte se situe aux alentours de 7,74.

« Oh le monde est beau
Ils font partie du même réseau
Oh le monde est beau
Chaque jour on est plus nombreux
À être seul dans le bateau »[39] (Delafosse & Ballon, 2011)

- **L'activité des jeunes sur internet est genrée** (PISA, 2018)[40]**. Les garçons se connectent essentiellement pour des jeux vidéo en ligne alors que les filles utilisent les messageries instantanées et les réseaux sociaux bien plus que les garçons.**

De l'ensemble de ces résultats, on peut émettre l'hypothèse que les filles dont on a vu qu'elles souffrent le plus de ne pas être connectées à internet peuvent être anxieuses à l'idée de ne pas pouvoir accéder aux réseaux sociaux sur lesquels elles passent, selon Pisa, plus de temps que les garçons.

[38] https://read.oecd-ilibrary.org/education/pisa-2015-results-volume-iii/average-life-satisfaction-by-time-spent-on-the-internet-outside-of-school-during-weekend-days_9789264273856-graph91-en#page1 (consulté le 14/02/2020)
[39] Extrait de la chanson « le monde est beau » d'Olelaf – Annexe 3
[40] https://read.oecd-ilibrary.org/education/pisa-2015-results-volume-iii/use-of-ict-for-leisure-online-activities-by-gender_9789264273856-graph88-en#page1 (consulté le 14/02/2020)

Ce sont des constats analogues qui ont nourri le rapport de l'Assemblée nationale n° 989 (Racon-Bouzon, 2018)[41] qui a présidé à l'adoption du projet de loi visant à interdire l'utilisation des téléphones portables à partir de la rentrée de septembre 2018 dans les établissements d'enseignement primaire ainsi que dans les collèges.

Le rapport fait référence à une étude de juin 2017 ordonnée par la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) qui met en évidence que 64 % des 11-14 ans sont inscrits sur un ou plusieurs réseaux sociaux. Il s'appuie également sur plusieurs études menées qui relèvent que « *les enfants ayant une utilisation excessive des réseaux sociaux peuvent présenter des symptômes d'intérêt décroissant pour les relations dans la vie réelle ou des difficultés à réduire leur usage, soit une forme d'addiction* ». Un terme a d'ailleurs été forgé pour définir la peur d'être séparé de son téléphone mobile, à savoir la nomophobie (*no mobile phone phobia*).

Les nombreux témoignages recueillis (Turkle, 2015)[42] font apparaître une prise de conscience des adolescents face à cet impérieux besoin de rester connectés et les amène à s'interroger sur leur pratique : « *Qui a dit qu'on devait toujours être prêts à communiquer ?*» se demande par exemple l'un d'entre eux en évoquant la pression des textos.

Selon le même mécanisme que l'addiction des fumeurs ou junkies, cette addiction à l'outil numérique résulte de la réponse neurochimique que déclenche chez l'utilisateur le besoin de savoir : « *Nous finissons par avoir une envie dévorante de connectivité et, quand nous recevons un texto ou un mail, notre système nerveux réagit en envoyant une dose de dopamine* » (Turkle, 2015)[43].

Retour d'expérience :

En tant que personnel de l'Éducation nationale, il m'est arrivé d'être confrontée à ce piège technologique à l'occasion d'une sortie scolaire d'intégration pour une classe de 1ère technologique.
Les élèves viennent tous de lycées différents et nous souhaitions qu'ils apprennent à se connaître au travers de jeux et en partageant un pique-nique. Nous réunissons les élèves dans le hall de l'établissement et énonçons les règles avant de partir. Nous les invitons donc à éteindre leur portable et à le ranger le temps de la sortie. Tout d'abord, ils sont surpris ; pour eux, la sortie commence mal. Ils finissent par se plier à la règle mais, à l'heure du déjeuner, une délégation vient nous voir : presque « *à genoux* », afin

[41] http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rapports/r0989.pdf (consulté le 14/02/2020)
[42] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble : De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE. P410
[43] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble: De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE P353.

de négocier une demi-heure de portable car « *ils sont en train de rater plein de choses* ». Nous avons répondu favorablement à leur demande, car nous avons ressenti l'impérieuse nécessité de cette demande et le risque de perte d'attention en l'absence de cette « *pause digitale* ». Il apparaît ainsi que la nouvelle génération a la maîtrise de ces outils numériques, a conscience de sa dépendance, d'être prise dans ce piège technologique, mais n'a pas encore trouvé les clés pour s'en prémunir.

Enfin, il demeure intéressant de rappeler en tant qu'ultime témoignage de cette addiction, la présence physique de ces équipements dans le quotidien des adolescents.

Xavier Pommereau[44] souligne que l'esthétique du smartphone ou de l'ordinateur compte énormément et que l'outil numérique fait l'objet d'une attention particulière. Le smartphone est une projection de soi et il n'est pas rare qu'il soit personnifié dans le discours des jeunes « *c'est mon bébé, j'y fais hyper gaffe* » (Pommereau, 2011).

Cet « *objet de toute leur attention* » finit parfois avec un écran fêlé, oublié dans une poche, ou tombe dans la cuvette des toilettes ou le bol du petit déjeuner, parce qu'il est impossible de le poser quelques instants, tant il est « *greffé* » au corps comme un nouveau membre.

Pour autant, il n'est souvent pas envisageable que l'adolescent s'en sépare, ne serait-ce que quelques instants, pour limiter ce genre de déconvenues, car il est ampli d'une anxiété qui le contraint à rester connecté. Cela n'est pas sans poser de difficulté dans les collèges où son utilisation est interdite et où l'attraction de l'objet met parfois certains élèves en difficulté par rapport au règlement intérieur.

Le smartphone est la dernière chose qu'ils voient avant de se coucher et la première quand ils se lèvent. Ils en parlent comme un toxicomane parlerait de sa drogue « *Je sais que je ne devrais pas, mais je ne peux pas m'en empêcher* » (Twenge, 2018)[45]

Rester joignable pour ses pairs, sortir de situations inconfortables en appelant le Samu ou ses parents lors des évènements parfois agités qui ponctuent une soirée, il y a toujours une bonne raison de ne pas s'en séparer (Pommereau, Le goût du risque à l'adolescence : le comprendre et l'accompagner, 2016)[46].

[44] Pommereau, X. (2011). *Nos ados.com en images : Comment les soigner* (ODILE JACOB). Paris : Editions Odile Jacob.
[45] Twenge, Jean M. (2018). *Génération Internet : Comment les écrans rendent nos ados immatures et déprimés*. Wavre, Belgique: Mardaga. P82
[46] Pommereau, D. X. (2016). *Le Goût du risque à l'adolescence : Le comprendre et l'accompagner (A.M.PSYCHOLOGIE) (French Edition)*. Paris : ALBIN MICHEL.

La prise d'autonomie qui se produit avec les parents au moment de l'acquisition du téléphone portable apparaît doublement paradoxale. Les jeunes gagnent en autonomie physique par rapport à leur famille dans la mesure où, « protégés » par le portable, ils peuvent davantage s'éloigner du domicile. Ils restent néanmoins en lien constant avec leurs parents qui peuvent les contacter à tout moment ; la réciproque est vraie également.

D'autre part, si une autonomie relative avec les parents se met en place, elle laisse, le plus souvent, la place à une nouvelle forme de dépendance sociale vis-à-vis des pairs.

Nous allons voir qu'à ce piège technologique qui créé une insidieuse relation de dépendance à la fois acceptée et subie, s'ajoute une fracture entre les adolescents selon qu'ils sont ou non entrés dans cet univers.

c) La double fracture numérique

La fracture numérique souvent évoquée à l'occasion de promesses de campagne politique en vue, par exemple, de manifester un soutien aux populations oubliées des zones rurales mal desservies par les dernières technologies (fibre, 4G et bientôt 5G) - fracture territoriale - est une notion qui recouvre une tout autre réalité sur le plan sociologique, indépendamment de la localisation géographique.

o Les inégalités d'accès à l'autonomie numérique

Une étude INSEE (INSEE, 2019)[47] nous renseigne sur deux aspects de la position de la population face à Internet.
Tout d'abord, il y a des inégalités d'accès à l'équipement numérique : les personnes âgées, peu diplômées ou dont le niveau de vie est modeste disposent moins souvent d'un accès personnel à Internet.
15,7 % des ménages les plus modestes et 34,1 % des personnes sans diplôme ou avec un CAP, ne disposent pas d'un accès à internet contre 3,5 % des ménages les plus aisés et 2,5% des personnes ayant fait des études supérieures.

D'autre part, on retrouve également des inégalités dans l'usage d'internet, par choix (personnes n'y trouvant que peu d'intérêt) ou en raison de différences dans l'appropriation des outils et d'un manque de compétences. Le terme d'illectronisme[48] fait son apparition ; il « *caractérise toutes les personnes qui ne sont pas autonomes avec les outils du numérique*

[47] https://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397 (consulté le 15/02/2020)
[48] Terme utilisé pour nommer l'illettrisme numérique, c'est-à-dire la difficulté à utiliser Internet dans la vie de tous les jours

parce qu'elles n'ont pas la compétence technique ou parce qu'elles ressentent un malaise dès qu'elles doivent réaliser une démarche en ligne ». (Livre blanc contre l'illectronisme, 2019)[49]

L'illectronisme est également très marqué par les inégalités. L'enquête INSEE révèle à ce sujet qu'il touche 26,4 % des ménages modestes et 43,9 % des personnes sans diplôme ou ayant un CAP contre 9,7 % des ménages les plus aisés et 3,5 % des personnes ayant fait des études supérieures.

Outre cette solitude parfois ressentie face à ce qui peut apparaître comme un complexe numérique, certaines personnes témoignent d'un sentiment de solitude face à l'ensemble de cette population connectée qui semble déserter peu à peu la vie réelle et délaisser les relations sociales de proximité (Turkle, 2015)[50].

- **Les inégalités d'accès aux codes du numérique**

Sur les réseaux sociaux, les échanges sont codifiés et ces codes sont appréhendés différemment selon les individus.

La génération Y désigne les individus nés entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990. On les appelle également les digital natives (Prensky 2001). Même si la génération Y désigne une classe d'âge, Monique Dagnaud[51] rappelle qu' « *il ne s'agit en aucun cas d'un ensemble homogène* » et que « *l'on ne doit pas sous-estimer les disparités sociales et culturelles qui les traversent* » (Dagnaud, 2013).

Il y a une culture adolescente sur le web 2.0 où les jeunes offrent une projection d'eux-mêmes et partagent un langage extralinguistique. Par exemple, les émoticônes signalent les sentiments, il n'est donc plus besoin de les exprimer (Turkle, 2015)[52].

Cette culture fournit des informations, des opinions, des commérages, des récits de vie, des expériences qui s'expriment beaucoup par l'image et par le partage d'un système de valeurs qui prône le rire, la dérision, le culte de l'absurde et du simulacre, le partage et la gratuité.

Chaque média a une utilisation spécifique et ses propres codes. Les jeunes distinguent les textos, le chat, le message public sur un mur, le message privé. Les emails sont exclusivement

[49] https://www.csa.eu/media/1877/livre-blanc_sps_2019.pdf (consulté le 15/02/2020)
[50] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble : De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE. P426
[51] Dagnaud, M. (2013). *Génération Y : Les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion*. Paris : Les Presses de Sciences Po.
[52] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble : De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE. P350

réservés aux communications plus formelles avec les adultes (enseignants, par exemple) et les communications téléphoniques nécessitant des compétences différentes sont peu utilisées entre pairs.

Savoir commencer et terminer une conversation orale et dire « *au revoir* » pose des difficultés à cette nouvelle génération qui aspire à être connectée en continu et qui l'exprime au cours d'entretiens.

Les codes sont extrêmement précis tant en termes de médias utilisés que de contenus.

L'instantanéité est de mise sur les réseaux sociaux et redéfinit le rapport au temps, les silences à la suite d'un message envoyé sont différemment interprétés par les adolescents et peuvent être sources de tensions. Lors d'un entretien, Véra confie à Sherry Turkle[53] « *Quand j'envoie un message, c'est vexant de ne pas recevoir de réponse* » (Turkle, 2015). D'autres adolescents ne ressentent pas cette frustration, car ils considèrent que chacun utilise les réseaux sociaux en faisant beaucoup d'autres activités et que le silence doit être interprété comme une indisponibilité temporaire.

d) Un jeu d'exclusion et d'inclusion

Les réseaux sociaux engendrent un jeu d'inclusion et d'exclusion dont les règles diffèrent de la vie réelle. Ne pas participer à la sociabilité ambiante revient à s'exclure de la norme.

D'une part, avec la disparition des conversations téléphoniques au profit de l'échange de messages textuels ou visuels, les nouvelles techniques de communication donnent aux plus timides une opportunité de s'exprimer et d'échanger. Ils ont accès à des communautés virtuelles de personnes partageant les mêmes passions dans lesquelles ils peuvent s'exprimer sans s'exposer.

D'autre part, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, même chez les adolescents des années 2000 que l'on a indûment appelé « digital natives », il existe une fracture numérique liée aux inégalités d'accès aux équipements redoublées par l'inégale distribution de la digital literacy (compétences techniques et maîtrise des usages communicationnels légitimes). Ainsi, la communication électronique en groupe peut créer autant le lien social que l'exclusion (Proulx, 2006).[54]

[53] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble: De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE. P313

[54] Proulx S. (2006). « Communautés virtuelles : ce qui fait lien » in Senechal M. (dir), Communautés virtuelles. Penser et agir en réseau, Quebec, Presse de l'université Laval

Ceux qui ne sont pas connectés peuvent ressentir une étrange solitude (Turkle, 2015)[55] tandis que ceux qui connaissent les codes des réseaux sociaux numériques trouveront, comme nous allons le voir, de nouveaux vecteurs de construction identitaire, à l'instar de l'adolescent en recherche de popularité qui connaît la nouvelle stratégie à mener sur Facebook pour arriver à ses fins : « *L'essentiel, c'est de passer du temps chaque jour à écrire sur les murs des autres, pour qu'ils viennent répondre sur ton mur. En appliquant à la lettre cette consigne, on aura vite l'air populaire* » (Turkle, 2015)[56].

D'autre part, l'utilisation de l'outil numérique pose la question du caractère authentique des échanges en ligne. L'invisibilité, se définissant comme la non transmission de l'identité physique, de l'autre peut avoir pour effet de jeter le doute quant à la sincérité de ses propos et susciter la méfiance mais, chez certains usagers, elle peut avoir un effet désinhibant (Herault & Molinier, 2009) [57].
L'invisibilité sur internet peut à la fois apparaître comme un appauvrissement des échanges et comme l'abolition d'une entrave à la communication pour les personnes paralysées par la présence physique de leur interlocuteur.

L'intrusion des réseaux sociaux numériques dans le quotidien de l'adolescent a modifié le contexte de la sociabilité adolescente, faisant naître un nouveau type de groupe, virtuel, qui permet le développement de liens dont les caractéristiques sont fondamentalement différentes et inédites dans l'histoire des individus. Ces liens nouveaux qui relient les adolescents sur les réseaux ne semblent pas offrir pas la même qualité, la même régularité ni la même durabilité. Mais, ils sont omniprésents et sont devenus des éléments indispensables au point de générer des effets d'exclusion à l'égard des oubliés du numérique. Il convient alors de s'interroger sur l'influence de ces liens nouveaux sur la construction identitaire de l'adolescent d'aujourd'hui.

[55] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble: De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE. P246
[56] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble: De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE. P388.
[57] Hérault, A. & Molinier, P. (2009). Les caractéristiques de la communication sociale via Internet. *Empan*, 76(4), 13-21. doi:10.3917/empa.076.0013.

B. L'influence des réseaux sociaux sur la construction identitaire : naissance d'une vie virtuelle

1) La construction identitaire de l'adolescent

La notion de construction induit une temporalité, une certaine durée au cours de laquelle les différents éléments qui forgent l'identité vont se dessiner.

Arnett et Taber définissent l'adolescence comme la « *période développementale qui s'étend de l'enfance à l'âge adulte. […] »* et proposent de considérer l'adolescence *« dans le contexte occidental comme une période de déprise des cadres de socialisation primaire (la famille, les éducateurs et les adultes) au cours de laquelle les individus peuvent s'exercer, expérimenter des rôles et tendent à atteindre « un état d'autosuffisance cognitive, d'indépendance émotionnelle et d'autocontrôle comportemental* » (Arnett & Taber, 1994).[58]

Pour James E. Marcia[59], la formation de l'identité résulte de l'interaction des deux composantes que sont l'engagement de soi et l'exploration. La conjonction de ces deux composantes donne lieu à quatre différents types d'identité selon que l'engagement et l'exploration sont forts ou faibles. L'idée de la construction identitaire est de passer de l'identité moratoire (caractérisé par un engagement faible et une forte exploration) à l'identité achevée (fort engagement et forte exploration), état qui témoigne d'une identité établie où le jeune adulte, conscient de ses points forts et de ses points faibles, a exploré des domaines et fait ses choix, est en capacité de prendre ses décisions avec un sentiment d'unité et de cohérence. (Marcia, 1980)

Le moratoire suppose un temps de réflexion sur soi plus ou moins long afin d'accéder à une certaine autonomie lors du passage à l'âge adulte.

Pendant cette période, les jeunes s'interrogent sur l'image qu'ils perçoivent d'eux-mêmes ainsi que sur leur image sociale, c'est à dire l'image que les autres ont d'eux.
Les préoccupations des adolescents varient entre le début et la fin de la période adolescente et s'organisent autour de trois grandes phases : le rapport au corps, le rapport aux autres et le rapport à soi.

[58] Arnett, J. J., & Taber, S. (1994). Adolescence terminable and interminable: When does adolescence end ? Journal of Youth and Adolescence, 23, 517–537
[59] Marcia, J. E. (1980). Identity in adolescence. In Adelson, J. (Ed.), Handbook of Adolescent Psychology (pp. 159–187). New York, NY: John Wiley & Sons.

Pour Grégoire Zimmermann, « *La construction identitaire peut être considérée comme un processus créatif dynamique qui permet à l'individu de se distinguer en tant qu'être singulier et unique (dimension de la différenciation : pôle personnel de l'identité) mais également de se conformer et de s'adapter aux autres et à son environnement (dimension d'assimilation : pôle social de l'identité)* » (Zimmermann, 2017)[60].

Zimmerman relève ainsi que *« les adolescents ont besoin d'un délai pour définir les contours de leur identité et initier un travail de synthèse réalisé à partir d'éléments du passé (histoire personnelle), des caractéristiques du présent (besoins, traits de personnalité, etc.) et des attentes du futur* » (Zimmermann, 2017)[61].

Le processus de construction identitaire est illustré, selon Philippe Gutton, par l'image d'un adolescent marcheur entre l'hérité et l'actuel[62] qu'est l'engagement obtenu par la mobilisation des trois niveaux que sont le collectif, l'intersubjectif et l'intrapsychique (Gutton & Moro, 2017).

- Le collectif correspond à des valeurs, des appartenances. S'engager, c'est s'agréger à un nouveau groupe et à ses valeurs réelles ou supposées. Les adolescents interrogent leur monde afin d'y trouver leur place personnelle.

- L'intersubjectif, c'est la rencontre avec l'autre et la grande question est alors de savoir comment se relier aux autres[63]. C'est l'intersubjectivité qui permet de se différencier de l'autre, des parents, des frères et sœurs, des pairs, … (Moro, 2015)

- L'intrapsychique correspond à la vie intérieure, à l'interprétation du monde, à la théorie que chaque individu a de la vie.

Selon Gutton et Moro, ces trois niveaux sont nécessaires au véritable engagement et un lien fondamental les relie[64].

[60] Grégoire Zimmermann *et al.*, « Conduites à risque à l'adolescence : manifestations typiques de construction de l'identité ? », Enfance 2017/2 (N° 2), P247.
[61] Grégoire Zimmermann *et al.*, « Conduites à risque à l'adolescence : manifestations typiques de construction de l'identité ? », Enfance 2017/2 (N° 2), P247.
[62] Marie-Christine, M. M. G. P. M. M. A. (2017). *Quand l'adolescent s'engage : Radicalité et construction de soi (In-press) (French Edition)*. Amsterdam, Pays-Bas : Amsterdam University Press P33.
[63] Moro, M. R. (2015). *L'adolescent créatif face aux malaises de la société (Regards psy) (French Edition)*. Paris : ARMAND COLIN.
[64] Marie-Christine, M. M. G. P. M. M. A. (2017). *Quand l'adolescent s'engage : Radicalité et construction de soi (In-press) (French Edition)*. Amsterdam, Pays-Bas : Amsterdam University Press P17

Dans ce processus de l'adolescence où l'individu se questionne sur les valeurs auxquelles il adhère ou non, sur les personnes auxquelles il ressemble ou non et sur le sens de la vie, il convient de s'interroger sur ce que génèrent les réseaux sociaux numériques.

2) L'appétence des adolescents pour la vie numérique

Les réseaux sociaux apparaissent comme un véritable espace de liberté pour les jeunes qui peuvent davantage jouer avec leur identité que dans la vraie vie[65] car ils offrent de nombreux terrains de jeux relativement sans conséquence. Ils peuvent y organiser une mise en scène d'eux tout en préservant une distance rassurante (Turkle, 2015).

Patti Valkenburg et Jessica Piotrowski[66] (Boubée, Safont-Mottay, & Martin, 2019) s'intéressent aux caractéristiques des médias sociaux et aux possibilités qu'elles offrent et démontrent qu'elles correspondent aux besoins développementaux des adolescents. Ils dégagent ainsi sept caractéristiques :

d) L'asynchronicité qui permet de communiquer à la convenance de l'individu, en temps réel de façon synchrone ou en temps différé de façon asynchrone ;
e) L'identifiabilité qui lui permet de sélectionner le degré avec lequel un contenu doit être anonyme ou identifiable ;
f) La gestion des informations sur soi qui permet de montrer ou cacher des indications lors des échanges en ligne ;
g) L'accessibilité qui lui permet aisément de trouver des informations et de contacter des personnes ;
h) L'évolutivité qui lui permet de choisir la taille et la nature de son audience ;
i) La réplicabilité qui permet de copier ou de partager des contenus qui existent en ligne ;
j) La récupérabilité qui permet de stocker et de récupérer ultérieurement des contenus postés.

L'ensemble de ces caractéristiques et ce qu'elles permettent renforcent le sentiment de contrôle des jeunes sur l'outil et sur ce qu'ils en font.

D'autre part, elles permettent aux adolescents des expérimentations dans les trois niveaux d'engagement successifs de la construction identitaire précédemment évoqués (collectif, intersubjectif et intrapsychique).

[65] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble : De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE. P305
[66] Boubée, N., Safont-Mottay, C., & Martin, F. (2019). *La numérisation de la vie des jeunes: Regards pluridisciplinaires sur les usages juvéniles des médias sociaux (Education et médias) (French Edition)*. Paris : L'HARMATTAN. P155

G. Zimmermann rappelle que si « *l'adolescence est une période développementale qui est caractérisée par une « crise » identitaire conçue comme une opportunité de donner un sens à sa vie et dont l'enjeu est « d'être ou de ne pas être [. . .] soi-même » (Erikson, 1969, p. 195)* » il convient de garder à l'esprit que « *pour devenir authentiquement soi-même, il faut cependant pouvoir choisir et expérimenter* »[67].

Or, quoi de mieux que les réseaux sociaux pour expérimenter au travers de multiples vies virtuelles ?
L'avatar[68], par exemple, se réduit à une sorte de logo mais il peut être enrichi de nombreux détails personnels ; il apparaît alors comme une « seconde peau », à mi-chemin entre réel et imaginaire (Tisseron, 2009).

On le voit, les nouveaux outils numériques ont cette formidable capacité de répondre aux besoins spécifiques de l'adolescent et d'assouvir des facettes de leur construction identitaire qu'il n'était jusqu'à présent pas possible d'assouvir. Il convient désormais d'apprécier concrètement comment les adolescents s'approprient ce nouvel espace de liberté.

3) Le rôle des réseaux sociaux dans le questionnement lié au rapport au corps et à l'estime de soi

a) Un accès plus libre à l'information

Les changements pubertaires s'accompagnent d'une redéfinition des rapports que l'individu entretient avec son propre corps et d'une affirmation de son identité dans plusieurs registres (émotionnel, social, scolaire, projectif, …). Il y a à la fois une redéfinition de soi et de son identité personnelle qui permet d'atteindre le stade d'une identité achevée ; l'individu a alors un sentiment d'unité, de cohérence et de bonne connaissance de ses points forts et ses points faibles.

Dans le même temps, les regards et les comportements de l'entourage se modifient aussi bien de la part des adultes que des pairs. Ils entrainent une reconstruction de l'image corporelle et font émerger un certain nombre d'interrogations liées à un engagement progressif dans l'intimité sexuelle et l'acquisition de stratégies d'approche de l'autre qui se matérialisent entre autres par des questions sur la sexualité.

[67] Grégoire Zimmermann *et al.*, « Conduites à risque à l'adolescence : manifestations typiques de construction de l'identité ? », Enfance 2017/2 (N° 2), P247.
[68] Tisseron, S. (2009). L'ado et ses avatars. *Adolescence*, 69(3), 591-600. doi:10.3917/ado.069.0591.

Cette exploration est désormais facilitée par l'accès à l'information et à la communication en ligne qui permet l'accès à des ressources, des conseils ou des discussions.

Concernant l'exploration de l'orientation sexuelle, des travaux ont montré qu'elle est favorisée par l'accessibilité de l'information, par l'anonymat des utilisateurs et par l'asynchronie des interactions (Valkenburg Patti & Peter, 2011)[69]. Autrefois, la socialisation des jeunes était plus verticale qu'elle ne l'est aujourd'hui et essentiellement menée par les adultes de l'entourage. Avec la transformation de la société, la socialisation est devenue davantage horizontale, par les pairs. Les informations provenaient essentiellement de l'entourage proche ou du cercle d'amis et les échanges sur des sujets aussi sensibles que l'orientation sexuelle étaient relativement tabous. Comme la télévision ou la radio ont permis, dans les années 80 et 90 de s'informer ou d'échanger sur certaines problématiques liées à la sexualité (contraception, maladies sexuellement transmissibles, vie sexuelle, …) offrant à leurs auditeurs la possibilité d'appeler et de dialoguer avec des professionnels ou d'autres auditeurs, les réseaux sociaux favorisent aujourd'hui les échanges sur des sujets parfois encore difficiles à aborder dans le cercle familial ou amical.

Si les nouveaux médias permettent un accès plus facile à l'information, ils induisent également des modifications dans ce qu'on nomme les standards, ces images idéales véhiculées et qui servent souvent d'étalon aux adolescents.

b) Un changement dans la perception

La perception du corps joue un rôle important dans la construction de l'estime de soi à l'adolescence.

C'est par son apparence, ses attributs corporels et ses compétences physiques que l'individu étaye son soi physique et renforce son estime de soi.

Une étude (Fourchard & Courtinat-Camps, 2013)[70] sur l'estime de soi met en évidence le rôle de l'estime de soi dans la construction identitaire à l'adolescence et le fait que le niveau d'estime de soi varie selon le genre. « *La tendance générale qu'ont les filles à se sous-estimer s'explique en grande partie par la difficulté d'assumer une apparence physique souvent en décalage avec les images stéréotypées des femmes véhiculées par les médias […]* ».

[69] Valkenburg Patti M. et Peter . (2011), Online communication among adolescents : an integrated model of its attraction, opportunities and risks", Journal of adolescents Health, p 121-127

[70] Fourchard, F., & Courtinat-Camps, A. (2013). L'estime de soi globale et physique à l'adolescence. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, *61*(6), 333-339. https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2013.04.005

En cela les réponses stéréotypées apportées par les médias numériques influencent nécessairement la perception du corps chez l'adolescent. Si de nombreuses célébrités, chanteuses, actrices, ont désormais un compte sur un ou plusieurs réseaux sociaux, elles étaient déjà des vecteurs d'images symbolisées dans les médias traditionnels. En revanche, une évolution relativement récente a vu apparaître le rôle d'influenceurs/influenceuses bouleversant le paysage médiatique habituel. Les influenceurs, le plus souvent rémunérés ou sponsorisés, par de grandes marques, donnent le ton des dernières tendances, du dernier look à la mode, de l'idéal masculin ou féminin. L'influenceuse se singularise par son absence de singularité ; elle est cette « Madame tout le monde » idéalisée, cette « bonne copine » dénuée de toute légitimité scientifique ou professionnelle, qui s'arroge le droit de « donner le La » des bons et mauvais comportements, simplement en parlant de soi et donnant l'impression de représenter le nouveau standard. Elle doit son influence au nombre de « likes » qu'elle reçoit, ce qui conduit à un nouveau type de légitimité reposant sur l'audience.

Ce changement de paradigme en plus de modifier et de multiplier des standards d'apparence physique, de modes de vie et de modes de consommation a également entraîné de nouvelles façons de se mettre en scène, selon la communauté à laquelle l'adolescent souhaite ou non être associé.

c) Un changement dans l'exposition

Mercklé[71] observe que l'arrivée de Facebook a été déterminante dans le retour des *hexis corporels* – auparavant neutralisés par l'invisibilité des corps en ligne et le recours aux avatars.

Désormais, les expositions de soi, par soi-même ou par les autres, de photos et vidéos, reposent les questions de la pudeur et renchérissent les *hexis textuels* (émoticônes) déjà très importants.

L'émergence du « moi » de l'individu, dans les sociétés modernes, se réalise également sur les réseaux sociaux.

« *Les réseaux sociaux favorisent un environnement relationnel dense, où les interactions sont nombreuses. Mais ces connections multiples n'encouragent pas tant l'attention à l'Autre que le souci du « moi » par rapport aux autres ». Il s'agit moins de reconnaître autrui que de se faire reconnaître par autrui* ». Julia de Funès[72], philosophe, fait un parallèle intéressant entre le like et le lac de Narcisse. Les jeunes cherchent à compenser leur vulnérabilité durant la période adolescente par une image forte sur les réseaux sociaux. « *Narcisse demeure attentif*

[71] Mercklé, P. (2016). *La sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte. P 90

[72] de Funès, J. (2019). *Le développement (im)personnel: Le succès d'une imposture (Hors collection) (French Edition)*. Paris, France : Editions de l'Observatoire. P 33

au nombre de like sur ses posts, et à la vitrine de lui-même qu'il compose avec soin sur les réseaux sociaux. L'écran a remplacé le lac, mais Narcisse 2.0 préfère encore et toujours l'image idéale qu'il renvoie de lui-même à la réalité fragile de ce qu'il est » (De Funès, 2019).

Alors même que, publiant sur internet, les individus estiment que leurs publications seront lues par des gens ayant un intérêt pour le sujet, ils n'ont pas toujours réellement conscience du caractère public de leurs écrits (Herault & Molinier, 2009)[73]. L'une des caractéristiques des contributions en ligne est qu'elles peuvent être reproduites de différentes manières (par la fonction « copier-coller », par une copie d'écran, …). Lorsqu'une personne publie sur un groupe des informations privées qui peuvent être liées à son état de santé, sa sexualité, son mode de vie ou sa vie professionnelle, elle ne réalise pas toujours que les différents modes de téléchargement permettent facilement de s'approprier, de dupliquer, et éventuellement de rediffuser les données produites par d'autres, et ce même à leur insu ou contre leur volonté. Nous aborderons ci-après les effets dévastateurs du cyber-harcèlement qui démontrent à eux seuls les dangers d'une utilisation non maîtrisée de ces nouveaux outils.

Cependant, une bonne gestion des paramètres de confidentialité offre de nouvelles opportunités de bénéficier de la liberté offerte par les réseaux sociaux pour explorer son image de soi au travers l'expression de ses identités.

4) Un nouvel espace pour jouer avec ses identités

Alors que dans la « vraie » vie, il reste peu d'espace pour jouer avec son identité, les réseaux sociaux offrent la possibilité de simuler et tester des possibilités sans subir les risques inhérents à la vie réelle.

Turkle analyse le secret de la simulation en observant les usages du jeu vidéo. Le jeu offre une structure déjà en place, où il n'y a rien à créer. Des actions se dégage un sentiment de réussite, rapide et assuré, que le joueur ne trouvera jamais dans le monde réel. « *Tel est le secret de la simulation : elle offre l'exaltation de la créativité sans la pression, l'excitation de l'exploration sans le risque* » (Turkle, 2015)[74].

On retrouve ces avantages de l'exploration sans risque dans le média numérique qui offre un nouvel espace pour jouer avec ses identités.

[73] Hérault, A. & Molinier, P. (2009). Les caractéristiques de la communication sociale via Internet. *Empan*, 76(4), 13-21. doi:10.3917/empa.076.0013.

[74] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble: De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE. P349.

Selon Mercklé[75], les réseaux sociaux révolutionnent « l'invention de soi » en permettant une véritable fragmentation organisée des identités.

Une cartographie décrit comment l'adolescent, maître des outils numériques, parvient à jouer entre le « *réel* » et le « *projeté* ».

Du côté du « *faire* », il se construit une identité tantôt « *agissante* » (ex : réseau professionnel sur LinkedIn) tantôt « *virtuelle* » (ex : jeux en ligne tels que « *World of Warcraft* » ou « *Second life* »).

Du côté du « *être* », son identité réelle, « *civile* » (ex : sexe, âge et caractéristiques physiques sur les sites de rencontre tels que Meetic) s'oppose à son identité projetée, « *narrative* », où, via un pseudo, il fera son introspection ou écrira son journal littéraire.

Cartographie[76] des formes d'exposition de soi sur internet (Cardon, 2008) :

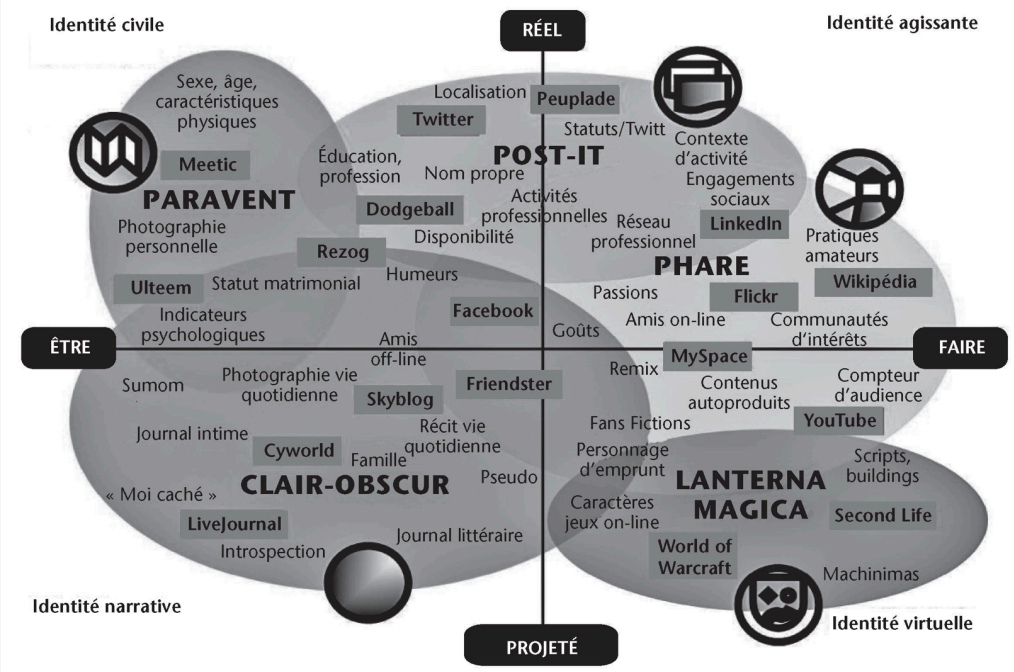

Cette cartographie apporte une explication aux différenciations précédemment identifiées entre les différents outils numériques selon la cible identifiée et les usages. Un même individu qui maîtrise parfaitement les codes du numérique est en mesure de « jouer » avec ces outils selon les finalités poursuivies.

[75] Mercklé, P. (2016). *La sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte. P 91
[76] Cardon D. [2008], « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0 », Réseaux, n° 152, p. 105

Il a la possibilité de créer et de « faire vivre » différentes identités sur un même réseau ou sur des réseaux différents. Au fil de la construction de ces profils, il va pouvoir les enrichir de données plus ou moins personnelles, réelles ou fictives. L'écho que ces publications vont recevoir a inévitablement des conséquences sur la façon dont il choisira de les orienter. Il va alors pouvoir aller plus loin dans l'exposition de son moi.

5) Un nouvel espace qui encourage à s'exposer

On a vu le rôle joué par le média numérique sur l'exposition du corps ; son influence sur l'exposition de soi est tout aussi flagrante.

Des chercheurs ont récemment démontré l'influence directe du réseau social Facebook sur le comportement d'exposition de soi chez l'adolescent (Mercklé, 2016)[77].

Deux profils Facebook avaient été créés : le premier, témoin, est demeuré inchangé, tandis que le second, cobaye, avait été « enrichi » du dévoilement d'informations personnelles, d'expression de préférences et de goûts, d'une stylisation de soi, d'ajouts de photographies, avec une neutralisation des options de protection de la vie privée.

L'expérience montre que les actions sur le profil cobaye ont directement conduit à accroître la taille du réseau personnel mais aussi le renforcement des liens, en intensité et en multiplexité.

Selon Mercklé, cette expérience « *témoigne ainsi des interactions complexes à l'œuvre dans la construction des identités culturelles en ligne : le réseau grandit avec l'exposition de soi, mais, en retour les préférences affichées évoluent sous l'influence des interactions qu'elles suscitent avec les amis* ».

Ainsi, l'outil numérique échappe d'une certaine manière au contrôle de l'adolescent incité, sinon contraint, de s'exposer pour maintenir et développer son réseau.

6) Un nouveau lieu de sociabilité

Être connecté sur les réseaux sociaux est une quasi obligation. Tous l'utilisent car estiment que c'est un bon moyen d'être en contact avec les gens.

[77] Mercklé, P. (2016). *La sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte. P 92

« Si tu n'y es pas, tu risques de rater des soirées auxquelles tu aurais pu aller » (Twenge, 2018)[78]

Certains adolescents reconnaissent moins sortir : « *ma génération a perdu tout intérêt pour les rencontres. On ne se voit pas en personne ; on se contente de s'écrire en restant chez so*i ».

Même quand ils voient leurs amis, ils apprécient parfois le fait qu'envoyer un message puisse les aider à éviter des échanges sociaux potentiellement gênants. Ainsi quand ils arrivent chez un ami, au lieu de sonner à la porte et de se retrouver face à ses parents ou ses colocataires, ils envoient un message disant qu'ils sont arrivés. Ils se retrouvent alors à l'extérieur, toute interaction superflue ayant été évitée (Twenge, 2018)[79].

Sur les réseaux sociaux, les adolescents partagent une culture numérique.
Plusieurs auteurs s'intéressent à ce qui caractérise cette culture.
Monique Dagnaud évoque une « Génération lol »[80] et souligne que deux acronymes, en particulier, nés dans la sémantique du net apparaissent comme des marqueurs culturels : le lol et le lulz.
Le premier, le lol, qui vient de l'anglais « laughing out loud » que l'on peut traduire littéralement par « rire à gorge déployée » et qui se traduit par mdr (mort de rire) sur les réseaux francophones, est relativement bon enfant. Il ponctue les conversations sur les réseaux et annonce l'intention de déclencher un rire. Il est le marqueur d'une espièglerie qui consiste à ne rien prendre au sérieux, à tourner les faits et les personnes en dérision. Il implique aussi une bonne dose d'autodérision. Il est également un marqueur de sociabilité, une frontière entre les inclus et les exclus comme un langage en soi que seuls les initiés maîtrisent, peuvent connaître, comprendre et apprécier.
Le second, le lulz, peut presque se définir comme la variante négative du lol et signifie « rire aux dépens d'autrui ». Lulz est, à l'origine, le nom d'un groupe de hackers, se faisant appeler « Lulz security », responsable de plusieurs intrusions informatiques, de vol de données et de corruptions de comptes, en 2011.

Enfin, le « mème » n'a pas de définition exacte mais le principe est généralement un montage photo ou vidéo, lancé sur le web en vue de susciter une hilarité générale, de créer une perturbation, de déclencher une tempête virale dans le but de faire surgir un symbole ou un signe de reconnaissance qui ralliera une communauté de rieurs et de commentateurs. (Dagnaud, 2013)[81].

[78] Twenge, Jean M. (2018). *Génération Internet : Comment les écrans rendent nos ados immatures et déprimés*. Wavre, Belgique: Mardaga. P86
[79] Twenge, Jean M. (2018). *Génération Internet : Comment les écrans rendent nos ados immatures et déprimés*. Wavre, Belgique: Mardaga. P106
[80] Dagnaud, M. (2013). *Génération Y : Les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion*. Paris : Les Presses de Sciences Po.
[81] Dagnaud, M. (2013). *Génération Y : Les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion*. Paris : Les Presses de Sciences Po.

7) Un nouvel espace de conduites à risque

Les réseaux sociaux numériques permettent à l'adolescent, nous l'avons vu, de dessiner les contours d'une vie virtuelle en combinant de multiples identités et s'exposant, parfois un peu trop, dans un espace qui paraît sans danger.

Les réseaux sociaux sont toutefois également un véhicule d'expression de conduites à risque, à savoir d'actions pouvant avoir des conséquences réelles sur la construction identitaire, la santé et la vie de l'adolescent.

La conduite à risque est quelque chose d'indispensable à la construction de soi chez l'adolescent. A la notion de conduite à risque, Zimermann préfère plutôt les termes moins connotés de conduites « exploratoires » ou « expérimentales » (Zimmermann, 2017)[82] car certaines prises de risque sont utiles, voire indispensables à la découverte de soi.

Les réseaux sociaux numériques ne sont pas à l'origine de ce phénomène comportemental propre à l'adolescence, mais favorisent le partage des conduites exploratoires avec ses pairs et, en conséquence, les encouragent.

Ces conduites sur les réseaux participent d'un sentiment d'appartenance à un groupe et d'une mise en scène de soi.

Rien d'inquiétant lorsqu'il s'agit de jeux et défis inoffensifs, voire humoristiques, tel le « harlem shake » qui invite les internautes à danser ensemble sur une musique. Il s'agit au contraire de nouveaux usages intéressants de cohésion sociale.

D'autres pratiques, malheureusement, comportent des risques parfois sérieux pour la santé. Trois exemples :

- Le « Shell on challenge » consiste à se filmer consommant un aliment avec son emballage de la banane avec la peau jusqu'au gâteau industriel avec son plastique.
- Le « Tide pods challenge » propose d'avaler des capsules de lessive liquide ; il a conduit à 140 cas d'empoisonnement aux Etats-Unis.
- Le « Momo challenge » ou le « blue whale challenge » incitent les participants à relever des défis de plus en plus dangereux les poussant jusqu'au suicide. Il a provoqué le décès de plusieurs adolescents dans le monde dont un en France.

[82] Grégoire Zimmermann *et al.*, « Conduites à risque à l'adolescence : manifestations typiques de construction de l'identité ? », Enfance 2017/2 (N° 2), P247.

Afin d'identifier quels adolescents sont plus propices que les autres à ces conduites, il convient de se référer à une typologie de quatre statuts identitaires (Achevé, Moratoire, Forclos et Diffus) qui a été établie à partir de l'analyse de deux processus : l'exploration et l'engagement.

Le processus d'exploration est l'élément moteur de la construction identitaire (« *Qui suis-je ?* », « *Qu'est-ce que je souhaite devenir ?* »), tandis que l'engagement est plutôt la ligne de conduite (ex : valeurs, rôles, croyances d'ordre professionnel, idéologique, relationnel) (Zimmermann, 2017)[83].

Une étude (Jones & Hartmann, 1988)[84] a été menée afin d'apprécier le lien entre le type de statut identitaire de l'adolescent et la nature de son engagement dans la conduite exploratoire. Ainsi, des adolescents avec un statut identitaire diffus (caractérisé par une absence d'engagement et un faible degré ou une absence d'exploration) rapporteraient beaucoup plus fréquemment des consommations d'alcool, tabac, cannabis et cocaïne que leurs homologues caractérisés par un autre statut identitaire.

Zimmermann conclut de l'ensemble des études menées que « *l'engagement répété dans des conduites à risques plus dangereuses et extrêmes peut être le signe de difficultés dans la construction de l'identité ou l'indice d'une impossibilité à entamer un travail identitaire.* ».[85]

Dans la même ligne, une étude récente (Aksha M Memo, 2015) réalisée par l'Université du Texas[86] a mis en évidence que les adolescents ayant des désordres psychologiques utilisent les réseaux sociaux pour partager leur mal-être et y chercher du soutien. Les réponses obtenues leur seraient davantage préjudiciables dans de nombreux cas et le nombre de scarifications et de suicides serait plus important parmi ceux présentant des désordres et fréquentant le plus activement les réseaux sociaux.

Il convient bien entendu de ne pas assimiler ces pratiques à risques inutiles, auxquels recourent ces adolescents, aux pratiques véritablement exploratoires, à savoir celles qui « *ne deviennent pas une fin en soi et restent des formes vitales de transgression, de conduites d'essai et d'erreur qui permettent aux adolescents de se définir* » (Zimmermann, 2017)[87].

---

[83] Grégoire Zimmermann *et al.*, « Conduites à risque à l'adolescence : manifestations typiques de construction de l'identité ? », Enfance 2017/2 (N° 2), P248.

[84] Jones R. M., & Hartmann B. R. (1988). Ego identity: Developmental differences and experimental substance use among adolescents. *Journal of Adolescence*, 11, 347–360. doi:10.1016/s0140-1971(88)80034-4 https://doi-org.sirius.parisdescartes.fr/10.1016/S0140-1971(88)80034-4

[85] Grégoire Zimmermann *et al.*, « Conduites à risque à l'adolescence : manifestations typiques de construction de l'identité ? », Enfance 2017/2 (N° 2), P251.

[86] AKSHA M MEMO, A. M. (2015). *THE ROLE OF ONLINE SOCIAL NETWORKING ON DELIBERATE SELF-HARM AND SUICIDALITY IN ADOLESCENTS: A SYSTEMATIZED REVIEW OF LITERATURE*. Consulté à l'adresse https://media.proquest.com/media/pq/classic/doc/4325830957/fmt/ai/rep/NPDF?_s=%2Br0emlvBEJuujQG7I2060w6kk7s%3D (consulté le 17/02/2020)

[87] Grégoire Zimmermann *et al.*, « Conduites à risque à l'adolescence : manifestations typiques de construction de l'identité ? », Enfance 2017/2 (N° 2), P251.

Ces premières études démontreraient cependant qu'il existe bien un effet amplificateur des réseaux sociaux numériques concernant les pratiques dangereuses à l'égard des adolescents les plus fragiles, à savoir ceux qui présentent le plus de difficultés de construction identitaire. Ces derniers ne doivent pas rester seuls dans leur usage des réseaux sociaux numériques.

8) Le cyber-harcèlement

De tous temps, de nombreux « surnoms » ont désigné ceux qui présentent une différence réelle ou supposée qui attire l'attention et induit un mouvement de répulsion. Le « cassos » (pour cas social), le « bolos » (verlan de lobotomisé), le « shlag » (synonyme de clochard) est la victime de violences répétées, de harcèlement. Ces brimades ont aussi cours sur internet et sur les réseaux sociaux en particulier.

« Et on les croise à la pelle, les voyous virtuels
Les petites ont 13 piges, veulent déjà être sensuelles
Les murs n'ont plus d'oreilles ils ont Bluetooth ADSL
Et on joue au jeu de celui qui sera le plus cruel
Les commentaires appellent au secours, parfois les mots sont des larmes
Les claviers ça tire, les ordis sont des armes »[88] (Bruel, 2012)

L'impact du cyber-harcèlement est souvent plus grave que celui du harcèlement car la victime est seule face à son écran. Dans le cas de harcèlement « en face à face », dès qu'elle n'est plus en contact avec son agresseur, elle peut souffler un peu. Dans le cas du cyber-harcèlement, le sentiment d'insécurité est permanent et la victime n'a jamais de répit. La technologie devient alors au service du pire.

« *Les spécificités de la violence au moyen d'outils électroniques de communication sont la possibilité de diffuser à une vaste audience en quelques secondes pouvant ainsi rendre les diffamations, les humiliations publiques, l'anonymat plus importants, une plus grande facilité à échapper au contrôle des adultes qui ne sont pas toujours éduqués aux pratiques numériques, la possibilité d'usurpation d'identité, la difficulté d'arrêter la diffusion de contenus indésirés même si la mobilisation, notamment au niveau des réseaux sociaux est maintenant plus forte et organisée. Chez les agresseurs, le sentiment d'impunité est plus fort, leur niveau*

[88] patrickbruelVEVO. (2014). *Patrick Bruel - Maux d'enfants (Clip officiel) ft. La Fouine* [Fichier vidéo]. Consulté à l'adresse https://www.youtube.com/watch?v=YBubRfFUsNA (consulté le 04/03/2020)

d'empathie avec la ou les victimes est plus faible car ils sont éloignés des réactions de celles-ci » (Blaya, 2013)[89].

Le cyber-harcèlement génère de lourds traumatismes. Les répercussions sur la santé physique et psychique sont multiples et loin d'être anodines : absentéisme, déscolarisation, désocialisation, repli sur soi, phobies, anxiété, dépression, conduites auto-agressives, suicide. Dans tous les cas, la souffrance, l'angoisse et la détresse sont présentes.
Les victimes sont dans un grand état de vulnérabilité, isolées, jusqu'à la destruction parfois.

Les agressions répétées sur Internet sont de véritables attaques de l'identité. Certaines victimes développent un sentiment de honte voire même de culpabilité pensant que c'est de leur faute si elles sont victimes.

Les actions d'intervention et de prévention de la cyber-violence sont de différentes natures. Une partie d'entre elles reposent sur la criminalisation des faits. Il est également important de prévoir une prise en charge réparatrice des victimes et des auteurs.
Enfin, la prévention passe par des programmes d'éducation à une utilisation raisonnée et raisonnable d'internet et des réseaux sociaux afin de former des cyber-citoyens responsables. Une éducation à l'utilisation des réseaux sociaux s'est construite au fur et à mesure de la compréhension de l'influence de ces nouveaux outils numériques sur la construction identitaire de l'adolescent.

C. L'éducation à l'utilisation des réseaux sociaux

1) La famille à l'heure de la connectivité et des réseaux sociaux

a) Vers l'indépendance sans la solitude

Alors qu'on a longtemps défini l'entrée dans l'âge adulte comme la capacité à vivre de façon autonome, les réflexions sur l'autonomie prennent un sens différent avec l'usage des nouveaux outils numériques.

[89] Blaya, C. (2013). 2 - Nature et prévalence de la cyberviolence et du cyber-harcèlement. Dans : , C. Blaya, *Les ados dans le cyberespace: Prises de risque et cyberviolence* (pp. 47-138). Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur.

Avant que les portables ne soient des objets de la vie courante, les adolescents devaient passer par quelques rites initiatiques parmi lesquels figurait la première fois où le jeune devait se débrouiller seul dans l'espace urbain, dans une sortie, voire même pour aller à l'école et qu'il n'avait aucun moyen de se dérober à ses craintes.

Le portable est aujourd'hui donné par les parents comme un objet de sécurité. Où qu'il soit, l'enfant peut appeler et est joignable. L'enfant y trouve, quant à lui, un moyen de « gérer » sa solitude.

Selon Turkle[90], notre relation à l'idée d'autonomie psychique est en pleine évolution, car il ressort de ses observations de nouveaux usages relationnels. Ainsi, un adolescent qui envoie quinze textos par jour à ses parents n'a rien d'exceptionnel. L'outil numérique assure un lien quasi instantané avec ses proches au prix d'un élément essentiel de construction identitaire qui demeure cette pause, ce « terrain de jeux » où il se retrouve seul avec ses choix.

Ainsi, les outils et réseaux numériques encouragent la prise d'indépendance en ce sens que les enfants ont davantage de liberté lorsqu'ils ont un téléphone portable tout en l'inhibant puisqu'ils sont finalement toujours liés à leurs parents et jamais réellement seuls.

b) Les défis du cyber-parent

Si on interroge l'utilisation des réseaux chez les jeunes, on se pose nécessairement la question de savoir ce que c'est d'être un cyber-parent, en mesure de contrôler les usages numériques de son enfant afin de le protéger tout en respectant sa vie privée.

Le centre canadien de protection de l'enfance propose par exemple une application[91] permettant aux parents de suivre l'évolution du numérique et de s'informer des risques afin de protéger ses enfants.

Mais, se pose d'abord la question de la fracture numérique précédemment évoquée qui est également bien souvent d'ordre générationnel et intrafamilial tant sur le plan des compétences techniques que de la compréhension et de la connaissance des codes et des usages des réseaux sociaux numériques.

[90] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble: De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE. P283.
[91] https://parentscyberavertis.ca/app/fr/ (consulté le 17/02/2020)

En France, le Centre pour l'Éducation aux Médias et à l'information (CLEMI)[92] et le réseau Canopé[93] se sont associés pour éditer « *le guide pratique de la famille tout-écran* » en version papier, également accessible et téléchargeable gratuitement en version numérique sur leurs sites respectifs.

Ce guide, à placer entre toutes les mains, démonte certaines idées reçues telles que la croyance selon laquelle les « *digital Natives* » n'ont besoin de personne pour s'informer. « Muscler » l'esprit critique, comment réagir face aux théories du complot, comment savoir à qui faire confiance sur internet, comprendre le ciblage publicitaire, …ce guide aborde plusieurs sujets clés que le cyber-parent aurait intérêt à s'approprier pour apprendre lui-même à ses enfants à s'informer à l'ère des nouveaux outils du numérique.

Un chapitre entier de ce guide indique par ailleurs comment conseiller ses enfants sur l'usage des réseaux sociaux.

> « *Demandez à vos générations Z* de mettre leurs réseaux à contribution pour trouver des recettes de pâtes originales pour la semaine, proposez-leur de dénicher des nouvelles idées de déco sur Pinterest, chargez-les d'organiser une synthèse des meilleurs forfaits internet en vue de trouver le plus adapté, mettez-les au défi de faire les courses en ligne pour toute la famille, demandez-leur de repérer des tutoriels YouTube pour ranger leur chambre de façon optimale... Bref, vous voyez l'esprit ?* »

Il s'agit ainsi de faire de ces nouveaux usages numériques une opportunité pour créer du lien en transformant le temps écrans en un temps complice et non plus en un temps de conflit et en défrichant ces terrains vagues que peuvent encore être les médias sociaux. Le guide invite le cyber-parent à reprendre son rôle d'éducateur en devenant un accompagnateur de première classe.

On comprend ainsi le paradoxe : alors que la proximité spatiale n'est plus nécessairement synonyme de proximité relationnelle, partager les mêmes usages numériques réintroduit une relation de proximité parfois perdue.

2) Internet : un domaine réglementé ?

Bien que l'amplitude supranationale d'internet et des réseaux sociaux empêche parfois - souvent - les droits étatiques de s'exercer pleinement (par exemple en matière d'optimisation fiscale), il ne s'agit nullement d'une zone de non-droit ; les utilisateurs y ont des droits et des

[92] https://www.clemi.fr/fr/guide-famille/guide-pratique-la-famille-tout-ecran-1.html (consulté le 17/02/2020)
[93] https://www.reseau-canope.fr/notice/guide-pratique-la-famille-tout-ecran_21530.html (consulté le 17/02/2020)

obligations. Nous nous intéresserons essentiellement aux droits protégeant les personnes et leurs œuvres.

On constate que, le plus souvent, les règles traditionnelles du droit positif, principalement les droits fondamentaux, s'appliquent également sur internet et sont d'autant plus efficaces qu'elles sont valables partout et en tout temps.

Une revue de la réglementation nous permet de classifier les droits et devoirs des internautes en quelques grands ensembles :

a) La liberté d'expression : peut-on tout dire sur Internet ?

La liberté d'expression est un droit fondamental mais pas absolu. Consacrée, en 1789, à la Révolution par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC), elle prévoit que « *la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi* ».

Il ne s'agit donc pas d'une liberté absolue ; elle est limitée par l'article 4 de la DDHC : « *la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi* ».

C'est l'article 1 de loi 86-1037 du 30 septembre 1986[94] relative à la liberté de communication (appelée Loi Léotard) qui précise l'expression sur internet : « *La communication au public par voie électronique est libre. L'exercice de cette liberté ne peut être limité que dans la mesure requise, d'une part, par le respect de la dignité de la personne humaine, de la liberté et de la propriété d'autrui, du caractère pluraliste de l'expression des courants de pensée et d'opinion et, d'autre part, par la protection de l'enfance et de l'adolescence, par la sauvegarde de l'ordre public, par les besoins de la défense nationale […]* ».

La loi du 29 juillet 1881[95] sur la liberté de la presse précise les règles à respecter pour tout support de publication y compris « *tout moyen de communication par voie électronique* » c'est à dire Internet (courriel, site web, …).
L'article 29 de cette loi définit précisément les délits d'injure (toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait) et de diffamation (toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé).

[94] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006068930 (consulté le 18/02/2020)
[95] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006070722 (consulté le 18/02/2020)

L'article 24 définit également le délit d'incitation à la discrimination ou à la haine en raison d'une appartenance à une ethnie, une race, une orientation sexuelle ou du fait d'un handicap, le délit d'apologie de crime de guerre ou de crime contre l'humanité, le terrorisme.

b) La protection de la vie privée

La loi 70-643[96] du 17 juillet 1970 tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens insère dans le code civil un article 9 qui dispose que « *chacun a droit au respect de sa vie privée* », la notion de respect recouvrant tout à la fois celle d'intimité (la légitimité de l'existence d'une sphère réservée, qui échappe à toute immixtion extérieure) et celle d'autonomie (« *le droit pour une personne d'être libre de mener sa propre existence comme elle l'entend avec un minimum d'ingérences de l'extérieur* »).

La décision du conseil constitutionnel DC 99-416[97] du 23 juillet 1999 reconnaît expressément que le respect de la vie privée découle implicitement du principe constitutionnel plus large de liberté individuelle.

Le concept de vie privée peut englober aussi bien le droit à l'intimité, le secret des correspondances écrites, téléphoniques et électroniques, que la protection contre l'informatique et le droit à l'image.

c) La protection des données personnelles

Le Règlement Général de la Protection des Données 2016/679[98] (« RGPD ») du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données devenu obligatoire en France ainsi que dans les autres États membres le 25 mai 2018, est un cadre européen dont l'objectif est :

1. d'établir des règles relatives à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et des règles relatives à la libre circulation de ces données ;
2. de protéger les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques, et en particulier leur droit à la protection des données à caractère personnel.

De ce règlement, découlent notamment les principes suivants :

[96] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000693897 (consulté le 18/02/2020)
[97] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000744865&categorieLien=id (consulté le 18/02/2020)
[98] https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees (consulté le 18/02/2020)

1. toute personne doit être informée que les données la concernant vont faire l'objet d'un traitement et que ce traitement ne peut avoir lieu sans son consentement (consentement exprès obligatoire);
2. toute personne a un droit de faire effacer, rectifier ou compléter les données la concernant (droit à l'oubli et de rectification);
3. toute personne doit être informée de la finalité du traitement de ses données ; elles ne peuvent être utilisées ensuite pour une autre finalité sans un nouveau consentement (principe de limitation de l'usage de la donnée);
4. les données ne peuvent être conservées que pendant la durée nécessaire à la finalité du traitement pour laquelle le consentement a été donné (principe de suppression automatique des données);
5. certaines données sensibles (origine raciale, opinions politiques, philosophiques ou religieuses, santé, sexualité, condamnations pénales, etc.) font l'objet de mesures particulières de protection, tel que le recours obligatoire à des études d'impact préalable à tout nouveau traitement, et ne peuvent être traitées sans l'autorisation préalable de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Beaucoup de ces principes existaient déjà auparavant dans le cadre de la loi Informatique et Liberté de 1978 qui a été mise à jour à partir de ce règlement. Ce dernier, conçu initialement afin de cibler les GAFAM[99], touche finalement tous les opérateurs économiques. Même s'il est encore tôt pour mesurer son efficacité, il connaît un « succès » retentissant concernant les actions de mise en conformité entreprises, car il a introduit un niveau de sanction particulièrement dissuasif en cas de non-respect des obligations et des interdictions prévues.

La loi 2018-493[100] du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles fixe la majorité numérique à 15 ans ; l'article 23 précise par ailleurs que « *lorsque les données à caractère personnel sont collectées auprès d'un mineur de moins de quinze ans, le responsable de traitement transmet au mineur les informations mentionnées au I du présent article dans un langage clair et facilement accessible* ». Cela signifie qu'en deçà de 15 ans, l'inscription sur un réseau social nécessite le double consentement des représentants légaux et du mineur et que le mineur devra recevoir les informations éclairant le consentement dans un langage qu'il puisse comprendre.

Cependant, malgré les différentes annonces et déclarations de bonne intention, il apparaît que les principaux réseaux sociaux ne s'assurent pas encore réellement du respect de cette loi et ne se donne les moyens de contrôle pour la faire respecter. Le simple fait de changer l'année de naissance à l'inscription suffit à la valider. Le cyber-parent évoqué précédemment

[99] GAFAM est l'acronyme de Google Apple Facebook Amazon et Microsoft.
[100] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037085952&categorieLien=id (consulté le 19/02/2020)

aura conscience de cette faille et tentera d'accompagner au mieux, en sa présence, l'inscription de son enfant plutôt qu'elle ne s'opère quand même, mais à son insu.

Plus généralement, il est intéressant de s'interroger sur la notion de responsabilité, celle de chaque personne qui publie du contenu sur internet, mais également celle qui diffuse et donne de la visibilité à des contenus déjà présents. Bien souvent, l'adolescent n'a pas conscience des « seconds » usages des informations qu'il publie dans un contexte précis et de sa perte totale de maitrise de leur diffusion. Les droits à l'oubli et à l'effacement, prévues à des fins de protection de ses données personnelles, sont encore d'une mise en œuvre fragile et rien ne vaut la prudence d'une diffusion initiale mesurée et réfléchie comme nous allons le voir afin de préserver son e-réputation.

d) La lutte contre le cyber-harcèlement

○ L'insertion du cyber-harcèlement dans le code pénal

Le cyber-harcèlement est une notion relativement récente en droit ; elle fait son apparition en 2014 dans le code pénal.

Un amendement n°CL179[101] est présenté à l'Assemblée nationale par M. Denaja, rapporteur, dans le cadre du vote de la loi 2014-873[102] du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. L'exposé des motifs explicite que le code pénal ne reconnaît alors que trois formes de harcèlement : le harcèlement sexuel, le harcèlement moral et le harcèlement au sein du couple et précise que « *d'autres formes de harcèlement existent, notamment en milieu scolaire, […] avec le développement des nouvelles technologies* ».
Suite à l'adoption de cet amendement, l'article 41 de la loi 2014-873 créée l'article 222-33-2-2 du code pénal :

> *« Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail.*
>
> *Les faits mentionnés au premier alinéa sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende :*
> *1° Lorsqu'ils ont causé une incapacité totale de travail supérieure à huit jours ;*

[101] http://www2.assemblee-nationale.fr/user_download/09/IRrIYvDMmpc3PrV-1.pdf (consulté le 28/02/2020)
[102] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=443D202B303EB25D2C1CB6500F678C61.tplgfr33s_2?cidTexte=JORFTEXT000029330832&dateTexte=29990101 (consulté le 28/02/2020)

2° Lorsqu'ils ont été commis sur un mineur de quinze ans ;
3° Lorsqu'ils ont été commis sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de leur auteur ;
*4° **Lorsqu'ils ont été commis par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne**.*

Les faits mentionnés au premier alinéa sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende lorsqu'ils sont commis dans deux des circonstances mentionnées aux 1° à 4°. »

On perçoit ici un certain retard du législateur au regard des technologies actuelles qui ne répondent pas nécessairement à la définition de « service de communication en ligne ».
Fort de cette analyse, l'article 222-33-2-2 du code pénal a opportunément été une nouvelle fois « mis à jour » par les articles 11 et 13 de la loi 2018-703[103] du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Ainsi, après les mots « *services de communication en ligne* », ont été ajoutés les mots « *ou par le biais d'un support numérique ou électronique.* » qui permettent, par leur généralité, d'englober l'ensemble des réseaux sociaux numériques actuelles.
L'exposé sommaire de l'amendement n° 239[104] présenté le 11 mai 2018 à l'Assemblée nationale qui a conduit à cette évolution précise que « *cet amendement vise à […] répondre aux cas de « raids numériques » particulièrement utilisés dans le contexte de harcèlement scolaire. En effet, le harcèlement peut se trouver rapidement démultiplié par l'utilisation de moyens numériques : plateformes, réseaux sociaux, blogs, messageries instantanées, courriers électroniques...* ».

- **La lutte contre le cyber-harcèlement en milieu scolaire**

Pour définir le cyber-harcèlement sur son site dédié à la lutte contre le harcèlement « Non au harcèlement »[105], le Ministère de l'Éducation nationale reprend la définition issue des travaux de Pamela K. Smith[106] et de ses collègues « *un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule »* (Smith, et al., 2008).

[103] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037284450&categorieLien=id (consulté le 28/02/2020)
[104] http://www2.assemblee-nationale.fr/user_download/09/K1sJJ6n8yisTA0p-1.pdf (consulté le 28/02/2020)
[105] https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/que-faire/quest-ce-que-le-cyberharcelement/ (consulté le 28/02/2020)
[106] Smith, P.K., Mahdavi, J., Carvalho, M., Fisher, S., Russell, S., & Tippett, N. (2008). Cyberbullying : Its nature and impact in secondary school pupils. *Journal of Child Psychology & Psychiatry*, 49(4), 376-385.

L'institution prend rapidement la mesure d'un phénomène qui se développe en même temps que les nouvelles technologies.

Sous l'impulsion de l'observatoire national de la violence à l'école, longtemps placé sous la direction d'Eric Debarbieux, elle met à disposition de l'ensemble de la communauté éducative des ressources dont un site dédié « Non au harcèlement »[107] permettant le traitement des cas se présentant dans les établissements scolaires que l'on soit victime, professionnel de d'éducation nationale, témoin, parent ou même auteur. Les actions menées dans le cadre des écoles, collèges et lycées sont renforcées par un tissu associatif particulièrement dense intervenant tant dans le domaine préventif que dans le domaine curatif.

De nombreuses formations sont proposées, notamment par le réseau Canopé[108], à destination du plus grand nombre.

Enfin, des actions éducatives ont été institutionnalisées. Parmi elles, on trouve des campagnes de sensibilisation mais également des concours audiovisuels primant des films réalisés par les établissements scolaires[109].

e) La protection des droits de propriété intellectuelle

Un usage d'Internet impose également de respecter les droits d'auteur. Les œuvres de l'esprit (dont les compositions musicales, les séquences animées d'images, les dessins) sont définies par l'article L112-2[110] du code de propriété intellectuelle. Cela signifie qu'un internaute qui souhaite publier des photos, des textes, des images, télécharger ou mettre en ligne des vidéos ou des musiques, … peut le faire en respectant les règles de la propriété intellectuelle (s'agit-il d'un contenu libre droit ? L'auteur autorise-t-il la diffusion du média avec la référence du « copyright » ?, etc.).

La Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (HADOPI) a été créée en 2009 pour lutter en particulier contre le téléchargement pirate et pour sanctionner les infractions à l'obligation, pour l'abonné à internet, de veiller à ce qu'aucune contrefaçon d'œuvre ne soit effectuée à partir de son accès internet.

---

[107] https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/que-faire/ (consulté le 04/03/2020)
[108] https://www.reseau-canope.fr/service/cyberharcelement-en-milieu-scolaire-etat-des-lieux-mecanisme-et-prevention.html (consulté le 04/03/2020)
[109] https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/concours-non-au-harcelement/ (consulté le 04/03/2020)
[110] https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006278875&cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=20200219&oldAction=rechCodeArticle&fastReqId=1662235139&nbResultRech=1 (consulté le 19/02/2020)

L'ensemble de ces textes doit inciter à la prudence à deux égards :

1. les jeunes doivent à la fois être vigilants aux données qu'ils déposent sur eux et sur les autres lors de leurs publications sur les réseaux sociaux et à l'utilisation qui pourra en être faite à plus ou moins long terme ainsi qu'à ce qu'ils utilisent ou téléchargent sur internet ;
2. les équipes pédagogiques et éducatives et la Direction des établissements scolaires quant à elles, doivent assurer la protection des données personnelles des élèves et ont également un rôle d'éducation à une utilisation raisonnable et raisonnée de ces outils dans le respect du cadre légal.

3) L'e-réputation sur Internet

Au fil de la participation à des forums et des publications, en construisant son « mur », sa page, en postant ses tweets, ses likes, … chaque internaute qui ne se cache pas derrière un avatar ou une ultime identité virtuelle, construit peu à peu une image de lui qui devient sa réputation sur internet.

Cette image est également façonnée indépendamment de son contrôle, par les publications d'autres personnes à son sujet, que ce soient ses relations personnelles ou professionnelles sur les réseaux sociaux mais également des articles de presse, des comptes rendus professionnels, des résultats sportifs, …
Internet a une durée de mémoire illimitée et la réputation d'une personne a toutes les chances de la suivre toute sa vie. Le droit à l'oubli précédemment évoqué n'est pas encore pleinement assuré par les outils numériques. Et quand bien même la technologie et les processus d'effacement seraient en place et pleinement opérationnels, il n'est pas toujours possible de réparer les effets dévastateurs d'une atteinte à la réputation d'une personne.

Par ailleurs, même la conservation d'informations anodines et des relations d'antan peuvent entraver la construction identitaire de l'adolescent qui a besoin, parfois, de « repartir de zéro ». Cet empêchement revisite l'impact de la relation dans le temps. Un « pour toujours » qui selon Turkle génère de l'anxiété. Ainsi, Sanjay, seize ans, se demande s'il écrira à son tour toujours sur les murs de ses amis quand il sera adulte : « *C'est la première fois que les gens peuvent rester en contact toute leur vie. Pourtant, c'était une bonne chose qu'ils puissent oublier leurs amis de lycée et passer à autre chose* »[111].

Pour de multiples raisons, il apparaît donc essentiel de se préoccuper très tôt de la bonne tenue de son e-réputation.

[111] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble: De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE. P402.

Le Guide pratique de la famille Tout-écran[112] rappelle quelques règles de bon sens qui démontrent cette prise de conscience du risque lié à l'e-réputation :

- **Twitter** : *« Même un tweet supprimé peut laisser des traces et être diffusé (via une capture d'écran). »*
- **Snapchat** : *« Tes photos ne s'effacent pas vraiment (captures d'écran possibles, même si tu es prévenu quand cela arrive). Pense à respecter l'accord de la personne dont tu souhaites partager la photo ou la vidéo, choisis bien qui peut voir tes photos/vidéos dans une story ("histoire", série de photos et de vidéos accessibles durant 24 heures).»*
- **Instagram** : *« Pense à rendre privées ou à limiter l'accès à tes photos et vidéos si tu ne souhaites pas qu'elles soient vues par n'importe qui. Si une personne te dérange, tu peux la bloquer pour qu'elle ne te montre pas des images que tu ne veux pas voir. Ce que tu partages, c'est ton image ! Tu en es responsable. N'hésite pas à supprimer les photos et vidéos qui ne donnent pas une bonne image de toi ou de tes amis. »*
- **Youtube** : *« Pour filtrer les vidéos indésirables, demande à tes parents de régler les paramètres (support. google.com/youtube/answer/2802272). Tu peux effacer une vidéo que tu as postée et que tu regrettes, signaler une vidéo que tu trouves choquante ou encore supprimer les commentaires sur ta chaîne avant qu'ils ne soient postés ou après. »*

Beaucoup de services en ligne sont gratuits et il est important de sensibiliser l'adolescent sur la finalité de ces services et sur le fait qu'il est, par ses usages et ses données, le *« produit »* de cette nouvelle économie. Ces services gratuits sont en fait payés par la monétisation, notamment publicitaire, des données personnelles des utilisateurs et des visiteurs. Le modèle économique des GAFAM, principaux propriétaires des nouveaux outils numériques, repose en grande partie sur l'appropriation et la réutilisation des données personnelles, anonymes ou non, que l'on nomme la DATA.

Si Internet et l'ensemble des outils numériques ne sont pas finalement cette zone de non-droit que l'on perçoit souvent et demeurent astreint à certaines règles, parfois pénalement sanctionnées, ils demeurent néanmoins un espace de danger particulier pour les adolescents qui en sont les principaux contributeurs et utilisateurs. Il était donc essentiel d'informer et d'accompagner, d'éduquer les plus jeunes à l'utilisation des réseaux sociaux. Le Ministère de l'Éducation nationale a prévu et développé des instances de réflexions et des modules d'enseignement des bonnes pratiques de l'utilisation d'internet au sein des établissements scolaires.

[112] https://www.clemi.fr/fr/guide-famille/guide-pratique-la-famille-tout-ecran-1.html (consulté le 17/02/2020)

4) Internet, les réseaux sociaux et le cadre institutionnel de l'éducation nationale

a) Du Ministère de l'Éducation nationale à la salle de classe

Deux grands axes de développement se dégagent des réflexions du Ministère de l'Éducation nationale concernant le numérique et les nouvelles technologies.

Le premier axe a pour objectif de mieux utiliser les ressources et données numériques au bénéfice de l'élaboration de stratégies et du pilotage au quotidien. Le ministère produit aujourd'hui énormément de données dans le cadre d'évaluations nationales. La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) exerce ses compétences d'évaluation et de mesure de la performance dans les domaines de l'éducation et de la formation. Elle contribue à l'évaluation des politiques conduites par le ministère**.**

Le deuxième axe, qui nous intéresse plus particulièrement, est celui d'enseigner et d'éduquer au XXIème siècle, ère du numérique.

L'article 4 de la loi 2013-595[113] du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République modifie l'article L111-2[114] du code de l'éducation et précise que « *la formation scolaire […] développe les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication* ».

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) est instaurée par l'article 53 de cette même loi qui en énonce la finalité : « *l'éducation aux médias, notamment numériques, initie les élèves à l'usage raisonné des différents types de médias et les sensibilise aux enjeux sociétaux et de connaissance qui sont liés à cet usage* ».

La volonté de former les élèves à une utilisation responsable des médias se décline à différents niveaux de l'institution :

Au niveau ministériel, le CLEMI[115] (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information), service du Réseau Canopé, opérateur du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

[113] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=ADB5565F6F43F52C76027EADC0513EE9.tplgfr35s_3?cidTexte=JORFTEXT000027677984&idArticle=&categorieLien=id (consulté le 20/02/2020)

[114] https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=ADB5565F6F43F52C76027EADC0513EE9.tplgfr35s_3?idArticle=LEGIARTI000038901837&cidTexte=LEGITEXT000006071191&categorieLien=id&dateTexte= (consulté le 20/02/2020)

[115] https://www.clemi.fr/fr.html (consulté le 20/02/2020)

est chargé de l'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) dans l'ensemble du système éducatif français.
Il fait le lien entre les politiques ministérielles et les acteurs locaux de l'éducation. Il a pour principaux objectifs de former les professionnels de l'éducation nationale, d'apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias pour se forger un esprit critique, quel que soit le média d'information ou de communication utilisé (presse écrite, audiovisuel, Internet, réseaux sociaux).

Il met à disposition des outils et des ressources pédagogiques tels que le Guide pratique « La Famille tout-écran » précédemment évoqué, et accompagne le développement de médias scolaires (web journal, web radio, site internet d'établissement, …).

Par le décret 2015-372[116] du 31 mars 2015, l'éducation aux réseaux sociaux apparaît dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C) en particulier dans le domaine 2 (les méthodes et outils pour apprendre) détaillé en annexe du décret : « *L'élève utilise les espaces collaboratifs et apprend à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres. Il comprend la différence entre sphères publique et privée. Il sait ce qu'est une identité numérique et est attentif aux traces qu'il laisse* ».

La formation à une utilisation responsable des médias et en particulier des réseaux sociaux fait également l'objet du programme d'EMI en cycle 4 (arrêté[117] du 9 novembre 2015 qui détaille le programme d'enseignement du cycle des approfondissements – cycle 4) : « *Pouvoir se référer aux règles de base du droit d'expression et de publication en particulier sur les réseaux* » ; elle est rattachée au domaine 3 du S4C (« La formation de la personne et du citoyen »).

Par ailleurs, ce lien entre les domaines 2 et 3 assure la transversalité de cette « éducation à ».

Le sujet est alors repris dans le programme d'Éducation Morale et Civique (EMC) qui propose les réseaux sociaux comme objet d'enseignement en classe de 1ère (annexe 2[118] - Programme d'enseignement moral et civique de première des voies générale et technologique de l'arrêté du 17 janvier 2019[119] paru au Bulletin Officiel Spécial du 22 janvier 2019) en particulier dans 2 axes :

[116] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030426718&categorieLien=id (consulté le 20/02/2020)
[117] https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717 (consulté le 20/02/2020)
[118] https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/84/8/spe572_annexe2_22-1_1063848.pdf (consulté le 20/02/2020)
[119] https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138115 (consulté le 20/02/2020)

- « *Axe 1 : Fondements et fragilités du lien social » : « Les réseaux sociaux et la fabrique de l'information : biais de confirmation, bulles de filtre ; surinformation et tri ; fiabilité et validation »*
- « *Axe 2 : Les recompositions du lien social » : « Les nouvelles formes de solidarités et d'engagements : Internet et les réseaux sociaux ; le mécanisme du participatif ; de l'association au collectif » ou encore « La recherche de nouveaux liens sociaux : clubs, associations, réseaux sociaux, communautés, universités populaires, réseaux d'entraide et bénévolat* »

Le sujet du numérique et des réseaux sociaux relève à la fois du domaine de la santé (conduites à risque, addictions) et de celui de la citoyenneté ; le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) a, de ce fait, toute légitimité à se l'approprier et à mettre en place des projets transversaux impliquant l'ensemble de la communauté éducative et ayant pour but de développer la cyber-citoyenneté.

Le cadre défini, l'organisation mise en place et les ressources mobilisées autour de la question numérique a pour but de permettre aux jeunes d'avoir une utilisation éclairée d'internet et des réseaux sociaux, en étant alertés des risques qui y sont associés.

Il s'agit également d'apprendre aux élèves à utiliser internet et les réseaux sociaux de façon responsable, dans un triple rôle de lecteur, de producteur et de diffuseur de contenus. Cet enseignement s'inscrit dans le nécessaire apprentissage du respect d'autrui, défini par le ministre de l'éducation nationale comme l'un des savoirs fondamentaux devant être acquis à l'école, aux côtés des autres savoirs que sont la lecture, l'écriture et le calcul.

b) La digitalisation de la communauté éducative

Au sein des établissements scolaires, le professeur documentaliste est la ressource clé dans l'éducation aux médias et à l'information. Ses missions font l'objet de la circulaire 2017-051[120] du 28 mars 2017. Elle le positionne comme l'« *enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias ».*

Cependant, l'EMI est transdisciplinaire et il apparaît dans le référentiel[121] de compétences de 2013 que les professeurs documentalistes partagent avec les enseignants et les conseillers principaux d'éducation (CPE).

La compétence n° 9, commune aux 3 corps de métier, est la suivante :

« Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

[120] https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733 (consulté le 20/02/2020)
[121] https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066 (consulté le 20/02/2020)

- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
- Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
- Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.
- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former ».

Pour les professeurs-documentalistes, il est précisé, dans la description de la compétence D1 qui leur est propre :

« D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Connaître les principaux éléments des théories de l'information et de la communication.
- Connaître la réglementation en matière d'usage des outils et des ressources numériques ; connaître le droit de l'information ainsi que les principes et les modalités de la protection des données personnelles et de la vie privée.
- Connaître les principaux concepts et analyses en sociologie des médias et de la culture.
- Savoir définir une stratégie pédagogique permettant la mise en place des objectifs et des apprentissages de l'éducation aux médias et à l'information, en concertation avec les autres professeurs.
- Faciliter et mettre en œuvre des travaux disciplinaires ou interdisciplinaires qui font appel à la recherche et à la maîtrise de l'information.
- Accompagner la production d'un travail personnel d'un élève ou d'un groupe d'élèves et les aider dans leur accès à l'autonomie »

Au sein de l'établissement, l'utilisation des ressources numériques et du matériel informatique mis à disposition fait souvent l'objet de l'élaboration d'une charte informatique.

Plus récemment, le CLEMI associé à la DANE (Délégation Académique au Numérique Educatif) de Paris publie un guide sur l'usage pédagogique des réseaux sociaux. Ce guide doit permettre aux enseignants d'utiliser les réseaux sociaux avec leurs élèves en classe de façon responsable, sécurisée et fiable, en toute sérénité.

Il propose des règles de bon usage numérique pour un comportement éthique, responsable, fiable et sécurisé sur Internet et a pour objectif d'apporter aux enseignants des solutions concrètes pour construire leur projet pédagogique sur les réseaux sociaux, tout en rappelant les étapes élémentaires et les précautions à prendre pour le mener en conformité avec les règles du droit (liberté d'expression, droit à l'image et de diffusion de contenus, données à caractère personnel).

La loi 2018-698[122] du 3 août 2018 relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire en interdit l'usage dans les établissements scolaires du 1er degré et dans les collèges. Elle donne également la possibilité aux lycées de l'interdire dans son règlement intérieur.

Le cadre officiel posé par le Ministère de l'Éducation nationale est le suivant :

> *« L'utilisation du téléphone portable peut nuire gravement à la qualité d'écoute et de concentration nécessaire aux activités d'enseignement. Son usage est à l'origine d'une part importante des incivilités et des perturbations au sein des établissements. Les téléphones mobiles peuvent susciter la convoitise, le racket, le vol entre camarades.*
> *En outre, leur utilisation dans l'enceinte des établissements diminue la qualité de la vie collective pourtant indispensable à l'épanouissement des élèves. Enfin, les téléphones portables sont parfois des vecteurs de cyber-harcèlement et facilitent l'accès aux images violentes, notamment pornographiques, pour les jeunes, au moyen d'Internet.*
> *Pour toutes ces raisons, l'utilisation du téléphone portable et de tout autre équipement terminal de communications électroniques est interdite dans l'enceinte des écoles et des collèges ».*

Le rapport[123] de l'Assemblée nationale rappelle que l'objectif de cette mesure est d'instaurer une forme de « *droit à la déconnexion* ».
Cependant, elle est diversement appréciée par les parents et les élèves pour lesquels l'entrée au collège est souvent synonyme d'une autonomie accompagnée de l'attribution d'un téléphone portable. Selon Turkle[124], les téléphones portables seraient devenus un symbole de sécurité à la fois sur le plan physique et émotionnel.

D'autre part, l'expérience montre que les Espaces Numérique de Travail (ENT) utilisés par les établissements scolaires et prescrits par l'institution ne répondent pas toujours aux attentes ni aux usages des jeunes et ne sont pas investis par tous les parents.

> ***Retour d'expérience :***
>
> Monlycée.net est l'ENT partagé par de nombreux établissements d'Ile de France. Il comporte de nombreuses applications, un système de messagerie, des casiers numériques, …

[122] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037284333&categorieLien=id (consulté le 20/02/2020)
[123] http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rapports/r0989.pdf (consulté le 21/02/2020)
[124] Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble: De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines (Pour en finir avec) (French Edition)* (1re éd.). Paris : ECHAPPEE. P383.

Afin de permettre la continuité pédagogique et en collaboration avec les élèves d'une classe de 1ère générale d'un lycée de Paris, nous mettons en place un casier numérique permettant à Youri[125], élève en situation de handicap devant s'absenter très fréquemment pour des raisons médicales, de récupérer les cours que les autres élèves de la classe déposent chaque soir. Le projet, présenté en classe, remporte une adhésion de principe des élèves concernés. Le casier numérique spécifique est créé sur l'ENT ; les accès sont donnés selon des profils différents (lecteur, contributeur, administrateur) et un tutoriel est réalisé. Au cours des semaines suivantes, un point est fait avec Youri pour s'assurer que tout fonctionne. Très rapidement, l'élève avoue que, finalement, les échanges de cours se font sur Whats'App et non sur l'ENT considéré comme « *pas très convivial, très lent … Il y a des problèmes de connexion. Et puis, sur la tablette ou le téléphone, on ne voit rien … ça bugge tout le temps !* »

Plusieurs parents reconnaissent également ne pas se connecter de manière régulière sur l'ENT où ils peuvent communiquer avec les équipes pédagogiques et éducatives et suivre la scolarité de leur enfant (absences, notes, rapports d'incidents, punitions, sanctions …). Comme nous l'avons évoqué précédemment, si la fracture numérique touche certains jeunes, elle n'épargne pas les parents qui sont assez souvent moins familiers de ces outils que leurs enfants, digital natives.

D. Être CPE 2.0 à l'ère du numérique

1) Les missions précises des conseillers principaux d'éducation

Depuis la création, en 1970, du corps de métier qui les rassemblent, les missions et les domaines d'action des conseillers principaux d'éducation ont été précisés par la loi et les circulaires successives du Ministère de l'Éducation nationale.

Parmi les grandes étapes qui en ont jalonné l'évolution, la circulaire n°82-482[126] du 28 octobre 1982 définit les contours de la fonction et précise que le rôle des CPE est de « *placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement personnel* ». Les actions attendues du CPE sont essentiellement éducatives et concernent le suivi collectif des élèves dans le cadre du projet d'établissement.

[125] Le prénom a été modifié par soucis de confidentialité et afin de préserver l'anonymat.
[126126] https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2010-05/circulaire_du_28_octobre_1982_n_82-482.pdf (consulté le 06/04/2020)

L'article 14 de la loi 89-486[127] du 10 juillet 1989 signe l'entrée des CPE en pédagogie « *Les enseignants sont responsables de l'ensemble des activités scolaires des élèves […]. Les personnels d'éducation y sont associés. […] Les enseignants apportent une aide au travail personnel des élèves et en assurent le suivi. Ils procèdent à leur évaluation. Ils les conseillent dans le choix de leur projet d'orientation en collaboration avec les personnels d'éducation et d'orientation.* ».
Le contenu de ce sur quoi les CPE interviennent en matière de pédagogie est alors essentiellement défini par les programmes scolaires.

La loi d'orientation n°2005-380[128] du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école ne fait pas explicitement référence au numérique mais elle contient une fois le terme « information » dans le descriptif des programmes dans son article 9 « *la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication* » et en particulier dans la perspective de la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences de 2006.

C'est la loi n°2013-595[129] du 8 juillet 2013 d'orientation et de refondation pour l'école de la République qui est réellement et officiellement à l'origine de l'entrée du numérique dans les établissements scolaires. Le terme y est repris 55 fois. Cette loi donne ensuite lieu à plusieurs décrets dont le décret n°2015-372[130] du 31 mars 2015 redéfinissant le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C). La formation à l'outil numérique y apparaît en filigrane dans presque tous les domaines du socle. L'expression « réseaux sociaux » y apparaît expressément pour la première fois dans le domaine 2 – les méthodes et outils pour apprendre – « *L'élève utilise les espaces collaboratifs et apprend à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres. Il comprend la différence entre sphères publique et privée. Il sait ce qu'est une identité numérique et est attentif aux traces qu'il laisse* ».

C'est également consécutivement à la loi n°2013-595 qu'une nouvelle circulaire de mission n°2015-139[131] du 10 août 2015 va être rédigée à l'attention des CPE et que vont être définies des compétences spécifiques aux CPE et d'autres communes aux CPE et aux enseignants rassemblées dans un référentiel.

[127] https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000509314&pageCourante=08861 (consulté le 06/04/2020)
[128] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000259787&categorieLien=id (consulté le 06/04/2020)
[129] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027677984&categorieLien=id (consulté le 06/04/2020)
[130] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030426718&categorieLien=id (consulté le 06/04/2020)
[131] https://www.education.gouv.fr/node/266024 (consulté le 06/04/2020)

La circulaire de mission de 2015 fait précisément référence au numérique « *Les CPE jouent un rôle essentiel dans les échanges d'informations relatives aux élèves, notamment par l'utilisation des outils et ressources numériques à leur disposition*. ».

Dans l'arrêté[132] du 1er juillet 2013, référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, la référence au numérique apparaît à plusieurs reprises. Dans la compétence 9 « Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier », commune aux enseignants et aux CPE, il est précisé qu'il faut « *tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs* » et « *aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative* ». Dans la compétence 13 « Coopérer avec les partenaires de l'école », il est fait référence à une collaboration « *dans le cadre d'un environnement numérique de travail* » (ENT).

Ainsi, les CPE doivent être en capacité d'utiliser les ressources numériques pour exercer leur propre activité de suivi des élèves dans un environnement numérique de travail qu'ils partagent avec l'ensemble de la communauté éducative, élèves, enseignants et parents. En outre, il est attendu qu'ils participent à la formation des élèves à ces outils, à leurs avantages, à leurs inconvénients mais également qu'ils soient vigilants à l'addiction ou aux conduites à risques que l'utilisation de ces différents outils peut induire. Plus largement, ils inscrivent leurs actions dans une approche individuelle et collective des élèves, accompagnant la construction identitaire des adolescents et le développement des liens sociaux dans un contexte continuellement renouvelé et complexifié par un environnement numérique en constante évolution. Il convient à présent d'appréhender les outils mis à disposition du CPE, son propre environnement numérique.

2) L'environnement numérique du CPE

L'environnement numérique du CPE est composé de très nombreux outils.

Quelle que soit l'académie dans laquelle il exerce, il a accès à un bureau virtuel académique, appelé ARENA. Ce bureau permet d'accéder à de nombreuses interfaces liées à la gestion de sa propre carrière, de son dossier personnel mais également à des applications en fonction de son établissement d'affectation Ce compte est associé à une boîte mail académique dont la syntaxe est de type prénom.nom@ac-< *nom de l'académie d'affectation* >.fr, pour Paris, par exemple, prénom.nom@ac-paris.fr ainsi qu'à « Tribu », plateforme collaborative d'échanges de pratiques entre professionnels.

[132] https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753 (consulté le 06/04/2020)

Dans chaque académie, il existe un environnement numérique de travail (ENT) mis à disposition et géré par la région ou par le département pour les établissements de l'enseignement secondaire. A Paris, les collèges partagent l'ENT « Paris Classe Numérique » et les lycées « Monlycée.net ». On y trouve également une messagerie avec une adresse mail différente de l'adresse académique, de nombreuses applications partagées avec les élèves et les enseignants tels des casiers numériques, des blogs, … Cet ENT est le réseau social mis à disposition des établissements pour partager avec les élèves et les parents. Il respecte les prescriptions en matière de protection des données personnelles (RGPD) et de sécurité informatique.

Certains établissements possèdent également un réseau interne avec des adresses mails spécifiques et une messagerie dédiée et, potentiellement, des applicatifs associés.
D'autre part, des solutions de gestion administrative et scolaire des élèves sont proposées par des éditeurs privés. Parmi les plus connues, on cite Pronote (édité par Index-éducation), Molière (OMT), La-Vie-Scolaire (Axess-éducation), oZe (Itop-éducation), … Elles permettent la gestion pédagogique et éducative des élèves ; elles comportent également, pour la plupart, un ensemble d'applicatifs associés dont une messagerie.
Il n'est pas rare que certains établissements aient un réseau informatique privé de plusieurs serveurs où, selon des profils plus ou moins restrictifs, les utilisateurs ont accès à différents documents administratifs.
Enfin, beaucoup d'établissements ont également un site internet qu'ils gèrent parfois en collaboration avec les élèves dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information.

Les échanges entre CPE mettent en évidence des différences dans la formation qu'ils reçoivent selon leur parcours et selon l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) dans lequel ils ont étudié.
Une maîtrise des outils numériques par le CPE est cependant d'autant plus indispensable qu'il apparaît qu'en plus de devoir eux-mêmes se familiariser avec de nombreux outils, ils devront accompagner les élèves dans l'acquisition d'un certain nombre de compétences numériques, dans leur formation à une utilisation raisonnable et raisonnée des outils et dans le développement d'une cyber-citoyenneté. Il convient ainsi d'appréhender comment le CPE intervient dans l'environnement numérique des élèves.

3) Le CPE dans l'environnement numérique des élèves

Les élèves n'ont pas attendu qu'on les forme pour utiliser les outils numériques. Digital natives, ils ont acquis un certain nombre de compétences par auto-formation car ils ont grandi avec le développement des nombreux équipements existant sur le marché (ordinateurs, tablettes, smartphones) et des applications associées dont les réseaux sociaux font partie.

La société elle-même a dû s'adapter ; de nombreuses entreprises ont développé un marketing spécifique à ces nouveaux usages. Nombre d'entre elles ont un compte Twitter ou Instagram pour communiquer à cette nouvelle génération. Même si de nombreuses entreprises ont développé des compétences en matière de réseaux sociaux, il n'en reste pas moins que certaines compétences numériques ou liées à l'utilisation d'un certain nombre d'outils dont le mail et quelques logiciels bureautiques restent attendues pour s'intégrer dans le monde professionnel aujourd'hui.
Le rôle du CPE, entre autres personnels de l'Éducation nationale, consiste à faire cohabiter ces deux mondes et à les rendre perméables l'un à l'autre en faisant acquérir aux uns et aux autres les compétences nécessaires pour y évoluer avec aisance.
Dans le quotidien de l'établissement, les jeunes parlent volontiers des réseaux sociaux et de leurs contributions. Ils sont particulièrement surpris lorsqu'on échange à ce sujet et nous ouvrent volontiers les portes de leur monde pour peu qu'on s'y intéresse avec sincérité.

Retour d'expérience :

Nathan, élève de 5ème n'est pas souvent absent du collège mais il l'est à certaines périodes de l'année. Invité à s'expliquer suite à des rumeurs concernant ses absences, il parvient à avouer qu'il n'est pas venu au collège à cause de sa participation à un jeu en ligne m'expliquant que je ne peux pas comprendre. Lorsque j'évoque la sortie de la dernière mise à jour de Fortnite la veille, l'attitude de Nathan change radicalement. Il affiche une expression intéressée et surprise me disant : « Ah ! Vous connaissez ? ». A ce moment, je sais que j'entre dans le monde de cet élève avec lequel je viens d'établir un contact suffisant lui permettant de me demander timidement de l'aide, car son addiction à ce jeu lui a coûté l'intégralité de son argent de poche soit la somme de 400 euros. A partir de cet entretien, de nombreux échanges suivront, l'aidant à prendre conscience et combattre cette dépendance et me permettant d'actualiser mes connaissances dans ce domaine.

Il apparaît primordial, en tant que CPE, d'exercer une veille numérique tant sur la connaissance des outils que sur leur utilisation. Dans ce dernier domaine, les élèves eux-mêmes sont d'excellents enseignants et les échanges sont très formateurs.

Ces témoignages démontrent toute l'utilité d'une enquête grandeur nature auprès des adolescents afin d'éclairer concrètement cette base de connaissance tirée de la revue de la littérature scientifique. J'ai donc choisi de mettre à l'épreuve d'une recherche appliquée cette analyse conceptuelle relative à l'influence des réseaux sociaux sur la construction identitaire de l'adolescent.

II. Recherche appliquée

Les réseaux sociaux occupent, selon la littérature, une place importante dans la vie des jeunes. En tant que CPE, ce paramètre est à prendre en compte lorsqu'on travaille, de fait, avec des populations d'élèves en collège et en lycée, âgés de 11 à 18 ans en moyenne.
La connaissance d'une partie des travaux publiés sur ce thème alliée à l'expérience de terrain doit permettre de mieux appréhender le rôle que l'on peut jouer dans l'appropriation des outils numériques par les jeunes.

La revue de la littérature effectuée dans le cadre de ce mémoire interroge quatre principaux domaines que sont l'équipement des élèves et leur appropriation des outils numériques, l'influence des réseaux sociaux dans le développement du lien social et dans la construction identitaire de l'adolescent avec l'objectif d'en tirer quelques enseignements pour la professionnalité des CPE.

A. Formulation des hypothèses

Les questions soulevées par l'étude des réseaux sociaux et leur influence sur la sociabilité et plus particulièrement sur le processus de socialisation et de construction identitaire, sont nombreuses. Dans le cadre de ma recherche, j'ai choisi de formuler et vérifier quelques hypothèses qui m'intéressaient plus particulièrement dans le cadre du métier de CPE.

Aussi, j'ai souhaité, dans un premier temps, interroger la réalité des usages des réseaux sociaux par les jeunes.
Ensuite, bien qu'ayant conscience que ce point était parmi les plus difficiles à évaluer, j'ai investigué le sujet de la force des liens qui unissent les jeunes à leurs amis en tentant une comparaison entre les relations qu'ils ont avec eux en présentiel et celles qu'ils partagent sur les réseaux sociaux en développant deux axes celui du temps qu'ils y consacrent et des activités qui les rassemblent.
Puis, il m'a paru pertinent d'interroger la relation développée à l'usage d'internet et des réseaux sociaux en particulier.
Enfin, j'ai voulu comprendre comment les jeunes se mettaient en scène sur les réseaux et quelle était leur perception à ce sujet.

L'épisode de confinement dû à la crise sanitaire du Covid-19 a débuté alors que j'avais bien avancé dans la rédaction de ce mémoire. La continuité pédagogique à laquelle j'ai participé m'a amené à m'interroger sur un autre aspect que je n'avais pas développé dans ma propre

recherche. J'ai souhaité néanmoins l'intégrer car, si cette investigation a été certes moins encadrée d'un point de vue méthodologique, j'ai réalisé que l'expérience me permettait de vérifier l'un des points que la recherche avait abordé : celui de la double fracture numérique qui, dans le contexte actuel, s'est révélé avec une vive acuité.

B. Cadre méthodologique

1) Description du contexte et de son influence sur le choix de la méthodologie

Plusieurs stratégies d'investigation et méthodes peuvent être mobilisées au regard des finalités de la recherche ; cependant, un certain nombre d'entre elles apparaissent très rapidement complexes à mettre en œuvre au regard des contraintes.

CPE stagiaire à mi-temps dans un lycée de l'académie de Paris, j'y ai en charge plusieurs classes de différents niveaux.
Il m'est apparu très délicat d'utiliser mon statut de personnel de l'établissement pour mener à bien mon travail de recherche et, ce, pour plusieurs raisons.
D'une part, d'un point de vue éthique, il était impossible de recevoir les élèves dans mon bureau avec cette double casquette qui me semblait pouvoir nuire à la conduite des entretiens et au but poursuivi au cours de ceux-ci. Néanmoins, j'ai eu l'occasion de discussions informelles avec des élèves et celles-ci m'ont permis d'orienter et de cadrer ma recherche.
D'autre part, il se trouve également que le temps de présence dans l'établissement même s'il a dépassé les 17h30 attendues d'un mi-temps, rendait difficile d'ajouter à l'activité et aux riches missions de CPE celles d'un apprenti-chercheur.

La recherche menée dans le cadre de ce master a une visée exploratoire et a pour principal objectif de contribuer à documenter les phénomènes d'impact des réseaux sociaux numériques sur la sociabilité adolescente et sur le processus de construction identitaire.
Enfin, l'utilisation du lycée comme terrain de recherche dans le cadre d'observations, participantes ou non, ou d'entretiens nécessite une demande d'accès au terrain et des informations préalables qui auraient eu pour conséquence de communiquer officiellement sur mon statut d'étudiante MEEF et de stagiaire ce qui n'était pas souhaité par l'équipe de Direction de l'établissement.

Ce sont donc des entretiens informels, des observations empiriques dans le cadre de l'exercice du métier de CPE et, surtout, la construction d'un questionnaire, encadrée par ma Directrice

de mémoire, enseignante-chercheuse, qui ont alimenté la réalisation de ce travail de recherche appliquée.

2) Les observations et entretiens informels : aide au cadrage du questionnaire

Je constate que les élèves arrivent le plus souvent dans mon bureau, smartphone à la main et qu'ils ne peuvent s'empêcher de ponctuer notre conversation de coups d'œil furtifs à l'écran. Lorsque ces élèves viennent spontanément pour discuter, j'en profite pour aborder le sujet de l'utilisation du téléphone et des réseaux sociaux. Si la plupart sont d'emblée étonnés que je m'intéresse à ce sujet, je m'aperçois rapidement qu'ils sont ravis d'échanger. Sans qu'il soit nécessaire de le leur demander, la plupart d'entre eux montre comment fonctionne leur réseau social préféré et ce qu'ils y postent. Ils évoquent aussi la difficulté de s'en détacher et les conséquences que cela peut avoir sur leur scolarité et leur sommeil.
Je m'aperçois également lors d'interventions en classe que le réseau social est un vecteur d'information que je finis par utiliser par leur intermédiaire pour communiquer. Si des sourires légèrement moqueurs accueillent mes premières demandes, certaines classes me le proposent ensuite systématiquement. Ces situations observées et ces échanges informels me confortent dans le choix des hypothèses sur lesquelles j'ai décidé de travailler.

3) La conception du questionnaire

Le questionnaire est apparu comme la méthode la plus appropriée pour vérifier les points mis en évidence par la revue de la littérature. Il a pour avantage de pouvoir être réalisé dans un temps relativement court avec un retour sur investissement intéressant. Il offre, en outre, la possibilité d'un nombre de répondants qui permet une bonne représentativité de l'échantillon.

a) Objectifs et structure

L'objectif est de structurer le questionnaire de façon à ce qu'il puisse permettre de vérifier les hypothèses. Il est donc composé de plusieurs parties avec des questions sur :

- L'élève (âge, classe, sexe, …) ;
- L'équipement numérique auquel l'élève répondant a accès ;
- Ses relations amicales ;
- Son utilisation des réseaux sociaux ;
- Ses relations amicales sur les réseaux sociaux ;
- Sa vie d'élève sur fond de réseaux sociaux.

b) Vocabulaire et choix des propositions

Afin que les choix proposés dans le questionnaire correspondent à la réalité des jeunes et que le vocabulaire utilisé leur soit familier, deux étapes préalables à l'élaboration du questionnaire ont été nécessaires.
Des entretiens téléphoniques ont été réalisés les 8 et 9 février 2020 avec des jeunes de mon entourage ou des enfants de connaissances qui avaient donné leur autorisation. Ces entretiens m'ont permis de recueillir des informations sur les activités qu'ils partagent avec leurs amis ainsi que sur leur usage des réseaux sociaux et de noter les termes avec lesquels ils évoquaient ces sujets.
En parallèle, un petit questionnaire anonyme de 6 questions ouvertes a été élaboré avec le même objectif. Proposé à une dizaine de jeunes, il a permis de mieux me familiariser avec le champ lexical utilisé pour décrire les réseaux sociaux, l'amitié et les sorties.

La finalité de ces actions était d'identifier les bons éléments de langage du répondant et d'éviter, en l'occurrence, l'adultocentrisme. Parmi les « découvertes » ou « confirmations », j'ai par exemple opté pour « texto » plutôt que « sms » et complété les propositions de réponses à la question « Lorsque tu retrouves tes amis à l'extérieur du collège/lycée, que faites-vous ? » par les items suivants : « être entre nous », « sortir de chez moi » et « passer le temps ».

c) Choix du format et du support

Le questionnaire destiné à la collecte d'information a été réalisé sur la plateforme Google Forms.
Cette plateforme est bien connue du grand public, d'utilisation intuitive et ne requiert pas nécessairement de s'identifier et d'y saisir des informations personnelles pour participer. C'est par ailleurs l'option qui a été retenue afin de respecter le RGPD ainsi que de préserver l'anonymat et la confidentialité permettant ainsi une plus libre expression des participants.
Elle offre, en outre, de nombreuses possibilités de traitement des résultats directement sur son interface ou par transfert des informations sous la forme d'une base de données.

d) Le contenu

Le questionnaire tel qu'il a été diffusé est présenté en annexe 10.

Le répondant indique sa classe, son cursus actuel et son sexe puis répond à une trentaine de questions réparties en cinq sections, l'objectif demeurant de limiter au strict minimum la durée de passation afin d'obtenir un maximum de retours. Seules quatre questions invitent à

apporter un commentaire ou à effectuer une description, les autres constituant des cases à cocher complétées de la case « Autre ».

La première section intitulée « Equipement » a pour objectif de collecter des informations sur leur matériel informatique, smartphone, tablette, etc..

La deuxième intitulée « Relations amicales » aborde les activités que les jeunes partagent avec leurs amis lors de sorties : nombre d'amis, heures consacrées, etc.

La troisième intitulée « Réseaux sociaux » interroge leur usage des réseaux : le premier usage, le temps consacré, le moment dans la journée, les réseaux préférés, etc. Le logo de chaque réseau social est affiché afin de faciliter la réponse.

La quatrième intitulée « Amitié et réseaux sociaux » porte sur les relations que les jeunes entretiennent avec leurs amis sur les réseaux sociaux. Cette quatrième partie fait écho aux deux précédentes à des fins de comparaison. Elle est donc placée à la suite et non avant afin de ne pas influencer les premières réponses.

La cinquième intitulée « Réseaux sociaux et vie d'élève » interroge les conséquences de l'utilisation des équipements numériques et l'usage des réseaux sociaux sur la vie scolaire.

L'ordre dans lequel ces différentes parties du questionnaire sont proposées aux enquêtés permet de collecter un certain nombre d'informations sur leurs relations amicales avant d'aborder leurs différents usages des réseaux sociaux et de pouvoir ensuite dégager des éléments de comparaisons.

e) La validation

Le questionnaire ainsi élaboré a été proposé à quelques jeunes en pré-test pour valider la formulation des questions et éprouver le traitement des données a posteriori.
Aucun ajustement n'a été nécessaire suite à ce pré-test ; le questionnaire définitif est donc identique.

f) La diffusion et la communication

Le questionnaire a été présenté au chef d'établissement du lycée dans lequel j'exerce en tant que CPE stagiaire. Après l'avoir parcouru, Madame le Proviseur en a validé la diffusion auprès des 736 élèves de l'établissement au moyen de la messagerie de l'ENT ainsi que le paragraphe devant l'accompagner et expliquant l'objectif et le contexte dans lequel il s'inscrivait (annexe 8).

La communication auprès des élèves a été faite le 7 mars 2020.

Afin de ne pas introduire de biais dans l'enquête réalisée, il a été décidé de clôturer l'accès au questionnaire à l'entrée dans la période de confinement, due à l'épidémie de Covid-19, le 17 mars 2020.
Le questionnaire devait également être diffusé dans deux collèges, l'un se situant dans l'académie de Paris et l'autre dans l'académie d'Amiens. Les Principaux de ces deux établissements en avaient validé le principe, le contenu et la communication qui l'accompagnait. Dans les deux cas, la diffusion devait être assurée par les chefs d'établissement eux-mêmes. La fermeture des établissements de l'Oise dès le 9 mars et celles des établissements parisiens le 16 mars ayant modifié les agendas des personnels, le questionnaire n'a finalement pas été diffusé dans les collèges.

C. Présentation et analyse des résultats

1) Représentativité des résultats et chiffres clés

Le premier travail réalisé à partir du questionnaire a consisté à vérifier la représentativité de l'échantillon ainsi qu'à mettre en évidence quelques chiffres clés caractérisant la population des répondants.

a) Représentativité de l'échantillon

Les résultats présentés s'appuient sur les 122 réponses d'un lycée de l'académie de Paris.

La formule « **$n = z^2 \times p (1 - p) / m^2$** » permet de déterminer la marge d'erreur et le niveau de confiance de la taille d'un échantillon avec :

n = taille de l'échantillon
z = niveau de confiance selon la loi normale centrée réduite[133] (pour un niveau de confiance de 95%, z = 1.96, pour un niveau de confiance de 99%, z = 2.575)

[133] En statistique, la loi normale est une loi de probabilité qui décrit le comportement d'une suite d'expériences aléatoires quand le nombre d'expériences est élevé. Connue aussi sous le nom de loi de Gauss (courbe en cloche), sa représentation la plus utilisée est la **loi normale centrée réduite** : loi de moyenne nulle et d'écart-type égal à un.

p = proportion estimée de la population qui présente la caractéristique (lorsque inconnue, on utilise p = 0.5 ce qui correspond au cas le plus défavorable c'est-à-dire la dispersion la plus grande)
m = marge d'erreur tolérée (par exemple on veut connaître la proportion réelle à 5 % près)
Cette formule détermine le nombre de personnes **n** à interroger en fonction de la marge d'erreur **m** que l'on peut tolérer sur une proportion de réponses **p**.

Avec une population n = 122, z=1.96 (soit un niveau de confiance de 95 %), p = 0,5 (grande dispersion), on calcule m qui correspond à la marge d'erreur.
On obtient m ≃ 0,0811 soit une marge d'erreur de 8,11 %.

Ainsi, avec 122 réponses, l'échantillon présente un taux de confiance de 95 % et une marge d'erreur d'environ 8 %.

Remarque : il était prévu que le questionnaire soit diffusé à des collégiens ce qui aurait eu l'avantage de permettre l'étude d'autres axes et éventuellement de pouvoir étudier une population plus représentative de l'ensemble des adolescents.

b) Informations générales sur la participation

Après 10 jours d'accès au questionnaire, les réponses se faisaient plus rares.
Le fait d'avoir clôturé cet accès le 17 mars ne devrait pas avoir eu, a priori, de conséquence sur le nombre de réponses obtenues.

Le taux de retour du questionnaire est de **16,58 %** (122 élèves sur les 736).

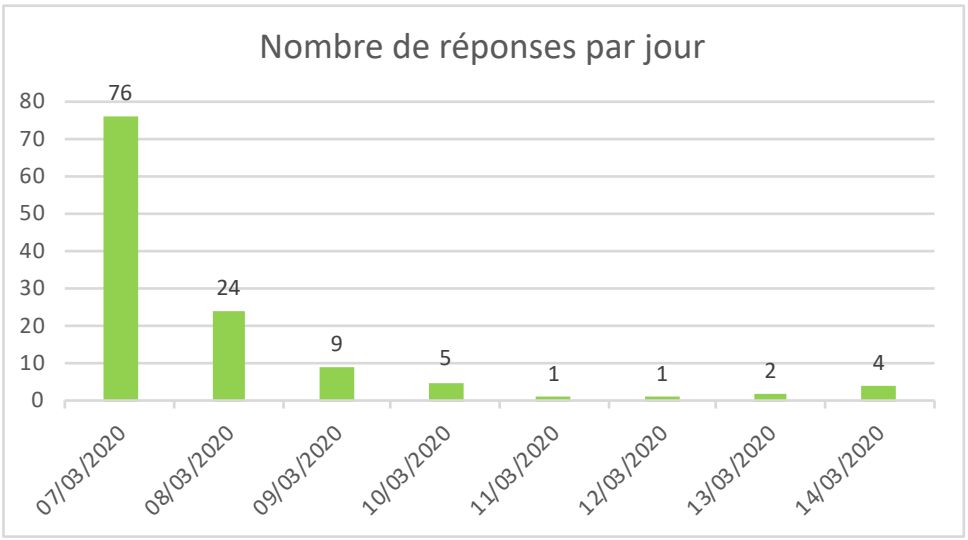

Graphique 1 *: 76 élèves (62 %) avaient répondu au questionnaire dès le jour de sa mise en ligne*

Le canal de diffusion du lien vers le questionnaire peut avoir influencer le volume de réponses ainsi que la répartition de ces réponses entre filles et garçons.
En effet, dans le contexte de la continuité pédagogique mise en place lors de la période de confinement qui a débuté le 17 mars 2020, nous avons constaté que tous les élèves n'utilisaient pas l'ENT et la messagerie associée pour différentes raisons. Soit ils avaient égaré leurs codes d'identification, soit ils s'informaient par d'autres canaux. Un certain nombre d'entre eux peut ne pas avoir eu connaissance de l'enquête.

La participation des filles est sensiblement plus importante que celle des garçons alors que dans l'établissement elles ne représentent que 42,94 % des élèves.

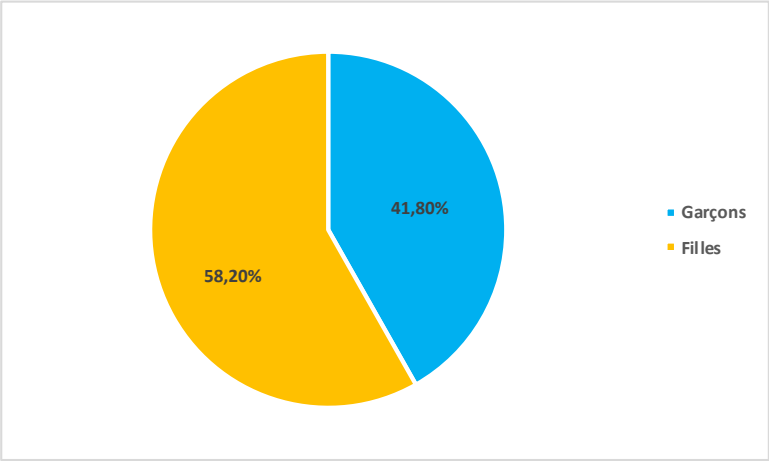

Graphique 2 *: participation des filles et des garçons à l'enquête en ligne*

Cela signifie que 22,47 % des filles de l'établissement ont répondu à l'enquête contre 12,14 % des garçons.
Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce résultat. On peut imaginer que les filles, souvent décrites comme plus « scolaires » utiliseraient davantage l'ENT, outil numérique prescrit par l'établissement et, de ce fait, auraient été plus nombreuses avoir connaissance de l'enquête.
On pourrait également interroger, de manière plus générale, la participation des filles/femmes et des garçons/hommes à des enquêtes dès lors que celles-ci ne ciblent pas spécifiquement une population.

Si l'on s'intéresse à la répartition des répondants par âge, on s'aperçoit que 43 % d'entre eux ont 17 ans alors que les élèves de 17 ans ne représentent que 35 % dans l'établissement.

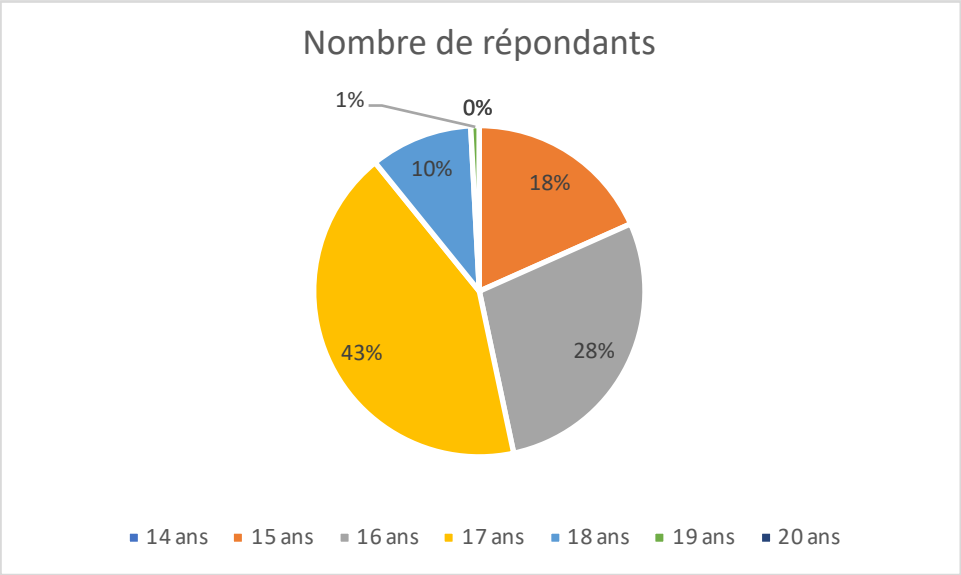

Graphique 3 *: répartition des élèves répondants par âge*

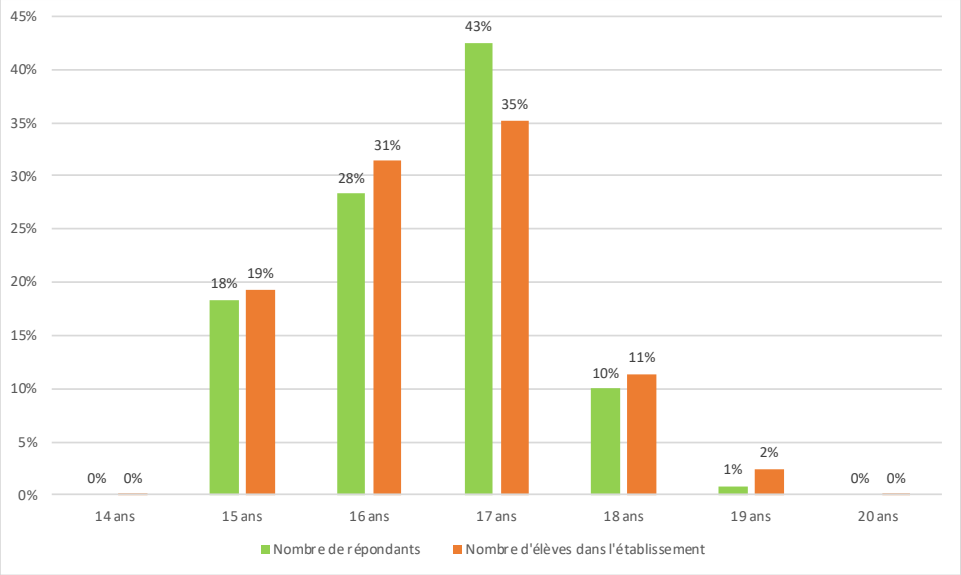

Graphique 4 *: répartition des participants par âge et comparaison de cette participation avec la proportion de ces élèves dans l'établissement. Ainsi, 43 % des élèves de 17 ans ont répondu à l'enquête alors qu'ils ne représentent que 35 % dans l'établissement.*

Pour ce qui est de la répartition par niveau et filière, les élèves du niveau Terminale représentent environ 39 % des répondants, les élèves du niveau 1ère 38 % et les élèves de celui de 2nde 23 %.

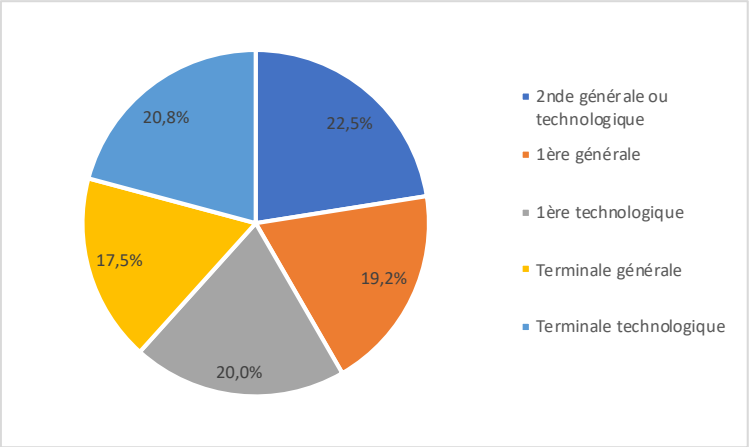

Graphique 5 *: répartition des élèves répondant à l'enquête par voie*

Les réponses de la voie technologique représentent 40 % alors que les élèves de ces filières ne représentent que 36 % des effectifs.

c) Le niveau d'équipement

A l'exception d'un seul élève, tous déclarent avoir un ordinateur à la maison.
Pour 56 % d'entre eux, il s'agit d'un ordinateur qu'ils sont seuls à utiliser.

La moitié des élèves ont une tablette ; pour 41 % d'entre eux, elle est personnelle alors que 59 % la partage avec d'autres membres de la famille.

98,3 % ont un smartphone.

Si 19,5 % des élèves ont eu leur 1er smartphone lorsqu'ils étaient en primaire, l'âge du 1er smartphone se situe majoritairement à l'entrée au collège (30 % l'ont eu en 6ème et 23 % en 5ème).
Rares sont les élèves qui n'ont eu leur smartphone qu'à leur entrée au lycée (3 %).

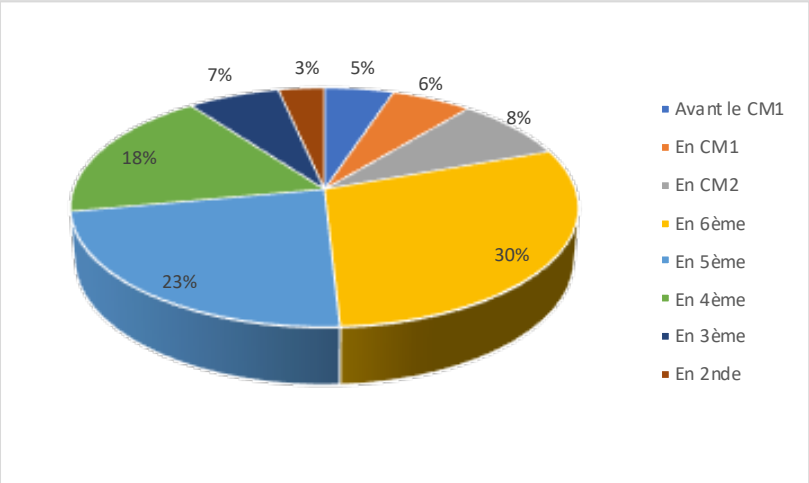

Graphique 6 *: répartition des élèves répondants selon l'âge auquel ils ont eu leur 1er smartphone*.

En CM2, 25 % des filles sont déjà équipées d'un smartphone. C'est deux fois plus que les garçons (12 %) au même âge.

Le CM2 est une année charnière qui prépare à la 6ème tant sur le plan des apprentissages que sur celui de l'autonomie. Pour préparer le passage de ce seuil où les enfants se rendront, pour la plupart, seuls au collège à pied ou par les transports, les premiers essais de trajets sans les parents et de retours à la maison pour le goûter et les devoirs se mettent souvent en place en fin de CM1 et toute l'année de CM2. Dans ce contexte, pour se rassurer, les parents peuvent confier un téléphone portable en particulier à leur petite fille dont les sorties du domicile peuvent être particulièrement anxiogènes pour les parents bien que les études démontrent que les garçons sont davantage victimes de violences que les filles (Direction de l'évaluation de la propective et de la performance (DEPP), 2019).

d) L'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes

Ils sont donc, d'un point de vue de l'équipement, majoritairement en capacité de s'inscrire sur un réseau social à l'âge minimum officiel requis de 13 ans qui correspond environ à la classe de 4ème puisque 90 % d'entre eux ont un smartphone.

A la lecture des résultats de l'enquête, on s'aperçoit que **56,6 %** d'entre eux étaient déjà inscrits sur un réseau social avant leur entrée en classe de 4ème.

L'inscription sur les réseaux sociaux intervient plus tôt chez les filles que chez les garçons.
En 6ème, elles sont déjà 36 % à y être inscrites contre 25 % des garçons.

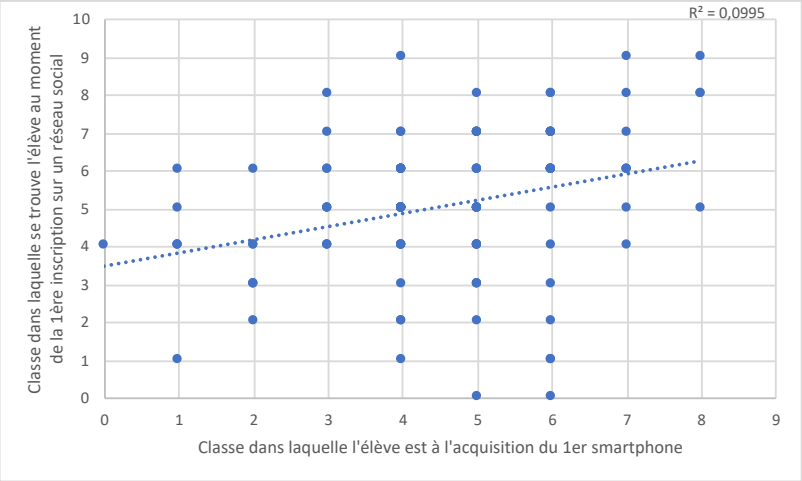

Graphique 7 *: répartition des élèves répondant selon la classe dans laquelle ils étaient au moment de l'acquisition du 1er smartphone et celle du moment de la 1ère inscription sur les réseaux sociaux.*

Avec *0 = pas concerné* *5 = 5ème*
1 = avant le CM1 *6 = 4ème*
2 = CM1 *7 = 3ème*
3 = CM2 *8 = 2nde*
4 = 6ème *9 = 1ère*

L'étude de corrélation entre l'âge auquel les jeunes acquièrent leur 1er smartphone et l'âge auquel ils s'inscrivent pour la 1ère fois sur les réseaux sociaux n'est pas concluante.

Le coefficient R^2 de régression linéaire est de 10 % ce qui indique une corrélation linéaire très faible qui ne peut conclure que l'acquisition du 1er smartphone est un déclencheur de la 1ère inscription sur un réseau social.

Par ailleurs, l'étude des données dans le détail nous renseigne sur le fait que 23 % des filles et 18 % des garçons étaient inscrits sur un réseau social avant l'acquisition du smartphone.

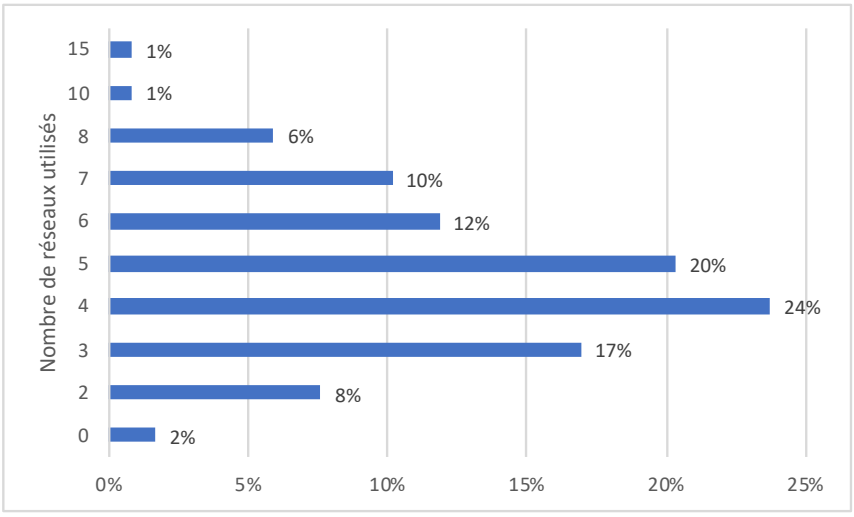

Graphique 8 *: répartition des élèves répondant selon le nombre de réseaux sociaux qu'ils utilisent.*

61 % des élèves utilisent entre 3 et 5 réseaux sociaux.
Près d'1/4 des élèves utilisent 4 réseaux.

Si l'on distingue les filles et les garçons, on note une différence dans le nombre de réseaux utilisés.

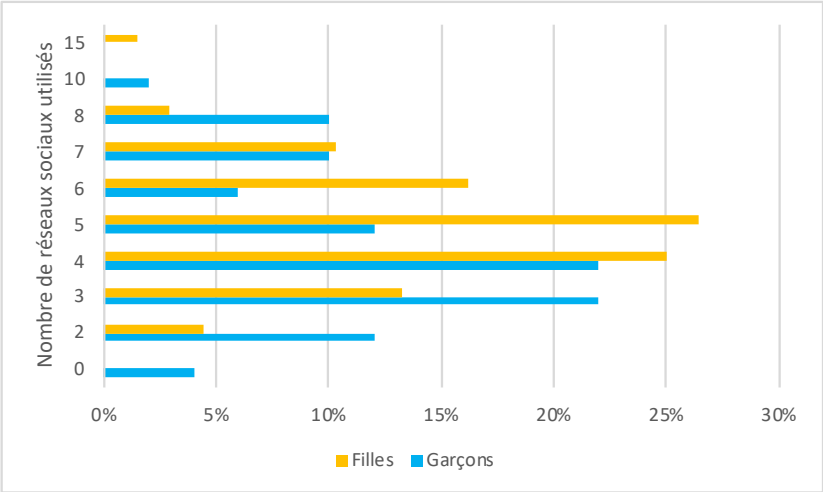

Graphique 9 *: répartition des élèves répondant par sexe selon le nombre de réseaux sociaux qu'ils utilisent.*

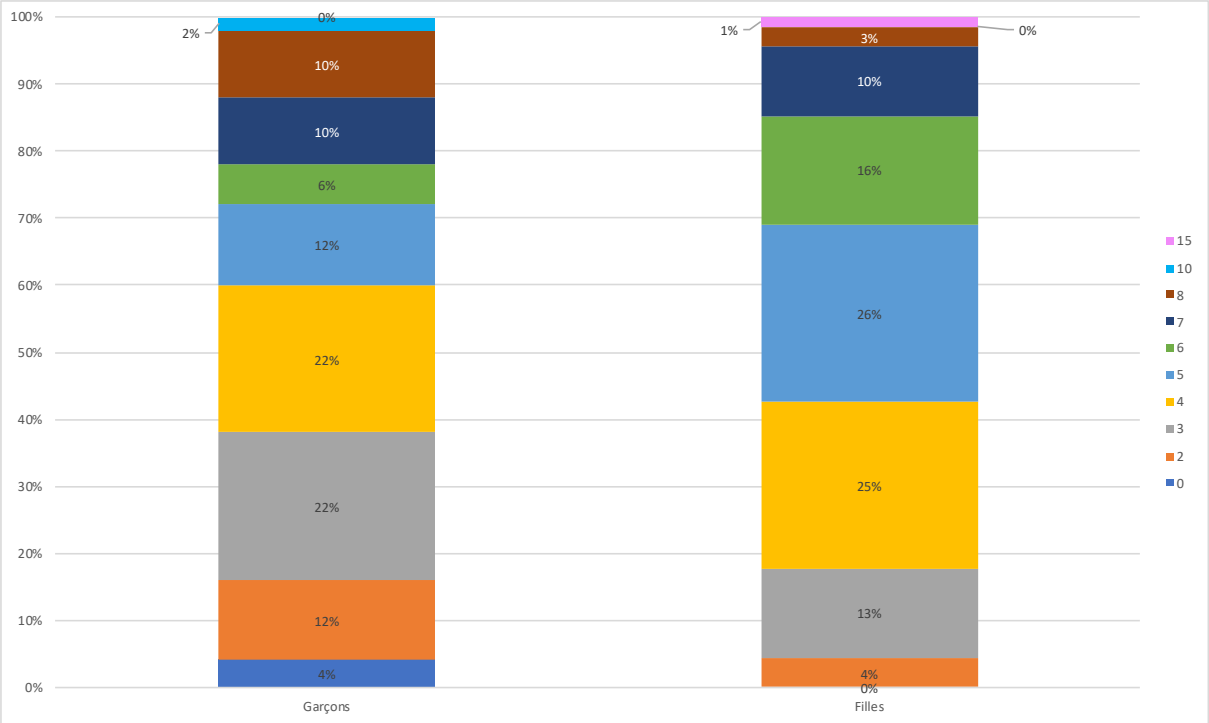

Graphique 10 *: répartition du nombre de réseaux utilisés par les élèves distinguant les filles des garçons.*

Le graphique 10 nous apprend que près de 81 % des filles utilisent 4 réseaux et plus alors qu'ils ne sont que 62 % des garçons.

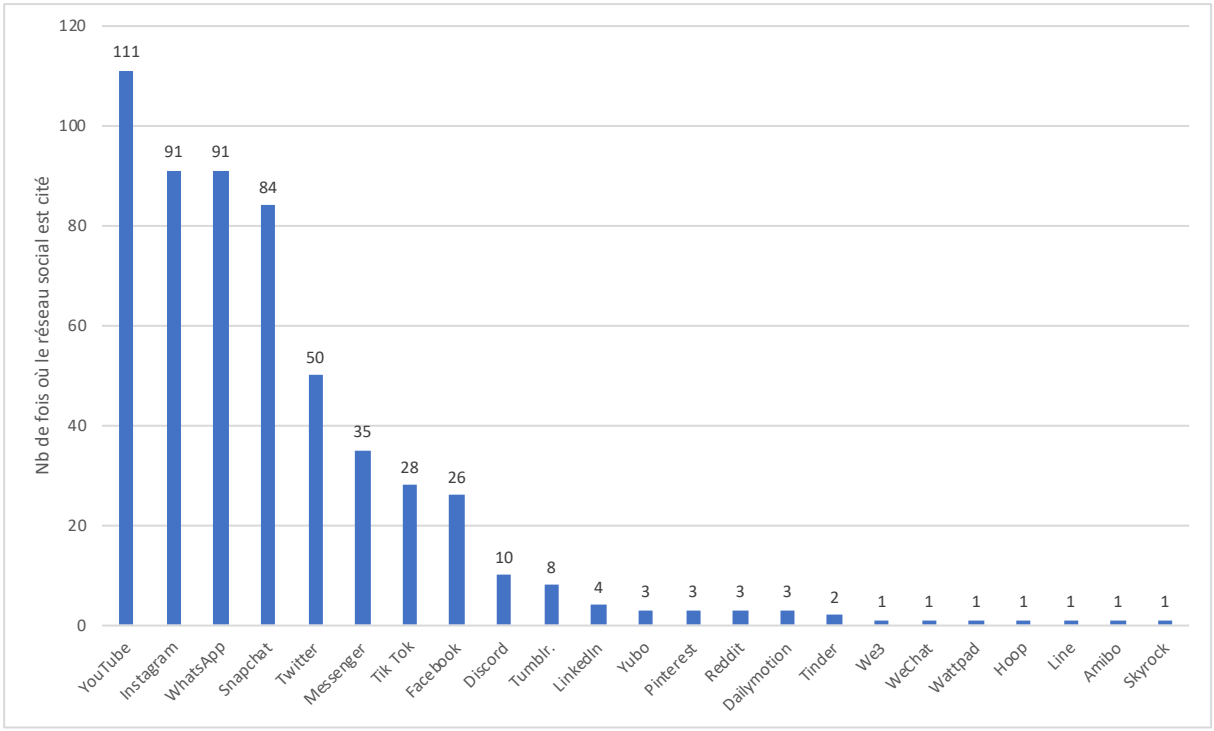

Graphique 11 *: nombre de fois où les réseaux sociaux utilisés sont cités par les jeunes.*

Les 10 réseaux sociaux suivants ne faisaient pas partie de ceux proposés dans l'enquête et ont été cités dans la rubrique « autre » : Discord, We3, Pinterest, Reddit, WeChat, Wattpad, Hoop, Line, Amibo et Skyrock. Ils représentent 4,1 % des réponses.

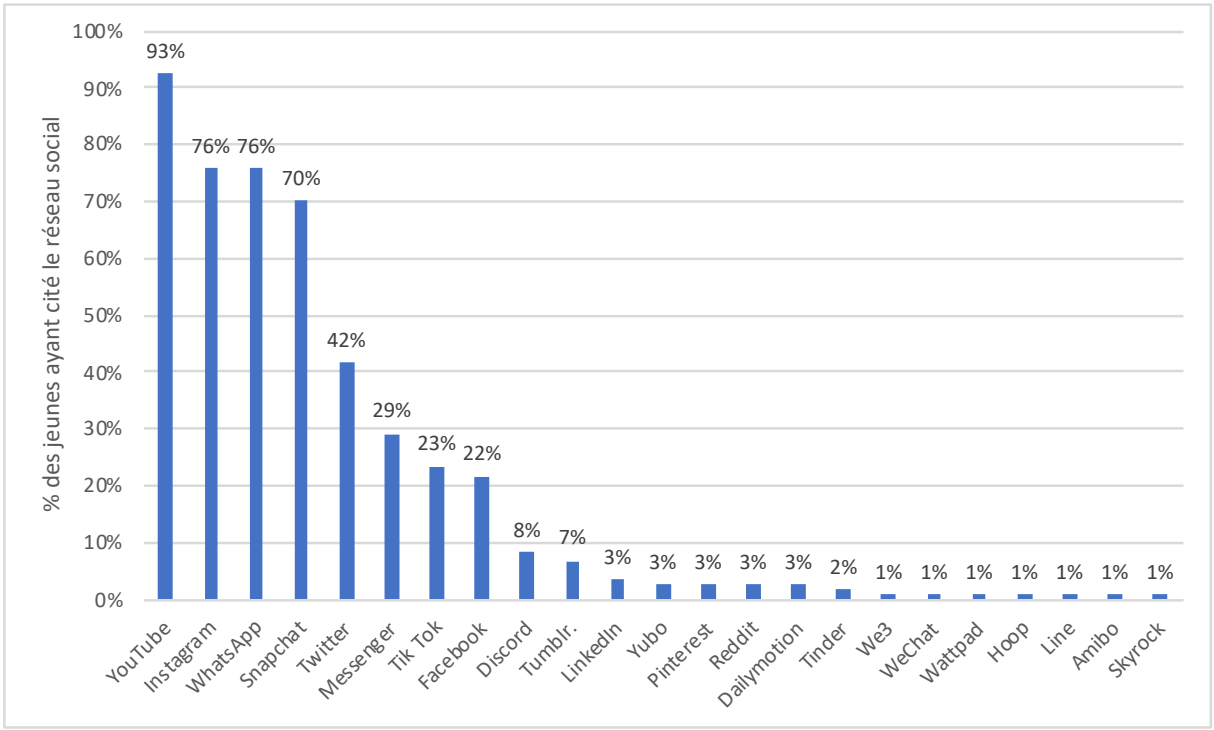

Graphique 12 *: pourcentage des jeunes ayant cité le réseau social comme l'utilisant*

Les réseaux sociaux plébiscités par les jeunes sont YouTube, Instagram et Snapchat (graphique 13). Pour 23 % d'entre eux, il est le trio préféré.

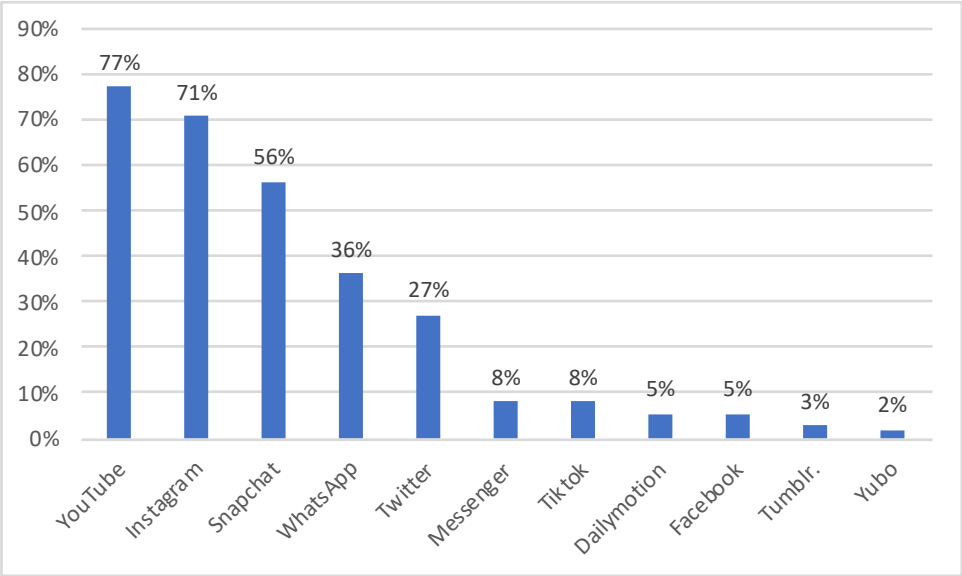

Graphique 13 *: pourcentage des jeunes ayant cité ces réseaux sociaux parmi leur 3 préférés*

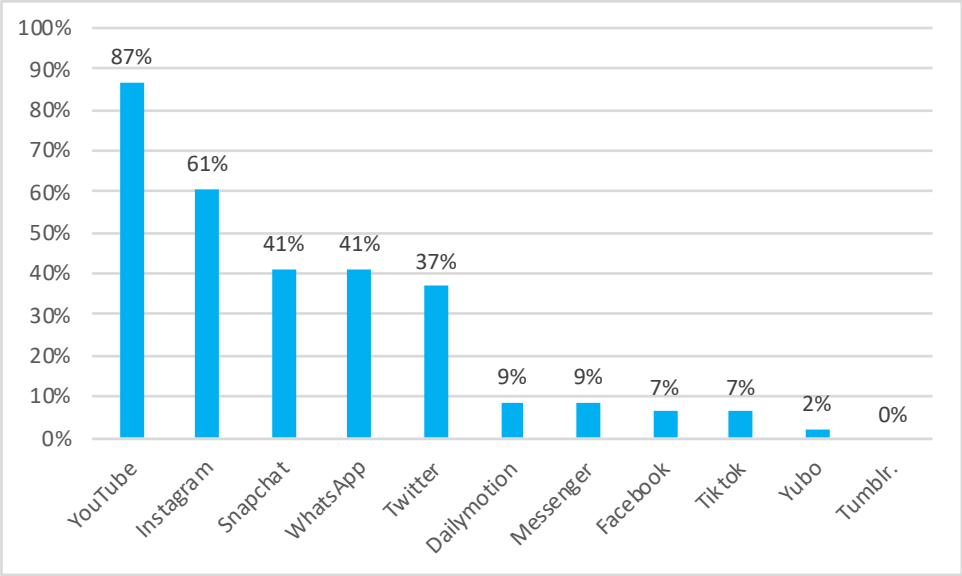

Graphique 14 *: pourcentage des garçons ayant cité ces réseaux sociaux parmi leurs 3 préférés.*

Le trio préféré reste le même pour les garçons (YouTube, Instagram et Snapchat – graphique 14) qui plébiscite YouTube à 87 %.

L'ordre se modifie légèrement pour les filles pour lesquelles Instagram est préféré à YouTube (graphique 15).

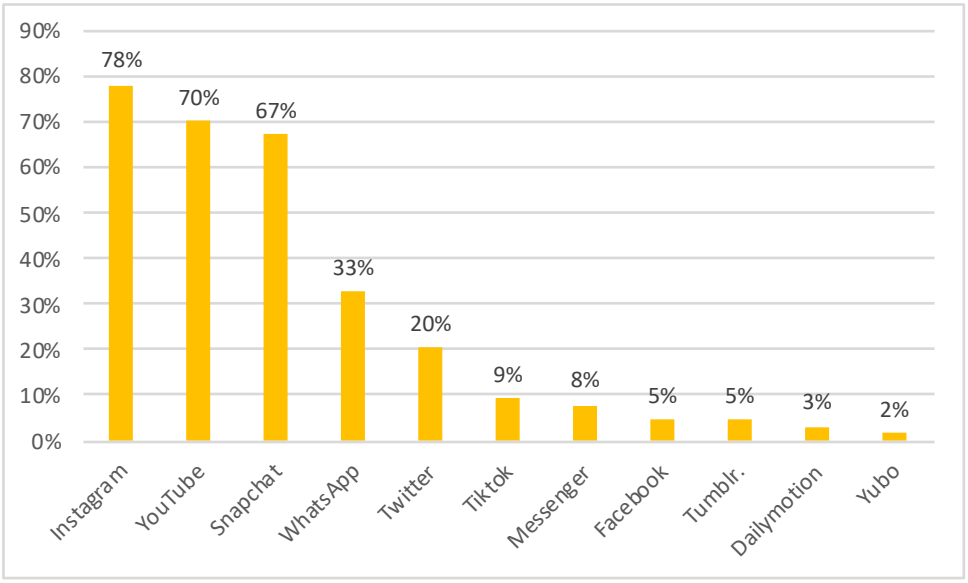

Graphique 15 *: pourcentage des filles ayant cité ces réseaux sociaux parmi leurs 3 préférés.*

Si les filles utilisent plus de réseaux que les garçons, elles y passent également plus de temps. En semaine, elles sont 45 % à passer plus de 2 heures sur les réseaux sociaux contre 26 % des garçons (graphique 16).
Le week-end, elles sont 52 % à y consacrer plus de 4 heures par jour contre 18 % des garçons (graphique 17).

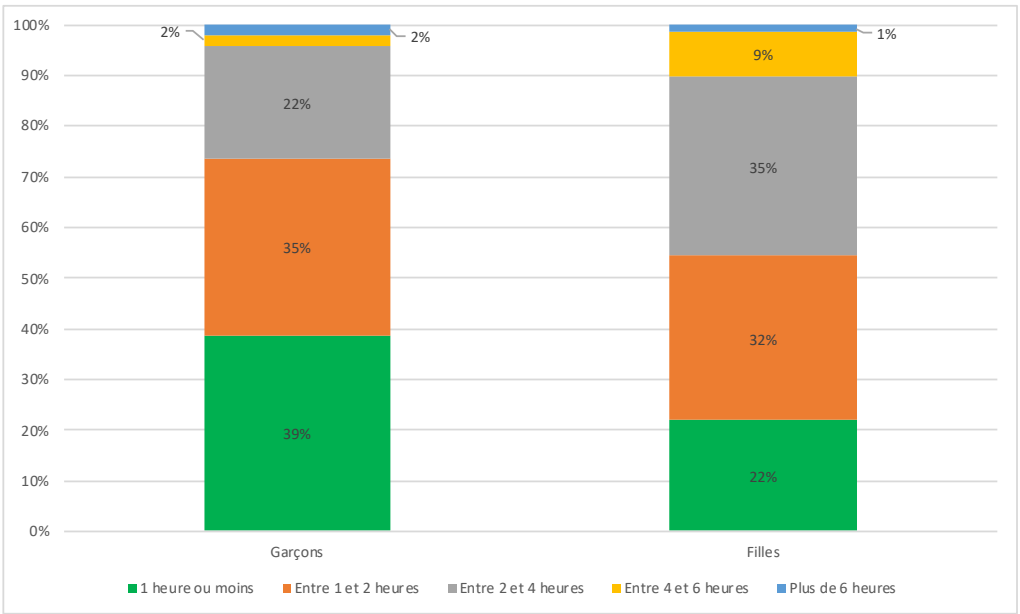

Graphique 16 *: temps consacré aux réseaux sociaux par jour (jours de semaine)*

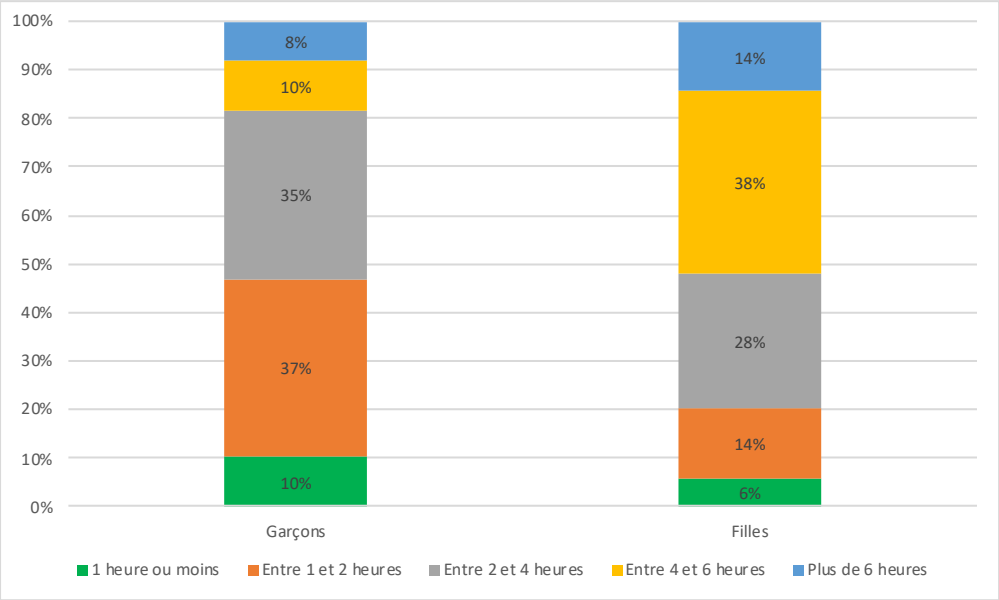

***Graphique 17** : temps consacré aux réseaux sociaux par jour (jours de week-end)*

Ce qu'il faut retenir :

98,3 % des répondants (15-19 ans) ont un smartphone. 72,5 % l'acquièrent avant la fin de l'année de 5ème.

L'acquisition du 1er smartphone n'est pas déterminante dans l'inscription sur les réseaux sociaux.

Les filles sont plus jeunes que les garçons quand elles s'inscrivent sur le 1er réseau social : en 6ème, elles sont 36 % à être déjà inscrites contre 25 % des garçons.

Elles se connectent sur davantage de réseaux différents et y consacrent également plus de temps.

Le « Top 3 » des réseaux préférés des jeunes répondants est : YouTube, Instagram et Snapchat.

2) 1ère hypothèse : les réseaux sociaux sont essentiellement utilisés par les jeunes pour rester en contact avec leurs pairs

L'utilisation des réseaux sociaux répond à une grande diversité de fonctionnalités : consommatrices (vidéo, photos, lecture, etc.), sociales (discussion, partage d'informations, etc.), créatrices (photos, vidéo, story, etc.) ou utilitaires (recherche d'informations, etc.).

Il est intéressant d'observer les choix effectués par les répondants. Les jeunes ont sélectionné en moyenne 6,4 propositions parmi les 12 à disposition et une 13ème qui leur permettait d'ajouter la description d'une proposition qui n'était pas dans le questionnaire.

Les jeunes filles ont sélectionné en moyenne 7,11 propositions différentes contre 5,52 pour les jeunes garçons ce qui dénote pour les premières un usage plus varié de ces outils numériques.

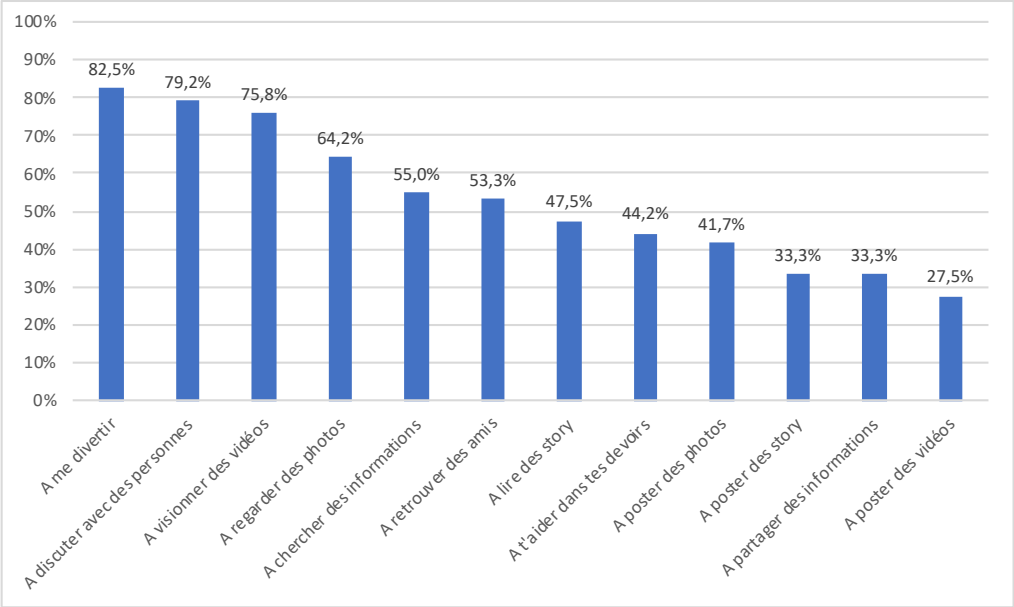

Graphique 18 *: pourcentage de jeunes interrogés ayant répondu ces propositions comme décrivant ce à quoi leur servent les réseaux sociaux.*

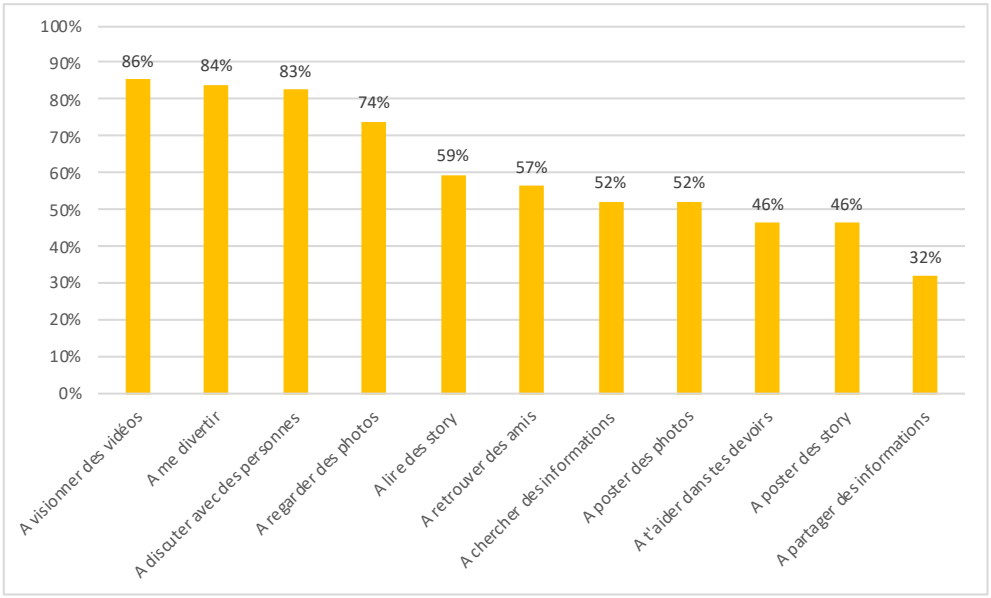

Graphique 19 *: pourcentage de jeunes filles interrogées ayant répondu ces propositions comme décrivant ce à quoi leur servent les réseaux sociaux*

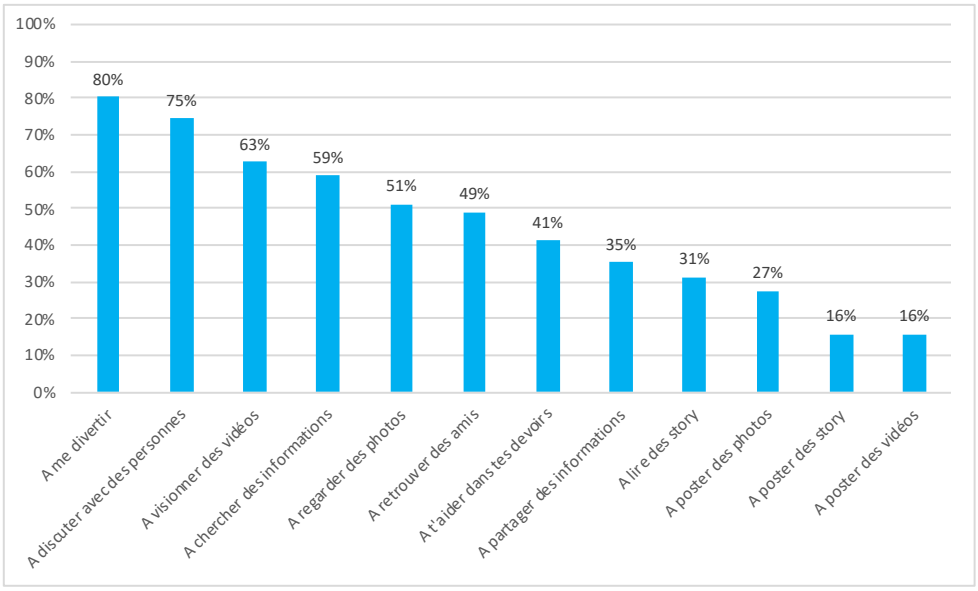

Graphique 20 *: pourcentage de jeunes garçons interrogés ayant répondu ces propositions comme décrivant ce à quoi leur servent les réseaux sociaux*

Une analyse des réponses permet d'observer que le divertissement, la fonctionnalité consommatrice, apparaît comme le 1er objectif des jeunes qui se connectent sur les réseaux sociaux.

Même en partant du postulat que l'échange, la discussion avec ses pairs n'est pas assimilé par le répondant à une activité de divertissement, l'hypothèse selon laquelle les réseaux numériques sont essentiellement (et non exclusivement) utilisés par les jeunes pour rester en

contact avec les pairs demeure confirmée par les réponses aux autres items : les réseaux sociaux sont indéniablement un lieu d'échanges avec les pairs pour 85,8 % d'entre eux qui ont cité au moins l'une des 2 propositions « discuter avec des personnes » et « retrouver des amis » voire les deux. L'item « discuter avec des personnes » arrive en 2ème place pour les garçons et en 3ème pour les filles ; le fait de « retrouver des amis » en 6ème place pour les deux sexes.

Le troisième constat est l'identification d'une multiplicité des usages. Bien davantage qu'un simple moyen de rester en contact avec les pairs, les réseaux sociaux mettent le multimédia au service des relations et d'une vie virtuelle évoquée dans la littérature scientifique et que l'on retrouve ici confirmée : les jeunes consultent, partagent et produisent du contenu (images, vidéos, story…) en même temps qu'ils s'informent et se divertissent. Il n'y a pas de mono-usage des réseaux sociaux ; on comprend ici la compétition que se livrent en permanence les outils numériques pour offrir de nouvelles options en mesure de répondre à ces diverses fonctionnalités recherchées.

Ce qu'il faut retenir :

Il n'y pas de mono-usage des réseaux sociaux chez les jeunes : les usages mixent activités consommatrices (visionnage de vidéos, photos, etc.), sociales (échanges, partages, etc.), utilitaires (recherche d'informations, etc.) et créatrices (création de photos, vidéos, story…).

Pour les jeunes, les deux principales fonctions des réseaux sociaux sont le divertissement et l'échange avec les pairs.

Les filles ont des usages plus variés des réseaux sociaux que les garçons.

Les filles utilisent plus la fonctionnalité créatrice des réseaux sociaux que les garçons (partager des photos, story et vidéos).

3) 2ème hypothèse : les réseaux sociaux sont un lieu de sociabilité mais les liens y sont plus faibles.

Les liens faibles évoqués dans la littérature scientifique sont ces liens noués entre de simples « connaissances » qui n'exigent pas systématiquement le même niveau d'engagement notamment sur le plan affectif que des liens qualifiés de forts, et mettent souvent en relation des personnes culturellement ou socialement éloignées.

A cet égard, il convient d'être vigilant quant à la compréhension par le répondant du terme « amis » qui ne permet pas nécessairement de distinguer entre lien fort et lien faible sans analyse approfondie des résultats.

Pour 85 % des élèves, les réseaux sociaux sont un lieu où retrouver ses amis et où discuter avec d'autres personnes ; c'est l'avis de 88,4 % des filles et de 82,4 % des garçons.

Dans l'étude menée, on distingue deux principaux lieux de sociabilité différents de l'établissement scolaire : l'extérieur (présentiel) et les réseaux sociaux (virtuel).

Pour permettre la comparaison, nous posons le principe d'utilisation de la valeur centrale d'un intervalle qui rend possible un calcul du temps passé en semaine et le week-end avec les amis pour chaque contribution à l'enquête.

Critère	Traduction numérique (en nombre d'heures)
1 heure ou moins	0,5
Entre 1 et 2 heures	1,5
Entre 2 et 4 heures	3
Entre 4 et 6 heures	5
Plus de 6 heures	6

1 semaine =
5 jours de cours et 2 jours de week-end

Il ressort que les filles consacrent en moyenne 22h45 par semaine à leurs amis et les garçons 19h21 par semaine, présentiel et virtuel confondus.

Lorsque l'on compare, pour chaque répondant, le temps passé avec les amis sur les réseaux sociaux et celui passé en présentiel, 50 % des garçons passent davantage de temps en présentiel avec leurs amis alors ce n'est le cas que de 32 % des filles.

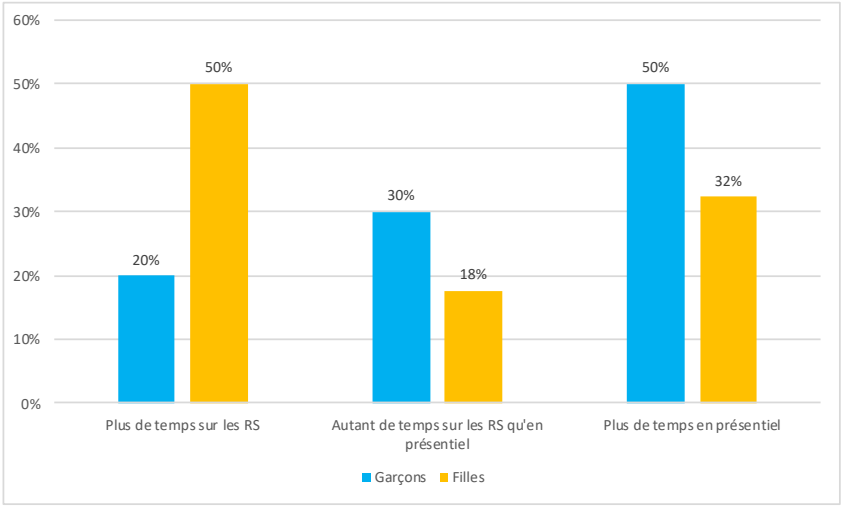

Graphique 21 *: répartition du temps passé avec les amis.*

Les garçons déclarent avoir en moyenne 24 amis en présentiel et 215 sur les réseaux sociaux ; les filles en dénombrent 12 en présentiel et 197 sur les réseaux sociaux.

Aussi, par déduction des résultats de moyenne que nous avons extrapolés, les filles peuvent consacrer en moyenne 45 mn à chacun de leurs amis en présentiel et moins de 4 mn sur les réseaux sociaux. En ce qui concerne les garçons, ces résultats sont respectivement de 36 mn et 2 mn. Si ces moyennes temporelles ne permettent pas d'identifier le temps réel consacré par ami qui permettrait probablement d'identifier un noyau d'amis proches, elles permettent en revanche d'apprécier une grande tendance concernant la nature de la majorité des liens tissés.

Nous partons du postulat que le temps consacré à une personne est un critère d'appréciation de la force du lien : plus le temps est important et plus le lien est fort. S'informer sur l'autre, échanger, partager, demande du temps. Ce postulat accepté, le nombre nettement plus important d' « amis » en virtuel qu'en présentiel pour un temps équivalent ou moindre consacré, confirme le fait que sur les réseaux sociaux la majorité des liens y sont a fortiori plus faibles.

Remarque : abstraction a été faite des valeurs supposées aberrantes à savoir les élèves qui ne déclaraient aucun ami et qui donnaient pour autant un temps passé avec des amis, faussant ainsi des calculs de moyenne.

Ce qu'il faut retenir :

Les répondants ont 11 fois plus d'amis sur les réseaux sociaux que d'amis physiquement en dehors de l'établissement.

Ils disposent de 10 fois moins de temps à consacrer en moyenne aux amis sur les réseaux sociaux.

Pour les filles, les réseaux sociaux constituent un lieu de sociabilité plus important en termes de temps que les rencontres en présentiel.

Les réseaux sociaux sont bien un lieu de sociabilité, mais la majorité des liens y sont plus faibles au moins au regard du critère temporel.

4) 3ème hypothèse : les occupations des jeunes avec leurs amis diffèrent selon qu'ils sont sur les réseaux sociaux ou qu'ils se rencontrent à l'extérieur.

S'il est évident qu'on ne peut pas toujours comparer des activités en présentiel à des activités numériques, comme par exemple le fait de partager un repas, il peut être intéressant de s'attarder sur ce que les jeunes viennent chercher dans chacune d'entre elles par rapport à leur relation à l'autre.

Top 10 des activités entre amis		
	A l'extérieur	**Sur les réseaux sociaux**
1	Discuter	Discuter
2	Rigoler	Te divertir
3	Se sentir bien	S'amuser
4	Etre entre nous	Passer un moment agréable
5	Sortir de chez moi	Passer le temps
6	Partager un repas	Te sentir bien
7	Se retrouver chez des amis	Regarder des vidéos
8	Passer le temps	Regarder des photos
9	Apprendre de nouvelles choses	Partager des informations
10	S'informer des dernières tendances	Regarder des story

Le classement du top 10 des activités entre amis « à l'extérieur » et « sur les réseaux sociaux » place, en premier, le fait de « discuter ».

Ensuite, même si les termes des propositions ne sont pas exactement identiques, on constate que les jeunes apprécient de se retrouver pour passer un moment agréable ensemble fait d'amusements et de rires et que la relation amicale, l'échange et le partage avec les pairs sont au centre de leurs occupations.

Les activités entre amis plus consommatrices ou utilitaires telles que regarder des photos, regarder des story ou apprendre des nouvelles choses, viennent plus bas dans le classement.

Si on étudie dans le détail les activités des filles et des garçons à l'extérieur, d'une part, et sur les réseaux sociaux, d'autre part, elles nous renseignent sur le fait que garçons et filles accordent de l'importance aux mêmes activités puisque, dans 90 % des cas, ils les classent, selon leur préférence, dans un ordre quasi identique.

Top 10 des activités entre amis à l'extérieur		
Top 10	**Filles**	**Garçons**
1	Discuter	Rigoler
2	Rigoler	Discuter
3	Se sentir bien	Se sentir bien
4	Etre entre nous	Etre entre nous
5	Sortir de chez moi	Sortir de chez moi
6	Partager un repas	Se retrouver chez des amis
7	Se retrouver chez des amis	Partager un repas
8	Passer le temps	Passer le temps
9	Apprendre de nouvelles choses	Apprendre de nouvelles choses
10	S'informer des dernières tendances	Faire du sport

Top 10 des activités entre amis sur les réseaux sociaux		
	Filles	**Garçons**
1	Discuter	Discuter
2	Te divertir	Passer un moment agréable
3	S'amuser	Te divertir
4	Passer un moment agréable	S'amuser
5	Passer le temps	Passer le temps
6	Te sentir bien	Te sentir bien
7	Regarder des vidéos	Partager des informations
8	Regarder des photos	Regarder des vidéos
9	Regarder des story	Regarder des photos
10	Partager des informations	Apprendre de nouvelles choses

Les différences mineures constatées trouvent par ailleurs une explication structurelle, inhérente au lieu d'échanges : sport et repas pour le lieu en présentiel et story/photos/vidéos pour le lieu virtuel.

En définitive, on constate une même hiérarchie concernant l'importance accordée aux différentes activités, qu'elles soient en présentiel ou en virtuel. La recherche de bien-être au travers le divertissement, l'échange, le fait de « se sentir bien », « s'amuser », « rigoler » est prioritaire sur le besoin de s'informer, d'apprendre et de consommer des photos, vidéos et story.

L'hypothèse selon laquelle les occupations des jeunes avec leurs amis diffèrent selon qu'ils sont sur les réseaux sociaux ou qu'ils se rencontrent à l'extérieur ne se confirme pas sauf dans le cas d'activités qui ne peuvent, par nature, se dérouler dans l'un des deux lieux.

Les réseaux sociaux numériques semblent s'apparenter à un lieu supplémentaire d'exercice des mêmes occupations avec les amis que celles que l'on trouve en présentiel. Il y aurait de fortes similitudes entre la vie réelle et la vie virtuelle.

Pour autant, ces résultats ne permettent pas de statuer sur des disparités ou des similitudes concernant le contenu et le mode d'expression des échanges dans le cadre de l'exercice des ces activités. Il ressort de la littérature scientifique que les réseaux sociaux s'inscrivent notamment dans la construction identitaire de l'adolescent en tant que nouvel espace pour

jouer avec son identité et pour s'exposer. On peut supposer que l'adolescent poursuivra avec ses amis les mêmes finalités de bien-être et de divertissement dans la vie virtuelle que dans la vie réelle, mais exprimées de manières différentes. Il va chercher à s'amuser, se divertir, de manière différente, sans que ses priorités ne changent.

Ce qu'il faut retenir :

La hiérarchie des attentes en termes d'occupations entre amis est homogène pour les garçons et les filles sans distinction réelle entre réseaux sociaux et présentiel.

Les occupations préférées ont trait à la recherche de bien-être et d'échanges conviviaux.

Les occupations les moins prioritaires concernent la recherche/le partage d'informations, la consommation de photos, vidéos et story et l'apprentissage.

5) 4ème hypothèse : les jeunes font un usage intensif des réseaux sociaux

Le temps passé à l'extérieur avec les amis semble relativement mesurable d'autant qu'un « couvre-feu » est souvent instauré par les parents. En revanche, l'accès à internet en général et aux réseaux sociaux en particulier apparaît plus difficilement contrôlable. Les réponses apportées présentent ainsi un intérêt particulier.

28 % des élèves interrogés reconnaissent veiller sur les réseaux sociaux après minuit dont 4 % après 2 heures du matin. Pour une partie significative des adolescents, les réseaux sociaux empiètent donc sur le temps de sommeil.

Une observation plus fine des résultats permet de constater une différence sur cette question entre filles et garçons : malgré le fait que les filles consacrent plus de temps aux réseaux sociaux, elles sont moins nombreuses que les garçons sur les réseaux après minuit (12 % de filles *vs* 17 % de garçons).

On peut avancer l'hypothèse qu'une partie des garçons ont une autre activité en début de soirée (jeux vidéos ? Sorties ?) les conduisant à se connecter sur les réseaux sociaux plus tardivement.

Le temps passé sur les réseaux sociaux au sein de l'établissement est également significatif en dépit des interdictions.

Le règlement intérieur limite l'utilisation des smartphones au sein de l'établissement :

> « […] *L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève /étudiant est, sauf pour des usages pédagogiques, interdit dans :*
> *- les salles de cours*
> *- les bureaux de la vie scolaire*
> *- les différents services de l'établissement*
> *- pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement. […]* »

Pour autant, l'équipe de vie scolaire constate régulièrement que les élèves déjeunent ensemble au self, assis à la même table, chacun avec ses écouteurs sur les oreilles et les yeux rivés sur l'écran du smartphone.

Les réponses apportées au questionnaire le confirment : lorsque la question leur est posée, 63 % reconnaissent le consulter pendant les cours s'ils reçoivent une notification (65 % des filles et 59 % des garçons). 71 % ont déjà envoyé un texto en classe (75 % des filles et 65 % des garçons). 13 % des élèves ont déjà posté une vidéo sur les réseaux sociaux et 23 % en ont regardé pendant les heures d'enseignement.

L'hypothèse d'un usage intensif des réseaux sociaux, à savoir de nature à supplanter les autres activités (déjeuner/échanger avec son voisin de table, suivre le cours) est ainsi confirmée.

Trois témoignages féminins sont édifiants concernant l'installation d'une relation de dépendance entre l'adolescent et les réseaux sociaux :

- Une jeune fille de 16 ans, consacrant en moyenne 25 heures par semaine aux réseaux sociaux et s'y attardant jusqu'à plus de 2 heures du matin, confie « *Les réseaux sociaux peuvent vite devenir très addictifs. Ça peut devenir un facteur d'exclusion* ».

- Une autre jeune fille de 16 ans, plus modérée dans son utilisation à raison de 10h30 par semaine en moyenne et s'astreignant à décrocher avant 22 heures, écrit : « *Selon moi, les réseaux sociaux sont une menace car c'est difficile d'arrêter, c'est comme une drogue à force d'être en ligne, on finit toujours par attendre une notification qui n'arrivera jamais […]* »

- Une élève de 17 ans en classe de terminale, passant 17h30 sur les réseaux chaque semaine tout en respectant la limite horaire de 22 heures pour se déconnecter avant de dormir, reconnaît ne pas trouver les moyens de limiter sa « consommation » : « *Je*

sais que cela occupe beaucoup trop de mon temps, mais je ne sais pas comment faire pour les limiter/arrêter ».

Plusieurs termes et expression utilisés, tels « drogues », « addictifs », « exclusion » et en particulier le mot « toxique » qui revient 4 fois dans les 18 commentaires libres déposés, appartiennent au champ lexical de l'addiction et corroborent les conclusions de la littérature scientifique évoquant une dépendance, un piège technologique. Les adolescents ont conscience de cet usage intensif et finalement anormal, sans réussir à le corriger.

Ce qu'il faut retenir :

Le temps consacré aux réseaux sociaux empiète parfois sur le temps dédié au sommeil, particulièrement pour les garçons.

Les répondants reconnaissent un usage des réseaux sociaux y compris dans des lieux où l'usage du smartphone est très règlementé (établissement scolaire) ou dans un contexte où une activité en présentiel est attendue.

Les témoignages et les éléments de langage des observations permettent d'identifier le ressenti d'une relation de dépendance à l'égard des réseaux sociaux.

6) 5ème hypothèse : les réseaux sociaux sont un lieu d'exposition de soi pour les jeunes

Les jeunes travaillent l'image qu'ils exposent d'eux sur les réseaux sociaux. C'est une hypothèse formulée très tôt au fil des premiers entretiens. La spontanéité avec laquelle la plupart des élèves m'ont proposé de consulter leur téléphone connecté sur les réseaux sociaux est un indice de cette recherche d'exposition de soi.

Leur image fait l'objet d'un contrôle et d'une maîtrise en amont de la publication que celle-ci porte directement sur eux-mêmes en tant qu'individu ou sur un contenu ou un sujet sur lequel ils publient / partagent.

D'après l'enquête, ils sont peu à regretter l'une de leurs publications (14 %). Lorsqu'on leur demande ce qu'ils regrettent, les réponses nous renseignent sur le fait que chaque petit détail compte et peut compromettre leur image. Parmi ceux qui acceptent de la décrire, on compte presque autant de garçons que de filles.

Pour cette partie très subjective, les histoires/anecdotes racontées et les vocables utilisés constituent de potentielles sources de renseignement pour la vérification de l'hypothèse formulée d'une utilisation des réseaux sociaux pour s'exposer. Il a donc été choisi de proposer des réponses ouvertes au questionnaire, sous la forme de commentaires libres.

Parmi les commentaires, on identifie implicitement les points de vigilance auxquels les jeunes semblent vouloir porter une attention particulière dans la construction de leur image sur les réseaux sociaux avec un double objectif : que cette image leur plaise mais également qu'elle soit « agréée » par les pairs.

Concernant les publications qu'ils regrettent avoir partagées sur les réseaux sociaux, les commentaires sont généralement courts : « *mes commentaires peut-être* », « *un message gênant* ».

Plus souvent le regret vise une photo ou une vidéo ; certaines ont trait directement à l'apparence physique : « *une photo où je me trouve pas naturelle* », « *une photo de moi en mini-short* », « *une image de moi avec un filtre retrica*[134] » ou à l'image qu'une mise en scène, plus ou moins fortuite, va véhiculer (ex : « *publications de moi avec de l'alcool à côté* »).
L'exposition de soi a trait ici à l'aspect esthétique ou à la réputation.

Elles concernent également les activités et loisirs pratiqués : « *une vidéo où je fais du karting* », « *une publication de moi en train de danser* » ou peuvent également porter sur l'entourage « *une photo avec d'anciens amis* », « *une photo de mon ex-copain* ». Il y a ici une gêne concernant l'image reflétée au travers la qualité des personnes, de l'entourage.

La banalité d'une publication constitue également un écueil, car elle jette un discrédit sur son auteur qui peut paraître alors aussi insipide que sa publication « *une photo d'un paquet de chips …* », « *J'ai juste posté une vidéo très inintéressante...* ». L'exposition de soi requiert ainsi également une recherche d'originalité, une valeur ajoutée, un élément d'individualité.

Certaines publications interrogent la relation au temps et, plus spécifiquement, le « droit à l'oubli » : « *Quand j'étais jeune j'ai voulu devenir mannequin donc je me suis inscrite sur un site et j'ai mis une photo donc depuis quand on tape mon nom et mon prénom sur internet & qu'on va sur image on voit la photo que j'ai posté* » ou « *photo de moi quand j'avais 12 ans, j'ai perdu les codes du compte et je sais pas comment supprimer un compte donc la photo de moi avec un filtre ridicule y est encore* ». Nous avons vu que la construction identitaire de l'adolescent induit, par nature, des pratiques exploratoires, des conduites d'essai et d'erreur permettant de se définir. Ce droit à l'erreur induit nécessairement un droit à l'oubli. Ce

[134] Retrica est une application pour smartphone proposant une grande variété de filtres de retouche de photos.

témoignage nous rappelle ainsi la nécessité d'une éducation et d'un encadrement très jeune aux usages des réseaux sociaux en raison des risques inhérents au numérique.

Ces observations constituent un premier élément de confirmation de l'hypothèse formulée selon laquelle les réseaux sociaux constituent un lieu d'expression des différentes formes d'exposition de soi.

Concernant la question relative au choix et à la description de la publication qu'ils préfèrent, ils sont près de 37 % à apporter une description, même si les descriptions sont relativement sommaires.

- Les publications ont différents objets qui peuvent être classés en 6 groupes :
- Moi ;
- Mes amis et moi ;
- Mon art ;
- Mes vacances ;
- Des objets divers ;
- Des paysages divers.

Dans les 4 premiers groupes, ils communiquent sur eux-mêmes et dans les 2 derniers sur ce qu'ils aiment.

Dans 66 % des cas, la publication porte sur les 3 premiers groupes c'est à dire sur « Moi » (41 %) et « Mes amis et moi » (9 %) et leur expression artistique personnelle (musique, dessins, photos d'art, etc.) pour 16 %.

Ces résultats confirment cette émergence du « moi » de l'individu sur les réseaux sociaux au travers la diversité des formes d'exposition de soi (mises en scènes, créations, activités, possessions, etc.).

Les réponses à la question de la publication la plus likée sont alors riches d'enseignements : ils sont encore plus nombreux (38 %) à être en capacité de décrire très précisément celle de leurs publications qui a été la plus « likée », c'est-à-dire finalement, à connaître la publication que les autres et non eux-mêmes ont préférée.

Cet attrait particulier donné à la publication likée par les autres semble induire que ce que pensent les autres présente plus d'importance pour l'adolescent que ce qu'il pense lui-même.

Sans reprendre tout le développement précédemment évoqué au travers de la littérature scientifique, on retrouve ici la métaphore du Narcisse attentif au nombre de *likes* sur ses

postes. Les réseaux sociaux favoriseraient un souci du « moi » non pour soi-même mais par rapport aux autres.

C**e qu'il faut retenir :**

Sur les réseaux sociaux, l'exposition de soi, la maîtrise de son image, constitue quelque chose d'essentiel pour l'adolescent qui demeure vigilant à l'égard de son esthétique, de sa réputation, de son entourage, de ses activités et loisirs.

L'adolescent reconnaît parfois une gêne quant à la conservation numérique d'anciennes publications qui le suivent malgré lui dans le temps.

Les publications préférées de l'adolescent sont celles relatives à l'exposition de soi, lui seul en compagnie de ses amis, au travers de ses créations ou de ses vacances.

L'adolescent attache une grande importance à celles de ses publications que les autres ont préférées.

Dans le cadre des politiques de prévention de la crise sanitaire due à l'épidémie du Covid-19, les établissements scolaires français ont été fermés à partir du 16 mars 2020. Un plan de continuité d'activité (PCA) a été mis en place. L'ensemble de la communauté éducative a été projetée dans le monde numérique et les cours et dispositifs virtuels se sont progressivement mis en place. Ce contexte particulier a été l'opportunité de porter un regard différent sur des sujets ayant trait aux réseaux sociaux et à leurs usages dans un contexte d'établissement dématérialisé.
J'ai souhaité enrichir ma réflexion de certains constats faits dans le cadre de cette expérience inédite.

III. Les apports complémentaires de l'expérience de terrain

En complément des différents constats et témoignages recueillis sur le terrain et précédemment évoqués lors de la présentation de l'état de ces recherches, de nombreuses expériences de terrain durant ces deux dernières années dans le cadre de l'exercice de mon métier de CPE dans des établissements différents m'ont permis de relever plusieurs indicateurs du fossé numérique tel qu'il est présenté par la littérature scientifique.

La fermeture des établissements scolaires et le confinement liés à la crise sanitaire du COVID-19 ont, bien involontairement, nourri mes recherches en complément de mon enquête.

Tous les élèves ne sont pas numériquement égaux et nous mesurons pleinement la double fracture numérique dans le cadre des apprentissages que ne compense pas cet usage intensif des réseaux sociaux.

A. Inégalités d'accès aux outils

Dès l'annonce de la fermeture de l'établissement prévue le lundi suivant, mon rôle est de collecter les adresses email des élèves afin que le lien puisse être établi rapidement pour organiser la continuité pédagogique.

Parmi les indicateurs fiables dont nous disposons, le relevé des connexions à Pronote indique très rapidement que 10,7 % d'entre eux ne se sont pas connectés à l'issue de la 1ère semaine malgré nos rappels quotidiens.

Un questionnaire a été élaboré dès le vendredi soir et envoyé à 4 classes soit 100 élèves pour essayer d'en comprendre les causes. Cela ne s'inscrit pas dans une démarche de recherche mais dans un but professionnel. Le questionnaire a été envoyé par mail aux élèves. En deux jours, le taux de réponse a été de 48 %.
Parmi les causes à l'absence de connexion, on retrouve la perte des identifiants mais on constate également que 45 % des élèves qui ont répondu n'ont pas d'accès à un ordinateur ou y ont accès de manière irrégulière.

A l'issue de la 2ème semaine de confinement, le bilan d'élèves qui ne se sont pas connectés à Pronote a chuté à 5,7 %.

L'équipe de vie scolaire a alors décidé de lancer une nouvelle enquête pour pouvoir rendre compte des élèves dont les conditions d'accès à l'outil numérique ne permettaient pas de suivre correctement les cours. A nouveau, cet exercice n'avait pas une vocation de recherche mais une visée professionnelle. Le lien vers le questionnaire a été transmis par Pronote et par l'ENT aux 736 élèves pré-bac ; l'enquête proposée sous Google Forms était également accessible depuis un smartphone (96 % des élèves en sont équipés). Le taux de participation à cette enquête, accessible 2 jours, a été de 40,4 % (annexe 9).

Les résultats de l'enquête nous apprennent que 4 % des élèves n'ont pas du tout d'ordinateur. Parmi ceux qui en ont un et qui y ont accès de manière régulière ou sporadique, 36 % n'ont pas de connexion sur l'ordinateur ou une connexion instable.

Ces résultats confirment l'existence de difficultés matérielles d'accès à un équipement numérique individuel pour certains adolescents. Il n'y a pas toujours dans chaque famille un ordinateur, une tablette par élève. L'équipement très fourni en smartphone ne compense pas ce manque, sauf à considérer que le smartphone puisse constituer un outil suffisant de suivi des cours et d'apprentissage.

B. Inégalités dans la compréhension des codes et l'appropriation des outils

Outre l'ENT relativement instable en raison du nombre trop important de connexions simultanées et Pronote, il s'avère que le moyen de communication finalement privilégié entre personnels de l'établissement et élèves a été le mail.

1) La communication écrite

Les premiers mails reçus apportent une information inattendue, à savoir une sérieuse méconnaissance, de la part des élèves, des codes élémentaires lors de la rédaction d'un email. Ils ne font apparaître aucun objet dans l'en-tête. Dans le corps du texte, sur le fond, on ne comprend pas facilement quel est l'objectif du mail ; sur la forme, la ponctuation absente et l'aspect ramassé du texte écrit d'un seul bloc en complique la lecture et aucune formule de politesse (Bonjour, …) n'y est présente.

Certains mails empruntaient le langage sms, ponctué d'émoticônes ou de locutions usuellement réservées à l'expression orale.

On observe ainsi que les habitudes prises dans les réseaux sociaux (textos, snaps, story, etc.) exercent une influence sur l'expression écrite dans les mails. Ce constat contredit la littérature scientifique selon laquelle les jeunes auraient pour la plupart la maitrise des codes et seraient dans la capacité de comprendre l'utilisation spécifique de chaque média et de s'y conformer.

Si les jeunes distinguent bien les textos, le chat, le message public sur un mur, le message privé, ils ne semblent en revanche pas avoir réellement compris que les emails qu'ils réservent généralement aux communications plus formelles avec les adultes (enseignants, par exemple) n'obéissent pas aux mêmes règles formelles.

2) La communication orale

La présentation orale et la participation à des sessions de classes virtuelles s'apparentent à l'organisation des webinars en entreprise et requièrent les mêmes compétences. Les participants doivent maîtriser la connexion (accès par lien, téléchargement d'une application, etc.) ainsi que la prise de parole spécifique à un outil privé de contexte visuel (technique – lever la main, activer son micro, parler, désactiver son micro) ainsi que la fonction « chat » associée. En cela, l'enseignement à distance aura été un formidable exercice d'apprentissage pour toute la communauté éducative.

3) L'appropriation des outils

Plusieurs expériences ont démontré, pour certains élèves, des difficultés de compréhension du fonctionnement des outils proposés dans le cadre de la continuité pédagogique et d'appropriation des prérequis élémentaires pour entrer en communication avec l'enseignant :

Il a fallu accompagner les premières connexions à Google classroom, la collaboration sur des documents partagés, l'utilisation de certaines fonctionnalités plus complexes de Pronote …
On constate alors que les différents outils et plateformes requièrent des compétences différentes de celles dont ils ont besoin dans leur usage personnel et que, bien qu'à l'aise avec les nouvelles technologies, beaucoup de jeunes rencontrent des difficultés à se les approprier.

La compréhension du fonctionnement de l'arborescence des fichiers et leur organisation dans un ordinateur reste approximative ce qui pose parfois des difficultés pour enregistrer le travail sur le disque dur et/ou pour le retrouver afin de le charger sur une plateforme.

Les entretiens téléphoniques avec certains d'entre eux nous en apprennent davantage sur leur usage des outils informatiques auxquels ils préfèrent, quand cela est possible, leur

smartphone. Si certaines applications sont effectivement disponibles dans un format adapté sous Android ou OS, certaines fonctionnalités ne sont pas disponibles ou dans un format simplifié ne répondant pas toujours aux attentes des enseignants. L'utilisation de la version web par l'ordinateur reste parfois indispensable et nécessite des connaissances et compétences différentes de celles mobilisées par les jeunes dans leurs usages habituels.

C. La rencontre de deux mondes

Force est de constater que le niveau de maîtrise des personnes quant à l'utilisation des outils numériques n'est pas uniforme.

Élèves comme personnels ont été contraints de découvrir et explorer de nouvelles pratiques ; on assiste à la rencontre de deux mondes où chacun apporte et partage ses outils, ses habitudes et ses codes, une expérience inédite et riche pour l'ensemble des parties prenantes.

Les uns et les autres confient leur étonnement au sujet de ce qu'ils considèrent comme un manque de compétences de l'autre sans parvenir, dans un premier temps, à se décentrer.

Les enseignants communiquent largement sur l'incapacité des élèves à écrire et à envoyer un mail correct « *Il m'a envoyé 4x son mail ... il va falloir qu'il apprenne à utiliser une boite mail ...* » (d'une enseignante au sujet d'un élève qui, ne travaillant qu'avec son téléphone avec un forfait data limité, a tenté d'envoyer son devoir en format photo).

L'avis des élèves sur le mode de communication des enseignants fait aussi état d'une difficulté à faire communiquer ces deux mondes « *Les profs devrait télécharger Snap car tous les élèves l'ont, au lieu de nous envoyer sur des sites bizarres qui beuguent et qu'on comprend pas ...* » (W. élève de 1ère).

Le non-respect de la forme requise dans un mail ou le souhait d'utiliser un réseau social tel que Snapchat pour une activité éducative, constituent les révélateurs d'un fossé numérique entre les enseignants et les élèves et, parfois entre les élèves eux-mêmes, de nature, in fine, à accroitre considérablement les inégalités d'apprentissages lorsqu'enseignants et élèves ne se comprennent plus.

Par ailleurs, dans le contexte actuel où l'établissement scolaire est virtuel, il est aussi important d'accéder aux mêmes outils, à un même équipement numérique individuel, que d'accéder à la même classe.

Ces inégalités sont mises cruellement en lumière par ce qui est mis en œuvre, pourtant à bon dessein, dans le cadre de la continuité pédagogique. Même si le chemin est encore long, ces inégalités risquent à termes non seulement d'être particulièrement préjudiciables aux jeunes, dans leur parcours scolaire, universitaire mais également dans leur accès à l'emploi et plus largement dans leur carrière professionnelle, dès la phase de recherche de stage.

Cette expérience vécue relative à ce fossé numérique pendant ce long épisode d'apprentissages à distance a mis en exergue les difficultés de communication et de compréhension entre l'élève et l'institution et la nécessité d'une recherche permanente des meilleurs axes créateurs de liens durables et favorables à une écoute mutuelle.

Dans ce contexte, une acquisition progressive des codes et des usages paraît indispensable à plus ou moins long terme en complément de l'éducation à l'utilisation des outils à disposition. Cette réflexion, partagée avec certains enseignants nous a amené à réfléchir à la possibilité de mettre en place des ateliers d'apprentissage ainsi qu'un accompagnement dans le cadre de missions particulières.

Ce qu'il faut retenir :

Les membres de la communauté éducative ne sont pas en situation d'égalité face au numérique.

Ces inégalités se posent à la fois dans l'accès aux outils numériques (matériel, logiciel, connexion internet) que dans l'appropriation de ces outils par les utilisateurs.

La possession d'un smartphone ne suffit pas à effacer ces inégalités.

Elles sont préjudiciables aux élèves dans le cadre de leur parcours scolaire mais sont partiellement compensées par les outils mis à la disposition des élèves dans l'enceinte de l'établissement, pour peu qu'ils soient mis en mesure de se les approprier.

L'expérience en cours de l'enseignement à distance exacerbe ces inégalités mais constitue aussi un formidable accélérateur des apprentissages au numérique.

L'ensemble de ce travail de revue de la littérature, de recherche appliquée et d'expérience de terrain qui a conduit à la rédaction de ce mémoire a présenté un double intérêt. D'une part, il

m’a permis d’acquérir une culture de veille de la recherche dans le domaine de l’éducation. Il m’a fallu mettre à l’épreuve mon esprit critique et ma curiosité pour sélectionner et analyser les informations et en déduire les questions pertinentes dans une démarche de progrès de mon métier.
D’autre part, il m’a apporté un éclairage particulier sur plusieurs des aspects du métier de CPE et permis de nourrir de nombreuses réflexions sur la pratique professionnelle.

IV. Réflexions sur la pratique professionnelle

Ces travaux d'analyse et de recherche poursuivis tout le long de la construction de ce mémoire m'ont conduit à identifier des voies de progression et d'optimisation du métier de CPE au regard de sa mission liée à la présence de ces nouveaux outils du numérique dans le quotidien. Qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, l'élève compose entre sa vie réelle et sa virtuelle et se construit dans ces deux mondes. Il apparaît alors essentiel de s'assurer qu'au sein de l'établissement scolaire tout d'abord, soit impulsé un degré suffisant d'appétence, de sensibilité des parties prenantes au numérique, à ses opportunités et à ses dangers.

Si l'épisode Covid-19 a démontré un champ des possibles pour un « établissement numérique » et un besoin d'accompagner la communauté éducative sur le plan de l'utilisation des codes et de l'appropriation des outils, ces travaux conduisent surtout à une réflexion quant aux plans d'actions qui doivent être mis en place à des fins curatives, préventives ou de sensibilisation autour des problématiques liées à l'usage des réseaux sociaux par les jeunes.

A. Mener une réflexion sur la notion d'établissement scolaire à l'ère du numérique

L'établissement scolaire est avant tout un lieu physique avec une enceinte matérialisée par des barrières et un portail. La vie scolaire peut se définir comme tout ce qui se passe en dehors des cours. Or, les travaux de recherche ont démontré qu'une partie non négligeable du processus de socialisation, de construction identitaire de l'adolescent, se réalise dans un espace virtuel. L'environnement numérique dans lequel évolue l'ensemble de la communauté éducative nécessite de repenser l'établissement afin d'exploiter favorablement cet espace et lui apporter un cadre protecteur.

1) Effectuer une veille des réseaux

A l'ère du numérique, le périmètre de l'établissement doit intégrer une dimension virtuelle.

L'équipe de vie scolaire assure la surveillance au sein et aux abords de l'établissement. Ces abords ont été élargis aux réseaux sociaux sur lesquels les jeunes surfent en qualité d'élèves.

J'ai constaté, à plusieurs reprises que les réseaux leur permettent également le partage d'informations sur leurs communautés d'appartenance (l'établissement, le quartier, la ville, …) de manière extrêmement rapide et ciblée.

C'est là qu'ils s'organisent, définissent les lieux et horaires de rencontres, invitent des connaissances à participer et s'invectivent parfois entre « bandes rivales ». Si on peut imaginer que les réseaux sociaux leur permettent de retrouver leurs amis, il ne faut pas oublier qu'ils leur donnent aussi l'occasion de rencontrer leurs ennemis et de leur fixer un rendez-vous.

L'information y circule à une rapidité déconcertante leur permettant, dans un temps très court, de déjouer les plans des forces de l'ordre. Cette circulation de l'information doit également servir l'établissement à des fins de maintien de la sécurité. La veille des réseaux sociaux est alors un atout qu'il peut être intéressant de développer à des fins de prévention ; nous avons déjà réussi à intervenir avec les forces de l'ordre en amont d'une rixe grâce à une information qui provenait des réseaux.

2) Repenser les temps et les espaces

Cette réflexion sur l'établissement doit dépasser le cadre de la sécurité pour s'étendre à la sensibilisation et aux apprentissages.

L'établissement est un lieu sécurisé dans lequel les élèves peuvent mener des expériences tout en étant encadrés par des professionnels. Les accompagner dans cet usage des réseaux est essentiel.

Dans le cas de la formation au numérique, il convient d'assurer la mise à disposition de lieux physiques (des salles) et virtuels (espaces numériques) afin que les élèves puissent se familiariser avec les outils et les environnements. La difficulté vient souvent de la gestion de ces lieux qui nécessite une organisation spécifique en termes de sécurité d'accès en raison de la mise à disposition de matériels couteux. Il est par ailleurs nécessaire de réguler les activités qui s'y déroulent. La mise en œuvre de ces infrastructures et organisations ne sera efficace qu'en y associant les élèves sur la base d'une responsabilité collective.

Repenser les temps et les espaces conduit également à tirer les enseignements des résultats du questionnaire concernant l'usage intensif des réseaux sociaux. Le temps consacré aux réseaux sociaux par les élèves empiète sur le déroulé de leur vie dans le monde physique, y compris dans les lieux où le smartphone est proscrit. Les adolescents témoignent eux-mêmes

des difficultés qu'ils ont à se déconnecter et ressentent parfois une relation de dépendance, d'incapacité à de se détacher de leur précieux outil numérique. Il apparait alors plus que nécessaire de construire ou maintenir une politique d'encadrement réfléchi des usages des smartphones, une réflexion à mener en concertation probablement avec les principaux intéressés afin de mieux convaincre sans contraindre.

3) Intégrer la dimension numérique dans le travail sur le climat scolaire

Les notions de violence et de climat scolaire ont évolué au fil du temps pour intégrer de nouvelles problématiques. Outre l'ensemble des affaires de cyber-harcèlement pour lesquelles de nombreux ressources, protocoles et vadémécums existent, on n'a pas toujours conscience que de micro-violences et des incivilités commises par voie numérique ont lieu au sein même des classes et sont parfois aussi dirigées contre les enseignants.

1er retour d'expérience :

Le vidéoprojecteur de la salle où se tient le cours d'Espagnol dysfonctionne depuis plusieurs semaines, gênant le déroulement du cours, perturbant l'ambiance de classe et dégradant la relation avec l'enseignante ; il semble effectivement que ce dysfonctionnement ne soit pas si aléatoire qu'il ne paraît. Les investigations conjointes entre l'enseignante et la CPE nous amène à interroger quelques élèves. En recoupant les informations concernant les absences dans la classe, la constitution des demi-groupes, le relevé des dysfonctionnements constitués par l'enseignante et les témoignages recueillis, nous parvenons à identifier l'élève responsable du dysfonctionnement et nous sommes surprises de découvrir qu'il commande le rétroprojecteur à l'aide de son smartphone … Ce micro-événement nous fait prendre conscience qu'il est primordial d'intégrer les effets du numérique sur le climat scolaire … et que nous pourrions développer l'ingéniosité des élèves à des fins d'apprentissage.

2e retour d'expérience :

Des classes virtuelles ont été organisées dans le cadre de la continuité pédagogique nécessaire dans le contexte du Covid-19. Or, une classe a été perturbée par l'intrusion de personnes extérieures à la classe voire même à l'établissement auxquelles les élèves du lycée avaient communiqué les liens et les codes d'accès. Cet évènement nous invite à réfléchir d'une part aux moyens de sécuriser les classes virtuelles, et d'autre part à faire prendre conscience aux élèves que la classe virtuelle implique le respect de certaines règles au même titre que la classe en présentiel. Il paraît opportun de réfléchir aux moyens d'expliquer les règles et usages qui s'appliquent dans ces espaces dématérialisés et de les formaliser peut-être par une charte de bonne conduite. Il est également envisageable

d'inclure ces points lors d'une prochaine révision du règlement intérieur. Enfin, il appartient aux équipes enseignantes et d'éducation de sensibiliser et former les élèves à une utilisation responsable de ces nouveaux espaces de sociabilité qu'ils partagent avec les enseignants. Cet épisode est un autre exemple qui témoigne du besoin de renforcer la sociabilité de l'adolescent dans l'espace numérique, en l'occurrence au sein de l'établissement numérique.

4) Développer la visibilité et la contribution des EPLE sur les réseaux sociaux

On note que plusieurs établissements ont créé un compte sur les réseaux sociaux. La consultation de ces comptes nous renseigne immédiatement sur le fait que ceux-ci sont gérés par un ou plusieurs personnels de l'établissement. Ils restent très « académiques », suscitent peu de réactions et sont faiblement suivis. Or, développer la contribution des collèges et lycées sur les réseaux sociaux est loin de n'être qu'une opération marketing ; c'est une excellente opportunité d'apprendre aux jeunes à communiquer sur un sujet tout en maîtrisant la diffusion et en acquérant les codes de cette communication. C'est également un moyen de partager entre jeunes et personnels de l'établissement sur ce sujet et de développer plus qu'une culture numérique commune : un sentiment d'appartenance à l'établissement … favorisant un climat scolaire serein.

Les résultats du questionnaire ont démontré la fonctionnalité créatrice des réseaux sociaux, particulièrement chez les filles. Pour l'ensemble des adolescents, les réseaux sociaux ont également, nous l'avons vu, une fonction de divertissement. Les établissements ont donc tout à gagner à utiliser ce « capital sympathie » de ces outils et essayer de détourner partiellement leur usage.

B. Impulser et développer une culture du numérique au sein de l'établissement

Au sein d'un établissement scolaire comme d'une entreprise, les orientations et la culture que l'on veut impulser proviennent indéniablement de l'équipe de Direction. Elles sont ensuite déclinées à chaque niveau de l'organisation sous formes d'axes de travail et de ressources.

1) Suggérer une inversion des rôles

La première condition au développement d'une culture numérique est l'ouverture d'esprit.

Au sein des établissements, une certaine défiance s'installe parfois à l'égard du monde numérique en général et des réseaux sociaux en particulier. Le fait que les jeunes soient le plus à l'aise induit un paradoxe de fait qu'il faut parvenir à lever : alors que les professionnels de l'éducation nationale ont pour mission d'éduquer les jeunes à l'utilisation du numérique, il semble parfois compliqué d'apporter des connaissances et de faire développer des compétences dans un domaine qu'on pense moins bien maîtriser que l'apprenti, parfois véritable sachant. C'est là où l'ouverture d'esprit et la bienveillance sont la clé du succès : admettre qu'élèves et personnels peuvent apprendre les uns des autres afin de développer une culture commune. Cette transmission mutuelle des savoirs peut être organisée et suggérée par l'enseignant afin de créer un lien nouveau.

Il semble que la co-construction d'une culture numérique commune au sein d'un établissement ne peut se faire sans bousculer certaines habitudes. En matière de réseaux sociaux, force est de constater que la connaissance de l'utilisation de ces outils est entre les mains des jeunes davantage qu'entre celles de la plus grande partie des personnels de l'établissement. Le savoir est partagé.

A plusieurs reprises, j'ai été étonnée de voir à quel point les élèves étaient ravis qu'on les sollicite sur le thème des réseaux sociaux. Ils sont fiers de pouvoir partager leurs connaissances et, cette année, j'ai effectivement beaucoup appris grâce à eux.

Il apparaît pertinent de faire confiance aux élèves et d'accepter que certains d'entre eux soient également des sachants dans cet univers.

2) Faire prendre conscience des besoins de demain

Une étude[135] de 2017 (à considérer avec la plus grande réserve dans la mesure où elle a été commandée par une marque connue d'équipement informatique) indique que 85 % des métiers de 2030 n'existent pas encore aujourd'hui. Si les chiffres ne sont pas certains, il est évident que beaucoup de métiers du futur demanderont des connaissances numériques de plus en plus importantes. Beaucoup d'entreprises attendent aujourd'hui de leurs

[135] The next era of Composite Graphics human machine partnerships. (s. d.). Consulté le 13 avril 2020, à l'adresse https://www.delltechnologies.com/content/dam/delltechnologies/assets/perspectives/2030/pdf/SR1940_IFTFforDellTechnologies_Human-Machine_070517_readerhigh-res.pdf

collaborateurs qu'ils aient des compétences et une aisance informatiques qui leur permettent de s'adapter facilement aux évolutions du métier sans nécessiter trop de formation.
Dans le parcours de chaque élève, les procédures sont de plus en plus dématérialisées (Parcoursup, par ex) et font appel à des compétences bureautiques (rédiger une lettre de motivation à l'aide d'un traitement de texte). Dans l'enseignement supérieur, certains cours ont laissé la place aux Moodle. Des parcours de formation accompagnent cette mutation numérique, tel celui proposé par l'Université de Lille (Master « Ingénierie pédagogique multimodale »[136]). Autant de faisceaux qui font comprendre l'importance de développer les compétences numériques des élèves et des personnels de l'Éducation nationale.

3) Constituer et animer l'équipe de vie scolaire

Il est difficile de demander aux élèves un développement de leurs compétences numériques sans s'assurer au préalable que les équipes partagent cette conviction. Cela commence dès le recrutement. L'équipe de vie scolaire apporte une contribution importante à la mise en œuvre du volet éducatif du projet d'établissement. La constitution de cette équipe est un point auquel il faut apporter la plus grande vigilance ainsi que, collectivement, CPE et AED aient des connaissances et compétences complémentaires. Les AED sont des éducateurs de proximité dans un établissement ; ils sont en contact permanent avec les élèves. Il peut être intéressant d'ajouter les compétences numériques et la connaissance des réseaux sociaux parmi les critères de recrutement, au moins pour une partie de l'équipe afin que l'équipe de vie scolaire puisse participer activement aux projets éducatifs dans ces domaines.

En sa qualité de conseiller du chef d'établissement, le CPE peut proposer l'inscription d'un axe concernant le développement numérique au projet d'établissement. Outre ceux directement liés aux contenus disciplinaires, des projets peuvent être proposés et mis en œuvre au sein du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) engageant l'ensemble de la communauté éducative dans le développement d'une culture commune.

4) Propositions pour un groupe de référents numériques

A plusieurs reprises, en poste en établissement, j'ai pu mesurer à quel point les compétences informatiques permettent de gagner en efficacité tant sur le plan individuel que collectif. Il est intéressant de mutualiser les connaissances et de s'appuyer sur les personnes ressources de

[136] Master Ingénierie Pédagogique Multimodale. (s. d.). Consulté le 13 avril 2020, à l'adresse http://master-ipm.univ-lille1.fr

l'établissement (professeur-documentaliste, responsable informatique, référent numérique), de l'académie (ambassadeurs du numérique[137]) ainsi que sur toutes les personnes volontaires.

L'idéal serait de constituer une équipe référente numérique au sein de l'établissement qui centraliserait les échanges de pratiques. Cette année, au niveau de l'équipe de vie scolaire, nous avons commencé à impulser cette dynamique. L'échange de pratiques se matérialise par plusieurs actions et à l'aide de différents supports. Ainsi, nous avons recensé les besoins en formation sur les principaux outils utilisés dans l'établissement. Les CPE et les assistants d'éducation (AED) étaient invités à formuler leur besoin sous la forme d'une question commençant par « Comment … ? » (ex : « Comment éditer la liste des élèves en retenue sur un créneau donné ? »). Nous avons volontairement diversifié les moyens pour y répondre mais l'un de ceux retenus était de générer de courtes vidéos explicatives (maximum 5 mn) à l'aide d'un logiciel et de mettre à disposition un set de vidéos sur un serveur commun.

Pendant la période de confinement, j'ai également fait de la formation en ligne à l'utilisation de certains outils numériques (Via « ma classe virtuelle » pour certains enseignants en utilisant moi-même une classe virtuelle avec un partage d'écran). Au-delà de la formation elle-même, le plus important est le message que cela véhicule : nous pouvons tous apprendre les uns des autres. Pourquoi, par exemple, ne pas intégrer certains élèves moteurs dans cette équipe référente numérique ?

Par ailleurs, de très nombreuses formations et ressources sont disponibles pour les personnels de l'Éducation nationale dans ces domaines. M@gistère est une plateforme de cours en ligne accessible au moyen de l'adresse académique. La DAFOR[138] propose des formations en présentiel ou en ligne. Dans le cadre de la continuité pédagogique liée à la crise sanitaire du COVID-19, elle a produit de nombreux contenus et cours collectifs en ligne.
Les formations peuvent être inscrites au plan de formation annuel de l'établissement.

C. Accompagner la communauté éducative dans son parcours numérique

Le CPE participe à l'élaboration et l'accompagnement du parcours de chaque élève. Dans le cadre du suivi de chacun d'entre eux, il établit des relations de confiance avec les familles. Les différents travaux ainsi que l'enquête menée dans le cadre de ce mémoire confirment que le

[137] Ambassadeurs du numérique. (s. d.). Consulté le 13 avril 2020, à l'adresse http://www.dane.ac-versailles.fr/ambassadeur-du-numerique#
[138] Direction Académique de la Formation et du développement personnel

numérique fait partie intégrante de l'éducation des enfants dès le plus jeune âge. De ce fait, il est important de s'interroger sur le rôle des établissements scolaires dans cette éducation.

1) Intégrer le numérique à chaque étape du parcours des élèves

Les travaux de recherche corroborés par les résultats du questionnaire ont démontré le développement de nombreux « amis » sur les réseaux sociaux avec lesquels se tissent finalement des liens faibles. Le processus de construction identitaire se réalise également sous les différentes formes d'exposition de soi qui, nous l'avons vu, sont particulièrement présentes sur les réseaux sociaux.

Quand on sait que l'autonomie numérique de fait intervient plus ou moins à l'âge de 11 ans avec l'entrée en 6ème et le 1er smartphone, il est alors nécessaire d'anticiper la sensibilisation aux risques et le développement de bonnes pratiques en amont de l'entrée des élèves dans le 2nd degré.

Les enfants découvrent le plus souvent les réseaux sociaux par l'intermédiaire de leurs parents qui en font parfois également usage.

Il me semble important d'aborder le numérique et les réseaux sociaux non pas comme un sujet à part mais comme une composante de la construction de soi au même titre que l'on enseigne le corps humain, la notion de consentement. L'image, l'exposition de soi doit faire partie intégrante d'une réflexion plus globale sur connaissance de soi, le respect de soi et des autres.

Pour les professionnels du 2nd degré et, en particulier, ceux exerçant dans les collèges, il m'apparaît primordial de travailler avec les écoles de secteur, dans le cadre du cycle 3 (du CM1 à la 6ème), à la prise de conscience de cette image physique et virtuelle dans le cadre de projets du CESC élargi, en s'appuyant également sur l'Éducation aux médias et à l'information (EMI). Cette éducation peut également s'inscrire dans le parcours citoyen dans la mesure où les acquisitions dans ce domaine peuvent également comporter un volet réglementaire et la définition du cadre et des attendus de la cyber-citoyenneté.

Enfin, parce que les réseaux sociaux sont également un lieu de sociabilité, il paraît important de faire prendre conscience au jeune de la nécessité de dissocier sa vie numérique personnelle et sa vie numérique professionnelle. Dès qu'il est en âge de devoir communiquer son adresse mail à des organisations, il est important de suggérer la création de boîtes mails et de profils distincts afin de pouvoir s'isoler dans l'un ou l'autre de ces deux « mondes » et ainsi éviter de recevoir les communications de son entreprise sur son adresse mail personnelle pendant ses

congés ou, à l'inverse, de recevoir les photos de la dernière soirée d'anniversaire dans la boîte mail de son bureau.

Bien entendu, il convient de ne pas diaboliser les réseaux sociaux et d'en montrer également les aspects les plus positifs. Les parents, dans la mesure du possible, devront être partie prenante dans ces approches progressives du numérique afin qu'ils puissent en mesurer les enjeux et accompagner leurs enfants au quotidien.

2) Renforcer le travail avec les professeurs-documentalistes

Au sein des établissements du 2nd degré, le travail avec les professeurs-documentalistes permet de bénéficier d'une expertise indispensable dans le cadre de l'EMI.
Beaucoup de ressources, humaines, documentaires et financières, existent et peuvent être mobilisées.

Les résultats du questionnaire ont démontré une recherche de bien-être et de divertissement chez les élèves dans leurs usages des réseaux sociaux, mais une plus faible appétence aux apprentissages et au partage d'informations. 55 % des élèves disent néanmoins les utiliser pour rechercher de l'information et 33 % pour en partager.

Cependant, il peut s'agir d'informations variées telles qu'elles ont été décrites par plusieurs d'entre eux (suivre leurs artistes préférés, se renseigner sur l'actualité, s'informer des dernières tendances).

Il peut alors être intéressant de développer et encadrer cette fonction informationnelle des réseaux sociaux numériques dans une approche éducative et les confronter aux autres supports à disposition.

En outre, il m'apparaît également indispensable de travailler avec les élèves sur l'appropriation d'outils bureautiques de type traitement de texte et tableur.

Retour d'expérience :

Dans un lycée professionnel où j'ai effectué un stage, chaque élève pouvait ouvrir une session personnelle sur n'importe quel ordinateur de l'établissement. Dans le cadre de projets menés collectivement par la professeure-documentaliste, l'enseignante de français-histoire et la CPE, les élèves apprenaient à rédiger un texte, à sauvegarder des fichiers, à utiliser un espace de stockage, à imprimer, à rédiger un mail … Au fur et à mesure que se déroulait l'année, ils gagnaient en compétences dans ces domaines, compétences qu'ils pouvaient réinvestir dans leur recherche de stage.

Les difficultés rencontrées cette année, dans le contexte de continuité pédagogique, pour un certain nombre d'élèves met en lumière l'importance de donner un bagage minimum de connaissances qui leur serve de fondations pour l'acquisition de nouvelles compétences.

D'autre part, former et « contraindre » les élèves à utiliser l'ENT prescrit par l'établissement dans lequel ils sont scolarisés les habituent à sortir de leur zone de confort et à avoir l'ouverture d'esprit et la curiosité nécessaire pour appréhender de nouveaux outils. En effet, pour ceux d'entre eux qui travailleront en entreprise, il est important qu'ils puissent s'adapter aux outils mis à la disposition des collaborateurs, la réalité étant qu'il y a peu de chance que les entreprises s'adaptent aux souhaits de chacun d'entre eux et utilisent Snapchat pour communiquer en interne sur les nouveaux produits commercialisés.

3) Proposer une réflexion autour de l'élève « lanceur d'alerte »

Les travaux de recherche ont conduit à évoquer le cyber-harcèlement. Avec l'arrivée des réseaux sociaux, les jeunes ont trouvé un nouveau lieu pour s'exposer et pour certaines de leurs conduites exploratoires. Si le CPE exerce une veille sur le bien-être de chacun des élèves, il doit désormais prendre en compte les réseaux sociaux comme un lieu de communication des jeunes au sujet d'eux-mêmes et parfois également comme une menace potentielle comme dans le cas de cyber-harcèlement.

Parmi les réponses de l'étude anonyme à laquelle les élèves ont participé, l'une d'entre elles a vivement marqué mon esprit. A la question « *Parmi les publications que tu as déjà postées, quelle est ta préférée ? Peux-tu la décrire ?* », un jeune homme a répondu : « Moi qui me mutile ». On prend ainsi conscience qu'il y a davantage de zones d'ombre auquel il est impossible d'avoir accès. Cependant, la mise en ligne de ces actes interroge la responsabilité collective ; puisqu'en tant qu'adulte de l'établissement il y a peu de probabilité qu'on ait connaissance de ce type de publication concernant l'un de nos élèves, une partie de la solution se trouve probablement dans la transmission de l'idée de partage d'une responsabilité collective et du développement des compétences psycho-sociales de nos élèves, en particulier l'empathie, pour que chacun soit attentif à l'autre et à sa souffrance et puisse être lanceur d'alerte.

4) Proposer un accompagnement de la parentalité pour les réseaux sociaux

Nous avons évoqué l'état de la recherche concernant les défis que doit affronter le cyber-parent. Être parent d'un cyber-ado est probablement légèrement plus compliqué que d'être parent d'un ado. Avant l'arrivée des réseaux sociaux, la crainte des parents se concentraient

quasi exclusivement sur l'extérieur du domicile. A cette crainte s'ajoute aujourd'hui celle de ce qui se passe à l'intérieur dans la relation entre le jeune et cette énorme fenêtre sur le monde matérialisée par l'environnement numérique auquel il a accès depuis sa chambre ou partout ailleurs, depuis un ordinateur ou un smartphone.

On constate dans les établissements qu'un certain nombre de parents sont en difficulté avec les outils informatiques et qu'ils s'en remettent à leurs enfants pour la gestion d'un certain nombre de sujets.

La consultation de Pronote démontre qu'un certain nombre d'entre eux partagent la même adresse mail que leurs enfants. Lors des entretiens, il n'est pas rare d'apprendre qu'ils ne se connectent ni à Pronote ni à l'ENT et sont ravis quand on propose de téléphoner pour les informer. Dans ce contexte, il paraît bien compliqué qu'ils puissent accompagner leurs enfants dans leurs premiers pas sur les réseaux sociaux.

Plusieurs des parents avec lesquels j'ai travaillé cette année ont été ravis qu'on puisse les aider à se former aux outils numériques prescrits par le lycée dans le cadre du suivi de la scolarité des élèves.

La proposition d'organiser des réunions d'information sur le sujet des réseaux sociaux, présentant les principaux d'entre eux et leur permettant de poser des questions, serait certainement accueillie avec intérêt par bon nombre de parents.

5) Développer des partenariats avec la société civile et communiquer autour de ces alliances

De nombreuses associations en Ile de France, et également dans d'autres académies, proposent, elles aussi, des réunions d'informations et de sensibilisation, sur les réseaux sociaux, leur fonctionnement et les possibles dérives en partenariat avec le pôle médical de l'établissement dans le cadre du parcours d'éducation à la santé en particulier.

Elles peuvent traiter de l'addiction, de la pornographie, du cyber-harcèlement, du consentement, de l'image, …

Bon nombre d'entre elles proposent aussi un accueil téléphonique en cas de question ou de difficulté.

Il apparaît intéressant de travailler avec elles pour organiser des sessions de sensibilisation à destination des jeunes et de leurs familles et également de tenir à la disposition de l'ensemble

de la communauté éducative la liste de ces associations afin que parents, enfants et personnels puissent prendre contact directement.

Beaucoup de dispositifs sont déjà existants au sein des établissements mais restent parfois à un stade embryonnaire dépendant des connaissances, des compétences et, parfois, du niveau d'engagement des personnels pour les développer ainsi que du temps et des ressources dont ils disposent pour le faire. C'est la raison pour laquelle le sujet du numérique et des réseaux sociaux doit être impulsé du plus haut niveau de l'établissement.

Ainsi, il doit faire partie de l'un des axes du projet d'établissement afin de pouvoir être ensuite décliné à tous les niveaux, impliquant chaque acteur à son niveau. Le CPE joue évidemment un rôle fondamental dans le déploiement et la mise en œuvre de cet axe qui nécessite de remettre en question ses certitudes, de réactualiser ses connaissances en permanence, de développer de nouvelles compétences et de travailler avec les élèves afin de bâtir des projets efficaces dans l'intérêt de tous.

V. Conclusion

Conseillère Principale d'Éducation, avec 2 ans d'expérience dans divers établissements du 2nd degré (collège, lycée général et technologique et lycée professionnel), 20 ans d'expérience professionnelle en qualité de manager au sein d'un groupe international du secteur privé et également maman de deux enfants actuellement scolarisés en CM1, j'ai mis cette expérience de vie et professionnelle riche de sa diversité au service de ces travaux de recherche et d'analyse.

J'ai pu ainsi réinvestir de nombreuses connaissances et compétences acquises au fil des ans, au profit d'une réflexion sur la pratique professionnelle de CPE et mesurer également, avec le recul de ma génération, l'importance et l'omniprésence du numérique et des réseaux sociaux dans la vie personnelle et professionnelle de chacun d'entre nous et des adolescents plus particulièrement.

L'apparition des réseaux sociaux numériques est encore très récente et le législateur n'a probablement pas encore achevé son travail d'encadrement protecteur des utilisateurs des réseaux sociaux, et notamment des adolescents qui comptent parmi les personnes les plus vulnérables dans ce domaine.

Pour autant, il est indéniable que la révolution numérique a bien eu lieu et transformé en profondeur les usages et les relations sociales. L'adolescent d'aujourd'hui ne se construit plus, n'interagit plus avec ses pairs, indépendamment de ces outils qui lui offrent toute une panoplie de fonctionnalités utiles à l'expression de ses besoins, de ses explorations.

Il était donc nécessaire de s'interroger sur les interactions de ces nouveaux outils à la fois sur le processus de construction identitaire de l'adolescent et plus largement sur sa sociabilité, afin, notamment, d'identifier les comportements à impulser, les actions à entreprendre au sein de l'établissement, auprès de la communauté éducative, auprès des familles et avec l'adolescent.

Le triste épisode du confinement lié à la pandémie du Covid-19 a conduit à une formidable adaptation de la communauté éducative au numérique. Il a certes permis de mettre en exergue les imperfections dans la maîtrise des usages et dans le fonctionnement des outils existants.

Mais, je retiendrai surtout que cet épisode a accru la prise de conscience des infinies possibilités qu'offrent les outils numériques en termes d'organisation, d'échange et de partage des savoirs.

Cet épisode a par ailleurs démontré que ce qui fait l'établissement scolaire, ce ne sont pas les couloirs et les murs, ce sont les hommes et les femmes de la communauté éducative, la qualité de leur expérience et de leur savoir-faire et l'organisation de l'ensemble de ces professionnels dans un même objectif au service de l'adolescent.

Bibliographie

Aksha M Memo, A. (2015). *The role of online social networking on deliberate self harm and suicidality in adolescents.* University of Texas.

Anzieu, D., & Martin, Y. (1968). *La dynamique des groupes restreints.* Paris: PUF.

Arnett, J., & Taber, S. (1994). Adolescence terminable and interminable : when does adolescence end ? *Journal of Youth and Adolescence*, 517-537.

Belle, M.-P., & Mallet-Joris, F. (1985). Mini Minitel. Carrère.

Bidart, C. (1997). *L'amitié, un lien social.* Paris: La Découverte.

Blanchet, A., & Trognon, A. (2017). *La psychologie des groupes.* Paris: Armand Colin.

Blanpain, N., & Pan Ké Shon, J.-L. (1998). 1983-1997 : les Français se parlent de moins en moins. *Insee Première n°571*.

Blaya, C. (2013). *Les ados dans le cyberespace. Prises de risques et cyberviolence.* Louvain-la-Neuve (Belgique): De Boeck Supérieur.

Boubée, N., Safont-Mottay, C., & Martin, F. (2019). *La numérisation de la vie des jeunes.* Paris: L'Harmattan.

Bourdieu, P. (1980). Le capital social : notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales, vol 31*, 2-3.

Boyd, D., & Ellison, N. (2007). Social network sites : definition, history and scholarship. *Journal of computer mediated communication 13, N°1*.

Bruel, P. (2012). Maux d'enfants [Enregistré par P. Bruel]. Sony Music.

Canopé, R. (2020). *La famille tout écran*. Récupéré sur Canopé: https://www.reseau-canope.fr/notice/guide-pratique-la-famille-tout-ecran_21530.html

Cardon, D. (2008). Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0. *Réseaux*, p. 105.

CLEMI. (2020). *Guide pratique de la famille tout écran*. Récupéré sur CLEMI: https://www.clemi.fr/fr/guide-famille/guide-pratique-la-famille-tout-ecran-1.html

CNIL. (2018). *Le règlement général sur la protection des données*. Récupéré sur CNIL: https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees

Dagnaud, M. (2013). *Génération Y : les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion.* Paris: Les Presses de Sciences Po.

Dang Nguyen, G., & Lethiais, V. (2016). Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité : le cas de Facebook. *Réseaux*, 165-195.

De Funès, J. (2019). *Le développement im(personnel) : le succès d'une imposture.* Paris: Editions de l'Observatoire.

Delafosse, O., & Ballon, C. (2011). Le monde est beau [Enregistré par Oldelaf]. Roy Music Universal.

Direction de l'évaluation de la propective et de la performance (DEPP). (2019, 11). *Résultats de l'enquête Sivis 2018-2019 auprès des établissements publics et privés sous contrat du second degré.* Récupéré sur Note d'information: https://cache.media.education.gouv.fr/file/2019/88/3/depp-ni-2019-19-44-Resultats-enquete-Sivis_2018-2019_1203883.pdf

Fourchard, F., & Courtinat-Camps, A. (2013). L'estime de soi globale et physique à l'adolescence. *Neuropsychatrie de l'enfance et de l'adolescence*, pp. 333-339.

Freeman, L. (1992). The sociological concept of group : an empirical test of two models". *American journal of sociology, vol 98*, 152-166.

Galland, O. (1984). Précarité et entrées dans la vie. *Revue française de sociologie*, 49.
Galland, O., & Lemel, Y. (1998). *La nouvelle société française. Trente années de mutation.* Paris: Armand Colin.
Granovetter, M. (1973). The strength of week ties. *American journal of sociology*, 1360-1380.
Gutton, P., & Moro, M.-R. (2017). *Quand l'adolescent s'engage : radicalité et construction de soi.* Paris: In Press.
Herault, A., & Molinier, P. (2009, 12). Les caractéristiques de la communauté sociale via internet. *Empan*, pp. 13-21.
INSEE. (2019, 10 30). *Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base*. Récupéré sur INSEE: https://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397
Jones, R., & Hartmann, B. (1988). Ego identity : developmental differences and experimental substance use among adolescents. *Journal of adolescence*, pp. 347-360.
Lemieux, V. (1999). *Les réseaux d'acteurs sociaux.* Paris: PUF.
l'enfance, C. c. (2020). *ParentsCyberAvertis*. Récupéré sur ParentsCyberAvertis: https://parentscyberavertis.ca/app/fr/
Livre blanc contre l'illectronisme. (2019, 06). Récupéré sur CSA: https://www.csa.eu/media/1877/livre-blanc_sps_2019.pdf
Marcia, J. (1980). *Handbook of adolescent psychologiy : identity in adolescence.* New York: John Wiley & Sons.
Mercklé, P. (2016). *La sociologie des réseaux sociaux.* Paris: La Découverte.
Ministère de l'Education nationale. (1982). *Circulaire de mission des conseillers principaux d'éducation.* Récupéré sur Académie de Paris: https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2010-05/circulaire_du_28_octobre_1982_n_82-482.pdf
Ministère de l'Education nationale. (2015). *Circulaire de missions des conseillers principaux d'éducation*. Récupéré sur Ministère de l'Education nationale: https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753
Moro, M.-R. (2015). *L'adolescent créatif face aux malaises de la société.* Paris: Armand Colin.
PISA. (2018). *L'utilisation des TIC par les élèves en dehors de l'école - Volume III - Student's well-being.* Paris: OCDE.
Polnareff, M., & Mariani, J.-R. (1990). Goodbye Marylou [Enregistré par M. Polnareff]. Epic.
Pommereau, X. (2011). *Nos ados.com en images : comment les soigner.* Paris: Odile Jacob.
Pommereau, X. (2016). *Le goût du risque à l'adolescence : le comprendre et l'accompagner.* Paris: Albin Michel.
Proulx, S. (2006). *Communautés virtuelles : ce qui fait lien.* Quebec: Presse de l'Université Laval.
Putman, R. (2000). *Bowling alone. The collapse and revival of american community.* New York: Simon & Schuster.
Racon-Bouzon, C. (2018, mai 29). *Rapport n°989 de l'assemblée nationale.* Récupéré sur Assemblée nationale: http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-cedu/l15b0989_rapport-fond.pdf
Service public. (2020). *Assemblée nationale*. Récupéré sur Assemblée nationale: http://www.assemblee-nationale.fr
Service public. (2020). *Legifrance*. Récupéré sur Legifrance: https://www.legifrance.gouv.fr
Service public. (2020). *Non au harcèlement*. Récupéré sur Non au harcèlement: https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/que-faire/

Smith, P., Mahdavi, J., Carvalho, M., Fisher, S., Russell, S., & Tippett, N. (2008). Cyberbulling : its nature and impact in secondary school pupils. *Journal of child psychology and psychiatry*, pp. 376-385.

Soprano, & M'Roubaba, S. (2017). Mon précieux [Enregistré par Soprano]. Warner.

Stromae, & Orelsan (2015). Carmen [Enregistré par Stromae]. Sur *Racine carrée*. Stromae.

Tisseron, S. (2009). L'ado et ses avaatars. *Adolescence*, pp. 591-600.

Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble : de plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines.* Paris: L'Echapée.

Twenge, J. (2018). *Generation internet : comment les écrans rendent nos ados immatures et déprimés.* Wavre (Belgique): Mardaga.

Valkenburg Patti, M., & Peter. (2011). Online communication among adolescents : an integratec model of its attraction, opportunities and risks. *Journal of adolcescent health*, pp. 121-127.

Wellman, B., & Hogan, B. (2006). *L'internet, une présence immanente.* Quebec: Presses de l'université Laval.

Zimmermann, G. (2017, 03). Conduites à risque à l'adolescence : manifestations typiques de construction de l'identité ? *Enfance*, p. 247.

ANNEXES

Annexe 1 : Paroles de la chanson « Mini-Minitel »

« Mini-minitel »

Parolier : Françoise Mallet-Joris / Marie Paul Belle
Interprète : Marie-Paul Belle
Année : 1985
Label : Roméo Production / Carrère

(Belle & Mallet-Joris, 1985)

D'abord, j'hésite, je n'ose pas
Puis je l'effleure de mes doigts
Et tout de suite, il réagit
Que ça va vite, je rougis
Moi qui ai un petit problème de langage
Avec des gestes je suis beaucoup moins sage
Je suis timide, mais je crois que j'ai fait une touche
Je me décide et mon message me touche
Oui, j'ose
Elle ose
Maintenant, je vois la vie en rose
Mini... minitel
Timi, timi, timidité
C'est pas crimi, crimi, crimi... nel
Mini, mini, mini péché
Ça se précise, il a du cran
Mots en chemise sur l'écran
Pudeur de femme, tu en prends un coup
Je n'ai presque plus peur du loup
Moi qui ai un petit problème de contact
Au début j'étais autodidacte
Mais je progresse à la vitesse d'un train
Mais je pianote déjà avec une main
Oui j'ose
Elle ose
Et maintenant, je vois la vie en rose
Mini... minitel
Timi, timi, timidité
C'est pas crimi, crimi, crimi... nel
Mini, mini, mini péché
Je l'imagine très baraqué
Ou dans un jean bien moulé

Ce qui m'étonne avec ce jeu
C'est que je change d'homme quand je veux
Moi qui avais comme un petit problème
Maintenant je me suis fait un harem
Je suis plus timide
Je suis de plus en plus femme
Je suis plus timide
Mais je suis polygame
Oui, j'ose
Elle ose
Mini... minitel
Timi, timi, timidité
C'est pas crimi, crimi, crimi... nel
Mini, mini, mini péché

Annexe 2 : Paroles de la chanson « Goodbye Marylou »

« Goodbye Marylou »

Paroliers : Jean-René Mariani et Michel Polnareff
Interprète : Michel Polnareff
Année : 1990
Label : Epic

(Polnareff & Mariani, 1990)

Quand l'écran s'allume je tape sur mon clavier
Tous les mots sans voix qu'on se dit avec les doigts
Et j'envoie dans la nuit un message pour celle qui
Me répondra OK pour un rendez-vous
Message électrique quand elle m'électronique
Je reçois sur mon écran tout son roman
On s'approche en multi et je l'attire en duo
Après OK elle me code Marylou
Goodbye Marylou
Goodbye Marylou
Goodbye Marylou
Goodbye
Quand j'ai caressé son nom sur mon écran
Je retape Marylou sur mon clavier
Quand elle se déshabille, je lui mets avec les doigts
Message reçu, OK code Marylou
Quand la nuit se lève et couche avec le jour
La lumière vient du clavier de Marylou
Je m'envoie son pseudo mais c'est elle qui me reçoit
Jusqu'au petit jour on se dit tout de nous
Goodbye Marylou
Goodbye Marylou
Goodbye Marylou
Goodbye Marylou
Goodbye Marylou
Goodbye
Goodbye Marylou
Goodbye
Quand l'écran s'allume je tape sur mon clavier
Tous les mots sans voix qu'on se dit avec les doigts
Et j'envoie dans la nuit un message pour celle qui
A répondu OK pour un rendez-vous

Annexe 3 : Paroles de la chanson « Le monde est beau »

« Le monde est beau »

Auteur : Olivier Delafosse
Compositeurs : Camille Ballon et Olivier Delafosse
Interprète : Oldelaf
Année : 2011
Label : Roy Music, Universal

(Delafosse & Ballon, 2011)

Antoine a refusé ce soir
De prendre un verre avec Marie
Elle avait envie de le voir
Elle en avait besoin aussi
Oui, mais ce soir c'est pas possible
Il a un rendez-vous important
Avec une fille hypersensible
Qui va pas bien en ce moment
Il l'a connue sur internet
Par un blog sur la solitude
Depuis, le mardi ils se mailent
Ça efface ses inquiétudes
Oh le monde est beau
Ils font partie du même réseau
Oh le monde est beau
Chaque jour on est plus nombreux
À être seul dans le bateau
Le pauvre Paul est un peu plouc
Il n'a que 203 amis
Inscrits sur son compte Facebook
C'est vingt-six de moins que Sophie
Et puis comble de l'injustice
Facebook, elle, elle y va même plus
Elle dit que ça fait trop 2010
Du coup Paul est un peu perdu
Comme il trouve pas la solution
Il s'affale devant la télé
Il est prêt à tout, mais au fond
Lui ce qu'il voudrait, c'est l'embrasser
Oh le monde est beau
Ils font partie du même réseau
Oh le monde est beau
Chaque jour on est plus nombreux

À être seul dans le bateau
François est dégoûté, il craque
Il est au bord de la dépression
Car il s'est fait piquer son Mac
Avec tous ses contacts, c'est con
Depuis il est sous Gardenal
Car il lui faudra bien deux ans
Pour se refaire une vie sociale
Et pour retrouver tous ces gens
Antoine, Sophie, Paul et les autres
Ses meilleurs amis où qu'ils soient
Les siens oui, peut-être les nôtres
Qui souvent ne se connaissent pas
Oh le monde est beau
On fait partie du même réseau
Oh le monde est beau
Chaque jour on est plus nombreux
À être seul dans le bateau
Oh le monde est beau
On fait partie du même réseau
Oh le monde est beau
Chaque jour on est plus nombreux
À être seul dans le bateau

Annexe 4 : Paroles de la chanson « Maux d'enfants »

Producteurs : David Moreau, Patrick Bruel, Benjamin Constant
Compositeurs : Laouni Mouhid / Marie Florence Gros / Patrick Bruel / Roman Chelminski
Interprète : Patrick Bruel
Année : 2012
Label : Sony Music

(Bruel, 2012)

Tu rentres tôt, plus tôt qu'avant
Tu allumes ton ordi, tu attends
Ils sont tous là, derrière l'écran
Cette fois encore, c'est pas ta fête
Tu lis quand même, tu baisses la tête
Il faudra bien que ça s'arrête
Ces mots jetés, un peu pour voir
Derrière un clavier, va savoir
Quel enfant sage prend le pouvoir
Seul dans sa chambre, un gamin rit
Pour faire rire les autres avec lui
Et ça tombe sur toi aujourd'hui

Sèche tes larmes, regarde-moi
J'ai encore plus mal que toi quand tes yeux me demandent 'Pourquoi ?'
On répète ce que l'on entend
On cherche sa place dans le vent
Mais ce ne sont que des maux, d'enfants

Pour une fille, qui leur dit non
Pour un garçon qui aime un garçon
Pour une petite phrase à la con
Parce qu'au milieu, d'une cour d'école
Il n'y a pas que les ballons qui volent
Il n'y a pas que des jeux drôles
Qui est minable, qui est cador
Pour un blouson, ou un portable
C'est si facile de mettre à mort

Lève la tête, regarde-moi
J'ai encore plus mal que toi
(Yeah, Fouiny Babe, yeah)
Et on les croise à la pelle, les voyous virtuels
Les petites ont 13 piges, veulent déjà être sensuelles
Les murs n'ont plus d'oreilles ils ont Bluetooth ADSL

Et on joue au jeu de celui qui sera le plus cruel
Les commentaires appellent au secours, parfois les mots sont des larmes
Les claviers ça tire, les ordis sont des armes
Maman je reste dans ma chambre,
Maman j'ai pas trop faim,
Maman j'ai fait souffrir mais c'est court comme un refrain'
Rencontres sur le net, tu sais même plus qui tu vois
Privés sont les messages, plus besoin de se casser la voix
Je t'aime par SMS et tu me manques par e-mail
Tu m'as kiffé sur Twitter et t'as rompu par BBM
Moi quand j'étais petit on n'avait pas d'ordinateur
On restait jouer au foot et on parlait pendant des heures
Toi t'es seul devant l'écran, et même les jours de fête
Dis-moi avec qui tu surfes, je te dirai qui tu traites

Pourquoi, demande-leur
Ils ne savent pas, ils croient jouer comme les grands
A d'autres guerres, à d'autres jeux d'enfants
Lève la tête, parle, je t'entends
Change le sens du vent
La haine se glisse, dans les bagages
A l'âge des livres d'images
(Yeah, comment lever la tête de mon clavier ?)
Sèche tes larmes, regarde-moi
(T'as qu'à ouvrir un compte si tu veux parler)
Tellement d'entre-mots pour toi
(Papa j'ai plus trop le temps, je suis connecté)
Quand tes yeux demandent 'Pourquoi ?'
(Je suis tranquille dans ma chambre, tu sais bouger)
Nulle part, si tu n'en parles pas

Annexe 5 : Paroles de la chanson « Carmen »

« Carmen »

Auteurs : Stromae, Orelsan
Compositeur : Georges Bizet, Stromae
Interprète : Stromae
Année : 2013
Label : Mercury

(Stromae & Orelsan, 2015)

L'amour est comme l'oiseau de Twitter
On est bleu de lui, seulement pour 48h
D'abord on s'affilie, ensuite on se follow
On en devient fêlé, et on finit solo
Prends garde à toi
Et à tous ceux qui vous like
Les sourires en plastique sont souvent des coups d'hashtag
Prends garde à toi
Ah les amis, les potes ou les followers
Vous faites erreur, vous avez juste la côte
Prends garde à toi
Si tu t'aimes
Prends garde à moi
Si je m'aime
Garde à nous
Garde à eux
Garde à vous
Et puis chacun pour soi
Et c'est comme ça qu'on s'aime s'aime s'aime s'aime
Comme ça consomme somme somme somme somme
Et c'est comme ça qu'on s'aime s'aime s'aime s'aime
Comme ça consomme somme somme somme somme
Et c'est comme ça qu'on s'aime s'aime s'aime s'aime
Comme ça consomme somme somme somme somme
Et c'est comme ça qu'on s'aime s'aime s'aime s'aime
Comme ça consomme somme somme somme somme
L'amour est enfant de la consommation
Il voudra toujours toujours toujours plus de choix
Voulez voulez-vous des sentiments tombés du camion
L'offre et la demande pour unique et seule loi
Prends garde à toi

Et j'en connais déjà les dangers moi
J'ai gardé mon ticket et s'il le faut je vais l'échanger moi
Prends garde à toi
Et s'il le faut j'irais me venger moi
Cet oiseau d'malheur je le mets en cage
Je le fais chanter moi
Prends garde à toi
Si tu t'aimes
Prends garde à moi
Si je m'aime
Garde à nous
Garde à eux
Garde à vous
Et puis chacun pour soi
Et c'est comme ça qu'on s'aime s'aime s'aime s'aime
Comme ça consomme somme somme somme somme
Et c'est comme ça qu'on s'aime s'aime s'aime s'aime
Comme ça consomme somme somme somme somme
Et c'est comme ça qu'on s'aime s'aime s'aime s'aime
Comme ça consomme somme somme somme somme
Et c'est comme ça qu'on s'aime s'aime s'aime s'aime
Comme ça consomme somme somme somme somme
Un jour t'achètes, un jour tu aimes
Un jour tu jettes, mais un jour tu payes
Un jour tu verras, on s'aimera
Mais avant on crèvera tous, comme des rats

Annexe 6 : Paroles de la chanson « Mon précieux »

« Mon précieux »

(Soprano & M'Roubaba, 2017)

Auteur : Soprano
Compositeur : Saïd M'Roumbaba
Interprète : Soprano
Année : 2017
Label : Warner

Ta douce mélodie me réveille chaque matin
Avant même d'embrasser ma femme je te prends par la main
Puis je te caresse le visage pour voir si tout va bien
Tellement inséparable qu'on part ensemble au petit coin
Mon café, mon jus d'orange on le partage aux amis
En voiture mes yeux sont dans les tiens donc quelques feux je grille
Au boulot on parle tellement ensemble que des dossiers j'oublie
Au dîner vu le silence tout le monde t'aime dans ma famille, baby
Je te partage ma vie, au lieu de la vivre
Tu me partages la vie des autres pour me divertir
Je ne regarde plus le ciel depuis que tu m'as pris mes yeux dans tes applis, baby
Je ne sais plus vivre sans toi à mes cotés
Ton regard pixélisé m'a envouté, toi mon précieux, mon précieux, mon précieux
Mon précieux, mon précieux, mon précieux
Quand tu sonnes ou quand tu commences à vibrer
Je perds la tête, comment pourrais-je te quitter, toi mon précieux, mon précieux, mon précieux
Mon précieux, mon précieux, mon précieux
tu es ma secrétaire, tu gères mon organisation
Tu allèges mes neurones grâce à tes notifications
Plus besoin d'aller voir la famille vu que tu me les follow
Pour leur prouver que je les aime, je n'ai qu'à liker leur photos
Pourquoi aller en concert, tu m'as tout mis sur Youtube
Tu m'aides à consommer car tu ne me parles qu'avec des pubs
J'fais plus d'gaffes à l'orthographe depuis que je te parle avec mes doigts
Mes gosses font plus de toboggan, ils préfèrent jouer avec toi, baby
Je te partage ma vie, au lieu de la vivre
Tu me partages la vie des autres pour me divertir
Je ne regarde plus le ciel depuis que tu m'as pris mes yeux dans tes applis, baby
Je ne sais plus vivre sans toi à mes cotés
Ton regard pixélisé m'a envouté, toi mon précieux, mon précieux, mon précieux

Mon précieux, mon précieux, mon précieux
Quand tu sonnes ou quand tu commences à vibrer
Je perds la tête, comment pourrais-je te quitter toi mon précieux, mon précieux, mon précieux
Mon précieux, mon précieux, mon précieux
Mais là je deviens fou
J'ai l'impression que mon pouls ralenti
J'ai plus de repères, je suis perdu
Depuis que tu n'as plus de batterie
Ohhh-oh
Ohhh-oh
Ohhh-oh
Ohhh-oh
Ohhh-oh
Ohhh-oh
Ohhh-oh
Ohhh-oh
Mon précieux, mon précieux, mon précieux
Mon précieux, mon précieux, mon précieux
Mon précieux, mon précieux, mon précieux
Mon précieux, mon précieux, mon précieux
Vous avez 39 nouvelles demandes d'amis
Vous avez 120 nouveaux likes
Vous n'avez pas vu vos amis depuis deux mois
Votre vie est digitale, LOL

Annexe 7 : Questionnaire élaboré dans le cadre de la recherche

Les jeunes et les réseaux sociaux

Dans le cadre d'un Master de sciences humaines et sociales, je réalise un travail de recherche sur les relations amicales des jeunes et sur les réseaux sociaux sous l'égide de l'Université de Paris et de l'INSPE de Paris.
Afin de m'aider dans ce travail, je t'invite à répondre à ce court questionnaire.
Toutes tes réponses sont anonymes.
Merci beaucoup de ta participation.
*Obligatoire

1. P1 - Tu es ... *

   Une seule réponse possible.

   - ◯ Une fille
   - ◯ Un garçon

2. P2 - Tu es au ... *

   Une seule réponse possible.

   - ◯ collège *Passer à la question 3*
   - ◯ lycée *Passer à la question 5*

Au collège

3. C1 - Tu es en classe de ...

   Une seule réponse possible.

   - ◯ 6ème
   - ◯ 5ème
   - ◯ 4ème
   - ◯ 3ème

4. C2 - Ton âge

Une seule réponse possible.

- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans
- 13 ans
- 14 ans
- 15 ans

Passer à la question 7

Au lycée

5. L1 - Tu es en classe de ...

Une seule réponse possible.

- 2nde générale ou technologique
- 2nde professionnelle
- 1ère générale
- 1ère professionnelle
- 1ère technologique
- Terminale générale
- Terminale professionnelle
- Terminale technologique

6. L2 - Ton âge

Une seule réponse possible.

- ◯ 15 ans
- ◯ 16 ans
- ◯ 17 ans
- ◯ 18 ans
- ◯ 19 ans
- ◯ 20 ans

Passer à la question 7

Equipement

7. E1 - Chez toi, tu as (plusieurs réponses sont possibles) :

Plusieurs réponses possibles.

	Personnel(le)	Partagé(e) avec d'autres personnes
Un ordinateur	☐	☐
Une tablette	☐	☐
Une télé	☐	☐
Une console de jeux	☐	☐

8. E2 - As-tu un smartphone ? *

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

9. E3 - En quelle classe étais-tu quand tu as eu ton premier smartphone ? *

Une seule réponse possible.

- ◯ Avant le CM1
- ◯ En CM1
- ◯ En CM2
- ◯ En 6ème
- ◯ En 5ème
- ◯ En 4ème
- ◯ En 3ème
- ◯ En 2nde
- ◯ En 1ère
- ◯ En Terminale
- ◯ Je n'ai pas de smartphone

Relations amicales

10. A1 - Combien as-tu d'amis dans ton collège/lycée ?

_____

11. A2 - Combien as-tu d'amis à l'extérieur de ton collège/lycée ?

_____

12. A3 - Les jours où tu as cours, combien d'heures passes-tu avec tes amis à l'extérieur de l'établissement ?

Une seule réponse possible.

- 1 heure ou moins
- Entre 1 et 2 heures
- Entre 2 et 4 heures
- Entre 4 et 6 heures
- Plus de 6 heures

13. A4 - Le week-end, combien d'heures passes-tu avec tes amis à l'extérieur de l'établissement ?

Une seule réponse possible.

- 1 heure ou moins
- Entre 1 et 2 heures
- Entre 2 et 4 heures
- Entre 4 et 6 heures
- Plus de 6 heures

14. A5 - Lorsque tu retrouves tes amis à l'extérieur du collège/lycée, que faites-vous ?

Une seule réponse possible par ligne.

	Toujours	Souvent	Rarement	Jamais
Partager un repas	◯	◯	◯	◯
Faire du shopping	◯	◯	◯	◯
Discuter	◯	◯	◯	◯
Rigoler	◯	◯	◯	◯
Aller au cinéma	◯	◯	◯	◯
Faire du sport	◯	◯	◯	◯
Faire la fête	◯	◯	◯	◯
Visiter un musée	◯	◯	◯	◯
Faire ses devoirs	◯	◯	◯	◯
Se retrouver chez des amis	◯	◯	◯	◯
Etre entre nous	◯	◯	◯	◯
Sortir de chez moi	◯	◯	◯	◯
Apprendre de nouvelles choses	◯	◯	◯	◯
S'informer des dernières tendances	◯	◯	◯	◯
Faire de nouvelles rencontres	◯	◯	◯	◯
Passer le temps	◯	◯	◯	◯
Se comparer aux autres	◯	◯	◯	◯
Se sentir bien	◯	◯	◯	◯

15. A6 - Es-tu inscrit(e) sur un ou plusieurs réseaux sociaux ? *

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

Les réseaux sociaux

16. RS1 - En quelle classe étais-tu quand tu t'es inscrit(e) pour la 1ère fois sur un réseau social

Une seule réponse possible.

- ◯ Avant le CM1
- ◯ En CM1
- ◯ En CM2
- ◯ En 6ème
- ◯ En 5ème
- ◯ En 4ème
- ◯ En 3ème
- ◯ En 2nde
- ◯ En 1ère
- ◯ En Terminale

17. RS2 - Combien de temps passes-tu sur les réseaux sociaux les jours où tu as cours ?

Une seule réponse possible.

- ◯ 1 heure ou moins
- ◯ Entre 1 et 2 heures
- ◯ Entre 2 et 4 heures
- ◯ Entre 4 et 6 heures
- ◯ Plus de 6 heures

18. RS3 - Combien de temps passes-tu sur les réseaux sociaux le week-end ou pendant les vacances ?

Une seule réponse possible.

- 1 heure ou moins
- Entre 1 et 2 heures
- Entre 2 et 4 heures
- Entre 4 et 6 heures
- Plus de 6 heures

19. RS4 - Avant de dormir, le soir, jusqu'à quelle heure restes-tu connecté(e) sur les réseaux sociaux ?

Une seule réponse possible.

- Avant 20 heures
- 21 heures
- 22 heures
- 23 heures
- Minuit
- 1 heure du matin
- 2 heure du matin
- Après 2 heures du matin

20. RS5 - Coche les réseaux sociaux que tu utilises (plusieurs réponses sont possibles) :

Plusieurs réponses possibles.

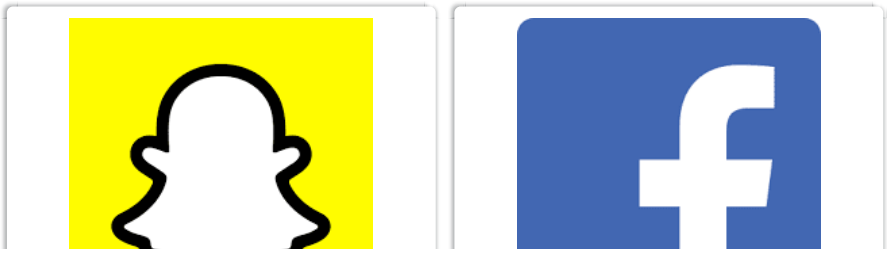

☐ Snapchat

☐ Facebook

☐ Instagram

☐ Tik Tok

☐ Twitter

☐ WhatsApp

☐ YouTube

☐ LinkedIn

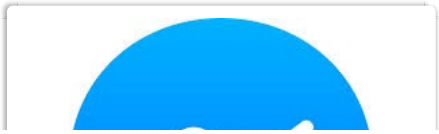

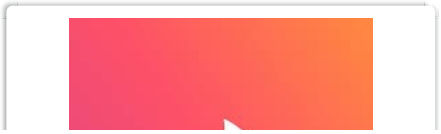

☐ Messenger

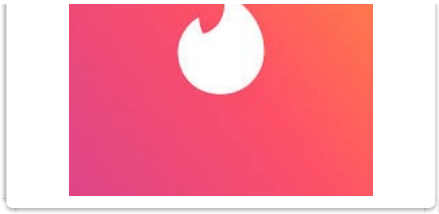

☐ Tinder

☐ Yubo

☐ Tumblr.

Autre : ☐ _____

☐ Dailymotion

21. RS6 - Quels sont les 3 réseaux sociaux que tu utilises le plus ?

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] Snapchat
- [ ] Facebook
- [ ] Instagram
- [ ] Tiktok
- [ ] Twitter
- [ ] WhatsApp
- [ ] YouTube
- [ ] LinkedIn
- [ ] Messenger
- [ ] Tinder
- [ ] Tumblr.
- [ ] Yubo
- [ ] Dailymotion

22. RS7 - A quoi te servent ces réseaux sociaux ? (plusieurs réponses sont possibles)

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] A chercher des informations
- [ ] A discuter avec un groupe de personnes
- [ ] A retrouver des amis
- [ ] A poster des photos
- [ ] A poster des vidéos
- [ ] A t'aider dans tes devoirs
- [ ] A regarder des photos
- [ ] A visionner des vidéos
- [ ] A partager des informations
- [ ] A poster des story
- [ ] A lire des story
- [ ] A me divertir

Autre : ☐ _____

23. RS8 - Parmi les publications que tu as déjà postées, quelle est ta préférée ? Peux-tu la décrire ?

24. RS9 - Laquelle de tes publications a été le plus likée ? Peux-tu la décrire ?

25. RS10 - Peux-tu décrire celle de tes publications que tu regrettes d'avoir partagé sur les réseaux sociaux ?

Amitié et réseaux sociaux

26. ARS1 - Combien as-tu d'amis sur les réseaux sociaux ?

27. ARS2 - Les jours où tu as cours, combien d'heures passes-tu avec tes amis sur les réseaux sociaux ?

Une seule réponse possible.

- 1 heure ou moins
- Entre 1 et 2 heures
- Entre 2 et 4 heures
- Entre 4 et 6 heures
- Plus de 6 heures

28. ARS3 - Le week-end, combien d'heures passes-tu avec tes amis sur les réseaux sociaux ?

Une seule réponse possible.

- 1 heure ou moins
- Entre 1 et 2 heures
- Entre 2 et 4 heures
- Entre 4 et 6 heures
- Plus de 6 heures

29. ARS4 - Que fais-tu avec tes amis sur les réseaux sociaux ?

Plusieurs réponses possibles.

	Toujours	Souvent	Rarement	Jamais
Partager des photos	☐	☐	☐	☐
Regarder des photos	☐	☐	☐	☐
Partager des story	☐	☐	☐	☐
Regarder des story	☐	☐	☐	☐
Partager des vidéos	☐	☐	☐	☐
Regarder des vidéos	☐	☐	☐	☐
Partager des informations	☐	☐	☐	☐
Echanger les potins	☐	☐	☐	☐
Faire les devoirs à plusieurs	☐	☐	☐	☐
Discuter	☐	☐	☐	☐
S'amuser	☐	☐	☐	☐
T'informer des dernières tendances	☐	☐	☐	☐
Passer un moment agréable	☐	☐	☐	☐
Te comparer aux autres	☐	☐	☐	☐
Te sentir bien	☐	☐	☐	☐
Passer le temps	☐	☐	☐	☐
Te divertir	☐	☐	☐	☐
Faire de nouvelles rencontres	☐	☐	☐	☐
Apprendre de nouvelles choses	☐	☐	☐	☐

30. ARS5 - As-tu déjà publié une photo ou une vidéo de quelqu'un sans son accord ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

31. Quelqu'un a t-il déjà publié, sans ton accord, une photo ou une vidéo de toi qui t'a déplu ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

32. ARS7 - Si tu as répondu "oui" à la question précédente, qu'as-tu fait ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Je n'ai rien fait
- ◯ Je lui ai demandé de la retirer
- ◯ Autre : _____

33. ARS8 - As-tu été déjà victime d'insultes ou de harcèlement sur les réseaux sociaux ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

34. ARS9 - En cas de difficultés sur les réseaux sociaux (diffusion de photos ou vidéos, insulte menaces, harcèlement, ...), à qui t'adresserais-tu pour t'aider à résoudre le problème ?

Une seule réponse possible par ligne.

	Oui	Non
Parents/beaux-parents	◯	◯
Frères et soeurs	◯	◯
Grands-parents	◯	◯
Cousins et cousines	◯	◯
Autre membre de la famille	◯	◯
Ami(s)	◯	◯
Professeur(s)	◯	◯
CPE	◯	◯
Psy-EN (ex conseiller d'orientation)	◯	◯
Infirmier/infirmière scolaire	◯	◯
Proviseur ou Principal	◯	◯
Police ou gendarmerie	◯	◯

Réseaux sociaux et vie d'élève

35. ERS1 - Chez toi, quand tu fais tes devoirs, ...

Une seule réponse possible par ligne.

	Vrai	Faux
tu réponds au téléphone s'il sonne	◯	◯
tu regardes tes notifications immédiatement quand tu en reçois	◯	◯
tu gardes ton téléphone éteint	◯	◯

36. ERS2 - Pendant un cours, il t'est déjà arrivé de ...

Plusieurs réponses possibles.

	Vrai	Faux
regarder ton smartphone car tu as reçu une notification	☐	☐
publier (une photo, une vidéo, ...) sur un réseau social	☐	☐
utiliser ton smartphone pour t'aider	☐	☐
envoyer un texto	☐	☐
mettre tes écouteurs	☐	☐
regarder des vidéos	☐	☐
consulter l'ENT, Pronote, Oze, ...	☐	☐

37. Y a t-il autre chose que tu as envie de partager au sujet des réseaux sociaux ?

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

Annexe 8 : Message accompagnant la diffusion du questionnaire

samedi 7 mars 2020 à 12h30

Enquête "Utilisation des réseaux sociaux"

De : Moi
À : Élèves du groupe 2NDE 1. , Élèves du groupe 2NDE 2. , Élèves du groupe 2NDE 3. , Élèves du groupe 2NDE 4. , Élèves du groupe 2NDE 5. , Élèves du groupe 2NDE 6.

Chers élèves,

Vous trouverez, ci-après, un lien vers un questionnaire portant sur l'utilisation des réseaux sociaux.

Ce questionnaire a pour objectif d'enrichir une recherche effectuée dans le cadre d'un master en sciences humaines et sociales sous la direction de Madame Giron, enseignant-chercheur.

Il est réalisé sous l'égide de l'Université de Paris (Paris V Descartes) et de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de Paris.

Votre participation est importante pour cette recherche afin de mieux connaître et comprendre l'usage des réseaux sociaux chez les jeunes ; vos réponses au questionnaire sont confidentielles et anonymes.

Merci d'avance pour votre participation et la sincérité de vos réponses.

Accéder à l'enquête

Annexe 9 : Questionnaire dans le cadre de la continuité pédagogique

Bilan 2ème semaine

Bonjour,
Nous souhaiterions savoir comment se sont passées ces 2 premières semaines de confinement.
Peux-tu prendre un peu de temps pour répondre à quelques questions ?
L'objectif est de voir comment vous accompagner au mieux pendant cette période de continuité pédagogique.
Date limite : dimanche 29/03 minuit
Les CPE du lycée Pierre-Gilles de Gennes
*Obligatoire

La communication

1. Durant ces 2 dernières semaines, as-tu pu communiquer avec les autres élèves de la classe

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui, souvent
- ◯ Oui, parfois
- ◯ Non, pas vraiment
- ◯ Non pas du tout

2. Durant ces 2 dernières semaines, as-tu eu besoin de contacter un ou plusieurs professeurs *

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui, j'ai réussi à le(s) joindre
- ◯ Oui mais je n'ai pas réussi
- ◯ Non

3. Par quel moyen as-tu individuellement communiqué avec un ou des professeurs ? *

Une seule réponse possible par ligne.

	Oui	Non
Par Pronote	◯	◯
Par mail	◯	◯
Par téléphone	◯	◯

4. Durant ces 2 dernières semaines, as-tu eu besoin de contacter ta CPE ? *

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui, j'ai réussi à la joindre
- ◯ Oui mais je n'ai pas réussi
- ◯ Non

5. Souhaites-tu que ta CPE te contacte ? *

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

6. Si oui, laisse ton nom et ton numéro de téléphone ci-dessous ? (l'appel se fera pas un nume masqué)

7. Y a t-il quelque chose que tu aies envie de dire au sujet de la communication ?

Ton environnement de travail

8. Pour travailler, tu as accès à *

Une seule réponse possible par ligne.

	Oui, je suis le(la) seul(e) à l'utiliser	Oui mais je le partage avec d'autres membres de la famille	Non
Un ordinateur			
Une tablette			
Un smartphone			
Une imprimante			
Un scanner			

9. As-tu une connexion à internet ? *

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui, une connexion stable
- ◯ Oui, mais la connexion est instable
- ◯ Uniquement avec mon smartphone
- ◯ Non

10. Te connectes-tu à Pronote ? *

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non, je n'ai pas les codes
- ◯ Non, je n'en éprouve pas le besoin
- ◯ Non, parce que je m'informe autrement

11. Sur Pronote, parviens-tu à trouver le travail à faire ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

12. Te connectes-tu à te connecter à l'ENT ? *

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non, je n'ai pas les codes
- ◯ Non, je n'en éprouve pas le besoin
- ◯ Non, parce que je m'informe autrement

Les cours en ligne

13. Concernant la charge de travail, tu dirais qu'elle est ... *

Une seule réponse possible.

- ◯ Trop importante
- ◯ Chargée
- ◯ Correcte
- ◯ Légère
- ◯ Pas assez soutenue

14. Combien de temps passes-tu à travailler chaque jour ? *

Une seule réponse possible.

- ◯ Moins d'1 heure
- ◯ Entre 1 et 2 heures
- ◯ Entre 2 et 3 heures
- ◯ Entre 3 et 4 heures
- ◯ Entre 4 et 5 heures
- ◯ Entre 5 et 6 heures
- ◯ Plus de 6 heures

15. Tu reçois des informations des professeurs par (plusieurs réponses possibles) : *

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Pronote
- ☐ La messagerie de l'ENT
- ☐ Mail personnel
- ☐ Les réseaux sociaux (WhatsApp par ex)
- ☐ Les autres élèves

16. Sur combien de plateforme dois-tu te connecter pour suivre les cours et faire les devoirs (Google Classroom, Zoom, Discord, ma classe à la maison, BB collaborate, ...)

Une seule réponse possible.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

17. Peux-tu toutes les citer ?

18. Selon toi, quels sont les points positifs des classes virtuelles ?

19. Selon toi, quels sont les points négatifs des classes virtuelles ?

20. Es-tu aidé(e) à la maison pour travailler ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

21. Te sens-tu en difficulté pour organiser ton travail chaque jour ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui, souvent
- ◯ Oui, parfois
- ◯ Non, pas vraiment
- ◯ Non, pas du tout

22. Qu'est-ce qui te pose le plus de difficulté ?

23. Qu'est-ce qui, d'après toi, pourrait t'aider à t'organiser ?

24. Ta motivation à travailler seul(e) te semble

Une seule réponse possible.

- Elevée
- Suffisante
- Faible
- Inexistante

25. As-tu besoin que ta CPE t'appelle pour t'aider à faire le point ?

Et pour le reste ?

26. Arrives-tu à garder un rythme de travail ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

27. A quelle heure te lèves-tu le matin les jours de semaine ? *

Une seule réponse possible.

- ◯ Entre 6h et 7h
- ◯ Entre 7h et 8h
- ◯ Entre 8h et 9h
- ◯ Entre 9h et 10h
- ◯ Après 10 h

28. Trouves-tu du temps pour te détendre ? *

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

29. Parviens-tu à faire une activité physique ? *

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

30. Arrives-tu à dormir la nuit ? *

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

31. De façon générale, comment te sens-tu en ce moment ?

32. Quelle est ta classe ? *

Une seule réponse possible.

- 2nde 1
- 2nde 2
- 2nde 3
- 2nde 4
- 2nde 5
- 2nde 6
- 1ère ST2S
- 1ère STLA
- 1ère STLB
- 1ère STLC
- 1ère STLD
- 1ère GEN 1
- 1ère GEN 2
- 1ère GEN 3
- 1ère GEN 4
- Tle ST2S
- Tle STL A
- Tle STL B
- Tle STL C
- Tle STL D
- Tle STL E
- Tle S1
- Tle S2
- Tle S3
- Tle S4

33. Ton nom et ton prénom (si tu le souhaites)

34. Ton numéro de téléphone (si tu le souhaites)

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms